

Michel Foucault et l'éthique des techniques

Le cas de la RFID



Steven Dorrestijn

Mémoire de Master II
Histoire et Philosophie des Sciences
Université Paris X, Nanterre
Sous la direction de
Mme. le professeur B. Bensaude-Vincent
septembre 2006

Table

Introduction.....	5
Partie I. La philosophie et l'éthique des techniques.....	7
1. La pertinence de Foucault pour l'éthique des techniques.....	7
2. L'agent des techniques dans « Surveiller et punir ».....	14
3. Gouverner et façonner les gens.....	24
4. Foucault et la philosophie morale.....	29
5. Se gouverner et se façonner soi-même.....	39
6. La question des limites.....	44
7. Subjectivisation et techniques.....	50
8. Conclusions sur la philosophie et l'éthique de techniques.....	60
Partie II. Déployer les problèmes éthiques de la RFID.....	63
1. Introduction.....	63
2. Repères historiques et techniques.....	65
3. Quelques dispositifs en opération ou en développement.....	70
4. RFID et la vie privée – Manifestations des notions critiques.....	75
5. Quel avenir pour la RFID ?.....	80
6. L'agent social des techniques RFID.....	84
7. Principes de la vie privée et la RFID.....	90
8. Subjectivisation à travers l'usage des techniques RFID.....	95
9. Notes de conclusion.....	99
Bibliographie.....	101

Introduction

Cette recherche vise à servir un double objectif. Dans la première partie seront établies des contributions à la philosophie et l'éthique des techniques à partir de l'œuvre de Michel Foucault. La deuxième partie vise à appliquer les résultats en déployant les problèmes éthiques provoqués par la technologie RFID (identification par radiofréquence). La question générale est de savoir comment des contributions de Foucault à l'éthique des techniques s'appliquent à déployer les questions éthiques suscitées par la RFID.

L'œuvre de Foucault a été choisi comme fil directeur pour développer l'éthique des techniques. Chez Foucault on trouve des contributions fécondes à l'approche empirique dans la philosophie des techniques, qui ne sont jusqu'ici guère mises au jour. Cette pensée sur la technique gagne encore de pertinence parce que Foucault a aussi élaborée une pensée originale à propos de la philosophie morale. Une recombinaison de ces deux fils de pensée chez Foucault donne une approche originale qui contribue à réconcilier des recherches empiriques qui dévoilent comment des techniques dirigent le comportement avec la philosophie morale traitant de l'homme qui conduise son propre comportement. Le but de la première partie est de mettre au jour et développer cette pensée sur l'éthique des techniques d'après Foucault

La deuxième partie traite de la technologie nouvelle de RFID. Cette technologie a été choisi parce qu'elle constitue une piste des débats actuels. La RFID permet de lire par moyen de transmission radio des données des puces RFID. On vise à attacher ces puces à des produits usuels en remplaçant les codes bar, aux passeports pour augmenter la sécurité et il y a même des puces sous-cutanées qui peuvent identifier des humains. Il y a des questions morales sérieuses quant à l'application des techniques RFID, notamment à propos d'une menace de la vie privée. Peut-on lire les puces incorporées dans des vêtements et produits usuels sans que celui-ci qui porte avec lui ces puces le sent ? Ne serait-il possible de traquer des gens par l'emploi de cette technologie ?

L'étude de la RFID consiste d'abord en des repères historiques et techniques de la RFID et un survol des applications actuelles de la RFID. Ensuite sont utilisés les résultats de la première partie sur l'éthique des techniques pour chercher des façons de déployer les questions éthiques de la RFID. La recherche aboutit à accentuer l'importance d'une analyse des pratiques du développement et de l'usage des techniques RFID, pour évaluer comment des idées sur la vie privée changent par des techniques nouvelles et comment les usagers des techniques entrent en rapport avec ces techniques. Il n'est pas possible de entreprendre ici ces recherches en détail, mais néanmoins sont indiqués des champs où de telles recherches peuvent être prolongées en plus de détail.

Partie I. La philosophie et l'éthique des techniques

1. La pertinence de Foucault pour l'éthique des techniques

Michel Foucault sera l'auteur de référence pour formuler une éthique des techniques. Ce choix peut sembler remarquable, puisque Foucault n'est vraiment reconnu ni comme un penseur de la technique, ni comme un éthicien. Néanmoins, il a abordé les deux domaines. Son enquête de la discipline et du pouvoir, dans *Surveiller et punir* en 1975, l'a mené à des réflexions sur le rôle des objets techniques. Le domaine d'éthique est abordé par Foucault dans ses derniers ouvrages en 1984, *L'usage des plaisirs* et *Le souci de soi* (les tomes 2 et 3 de *L'histoire de la sexualité*).

Cependant, ces deux stades de la pensée de Foucault ne s'accordent guère. Il n'y a pas d'éthique dans *Surveiller et Punir*, et il n'est guère question de techniques dans les derniers livres. Un autre problème est que lorsque Foucault aborde les techniques, ses recherches portent sur l'émergence des instances disciplinaires dans la société pendant les décennies autour 1800. Alors qu'il a abordé l'éthique, le domaine historique a été déplacé à l'Antiquité grecque et romaine. Profiter de la pensée de Foucault dans le cadre d'une éthique des techniques contemporaine oblige donc à recombinaison des périodes de sa pensée et à adapter le contenu de sa pensée afin de le faire cadrer avec la situation actuelle.

D'ailleurs, comme Foucault lui-même le souligne à plusieurs reprises, ses recherches historiques ont toujours visé à servir aussi un intérêt actuel. En retraçant la généalogie des dispositifs contemporains il contribue à une « histoire du présent »¹. Pour cette orientation vers le présent, comme pour le travail de recombinaison de l'éthique et de la technique, un texte de Foucault revêt une importance particulière. Ce texte, « Qu'est-ce que les lumières ? », a été publié en 1984, seulement après la mort de Foucault. Dans *Surveiller et punir* Foucault a mis au jour la production de l'homme à travers des procédures disciplinaires contre une pensée qui repose sur une conception transcendantale du sujet autonome et libre. Plus tard il a su mieux s'expliquer sur son approche dépassant les positions opposées de la liberté et de la discipline. L'enjeu de la philosophie est à la fois de déployer les déterminations qui nous ont constitués jusqu'ici et l'épreuve de s'en détacher pour se constituer soi-même autrement. La discipline comme la subjectivité doivent être saisies par leur opérativité.

Foucault promet enfin une philosophie qui consiste en une mise à l'épreuve, presque expérimentale, des formes d'existence humaine. Après le « savoir » dans les années soixante et le « pouvoir » dans les années soixante-dix, le problème du « sujet » est devenu l'objet

¹ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975, p. 35.

privilegié de ses dernières recherches. Foucault s'intéresse à l'attention particulière de l'homme à soi-même, l'*ethos*, qui faisait partie de l'expérience de l'être humain dans le monde grec et romain. On entendait alors l'éthique, non pas comme un devoir ou comme des règles (ce qui sera le cas par la suite dans la tradition moderne de la philosophie), mais comme l'effort et l'art de se bien conduire.

Ainsi Foucault donne place à la notion de « liberté » comme il ne l'a jamais fait auparavant. Dans *Surveiller et punir*, il avait promu le concept de « discipline » qui désignait à peu près le contraire de la liberté. En fait, la plus grande partie de l'œuvre de Foucault serait bien qualifiée comme une exhibition, un peu dramatique, de cette opposition entre la liberté d'agir et les contraintes qui déterminent l'homme. Opposition, bien sûr, qui a toujours fasciné les gens et dont traite la philosophie depuis son origine. Quand Foucault aborde enfin le problème du sujet, il n'oppose plus les deux extrêmes, mais il s'intéresse à la façon dont les individus doivent organiser une pratique de la liberté. Il pose la question : Comment résister ou adapter les contraintes qu'on éprouve ? C'est là le point de départ d'une éthique des techniques d'après Foucault. Bien que Foucault ne l'ait pas fait lui-même, on peut déployer son approche pour penser l'éthique des techniques contemporaines. La question devient alors : Dans ces jours-ci, où les techniques imposent tellement de régimes à la vie, comment faut-il adapter ces influences pour qu'on puisse diriger sa propre vie de manière souhaitable ?

L'originalité de cette approche est qu'elle permet de rendre compte de nombreuses influences externes de la part des choses ou des relations de pouvoir, mais en même temps indique la voie pour une pensée éthique adaptée à cette situation. L'enjeu est d'échapper à l'opposition suivante : soit qu'on poursuive des recherches scientifique et empirique pour trouver des déterminations, soit qu'on poursuive une pensée qui dénonce finalement la détermination pour rendre intelligible une éthique de l'action libre.

C'est parce que Foucault a saisi ces problèmes, qui sont au cœur de la philosophie et l'éthique des techniques, que l'œuvre de Foucault nous semble donner des riches contributions au domaine de l'éthique des techniques. Par la suite on entreprend donc, premièrement, une relecture de l'œuvre de Foucault, particulièrement *Surveiller et punir*, pour déployer sa contribution à la philosophie de techniques, et deuxièmement une adaptation de sa pensée éthique au domaine de la technique. Ce sont deux voies qu'il n'a pas suivi soi-même. Il n'est donc pas question d'une présentation fidèle de la pensée de Foucault, mais d'une remise en œuvre de sa pensée pour en retirer des contributions à l'éthique des techniques.

1.1 Foucault et la philosophie des techniques

Il semble raisonnable qu'une recherche sur la technique chez Foucault commence par son usage du « panoptique » de Bentham dans *Surveiller et punir*, car celui-ci est sans doute l'exemple le plus fameux d'un dispositif technique chez Foucault. Le panoptique est une prison circulaire dans lequel le regard d'une seule personne au centre peut surveiller tous les prisonniers. Foucault met au jour comment l'architecture du panoptique détermine les relations de pouvoir entre les gens. Dans la composition raffinée du livre, le panoptique n'est pas tout d'abord utilisé pour en dériver les concepts schématiques de la discipline. En analysant le pouvoir disciplinaire, l'intérêt de Foucault porte plutôt sur des casernes, des collèges, des cliniques et des manufactures. Directement à la suite de cette analyse, Foucault, lui-même, pose la question : « Mais prêter une telle puissance aux ruses souvent minuscules de la discipline, n'est-ce pas leur accorder beaucoup ? D'où peuvent-elles tirer de si larges effets ? »² Le panoptique est introduit à ce moment comme l'exemple qui doit lever ces doutes.

Dès lors les notions de *panoptique* et *panoptisme* sont devenues des mots clés pour critiquer toutes les menaces technocratiques dans les sociétés modernes, comme le « Big brother is watching you » de George Orwell dans la culture populaire. Un passage précipitamment au panoptisme cache, cependant, les finesses de l'analyse toute originale des objets techniques de Foucault. L'invention du concept de *panoptisme*, comme celui de *Big Brother*, a permis de repérer son fonctionnement partout. D'où le risque de raisonnement circulaire : on commencerait à concevoir la réalité à partir du concept de panoptique au lieu de partir de l'observation des phénomènes ou des événements pour aboutir à une conclusion qui supporte la thèse panoptique, ou qui ne la supporte pas. Pour déployer en plus de détail la « philosophie des techniques de Foucault », il faut attendre à tourner vers son thèse critique de la culture. Il faut d'abord une lecture qui privilégie les techniques dans le sens d'objet technique : des appareils, l'architecture, les réseaux de chemins de fer, d'énergie où d'information.

Cette insistance sur les « objet techniques » n'est pas la seule direction dans la « philosophie de la technique ». L'orientation vers les techniques concrètes relève d'une approche contemporaine qui a parfois été appelée « philosophie empirique des techniques » et qui est par ailleurs étroitement liée à la sociologie ou anthropologie des techniques³. Peter-Paul Verbeek a défini cette approche empirique des techniques par l'insistance sur ce que les choses « font ».⁴ Il faut privilégier l'analyse empirique de façons dont les artefacts changent nos expériences du monde et les façons dont elles sont des médiateurs de nos comportements. Les techniques ne sont pas d'instruments neutres, qu'on emploie quand on a besoin pour accomplir quelque but. Les choses font quelque chose de plus, elles « agissent »

² SP, 196.

³ Voir : Bruno Latour, *La clef de Berlin*. Paris, La Découverte, 1993.

⁴ Voir : Verbeek, Peter-Paul, *What Things Do: Philosophical Reflections on Technology, Agency, And Design*. Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 2005.

pour ainsi dire, en transformant les buts de notre existence de façon qui dépasse le modèle d'usage volontaire à un but conscient. De là, que les techniques disposent d'un « agent social ». Foucault, du fait de son attention de la matérialité, comme celle du panoptique, peut être considéré comme précurseur de cette approche empirique dans la philosophie des techniques.

Un survol de quelques références à Foucault par des chercheurs de la technique montrera que sa pensée n'est jusqu'ici que rarement rattachée à cette approche empirique dans la philosophie des techniques. Même quand Foucault a parfois été lié à la pensée des techniques, son analyse de la technique n'a pas encore été déployée au bout à l'égard du rôle exact qui jouent les « objets techniques » dans son œuvre.

1.2 *La technique sans objets techniques*

Dans l'énorme corpus de littérature sur Foucault il y a peu de recherches qui lient explicitement son œuvre à la philosophie de la technique. Toutefois il y a quelques articles récents dans lesquels cette relation est explorée. Un bref résumé de ces références donne à la fois l'occasion de définir plus précisément le sens de la philosophie des techniques dans cette recherche et de repérer un point de départ pour chercher une pensée des techniques chez Foucault.

« Was Foucault a Philosopher of Technology? » est le titre d'un article par Jim Gerry. Il arrive à une conclusion plutôt affirmative : « It would be potentially fruitful, therefore, for students of Foucault to familiarize themselves with the work of philosophers of technology, and vice versa ». Gerry remarque que le vocabulaire de Foucault se caractérise par un usage très fréquent des termes techniques comme « structure », « système », « technique » et « grille ». Quoiqu'il soit possible de construire une philosophie de la technique à partir de l'emploi de ces concepts chez Foucault, il faut bien avouer que celle-ci serait une philosophie « sans techniques » dans le sens des objets usuels. La série des termes que donne Gerry se trouve partout dans *Les mots et les choses* de 1966. Là, « Structure » et « système » sont des notions liées à un niveau structural ou un système de pensée qui détermine ce qui peut être pensé à une certaine époque. Il n'y a pas donc de référence aux « objets techniques ».

Dans un recueil des articles sur les philosophes et la technique, Edouard Delruelle commence également en cherchant l'occurrence du mot « technique » chez Foucault.⁵ Delruelle focalise sur la notion de « techniques de soi », notion qui se trouve seulement chez le dernier Foucault, notamment dans *Le souci de soi* de 1984. Là il est évident que le terme de technique ne renvoie pas aux objets et dispositifs, mais à la « méthode » ou « capacité » de se conduire.

⁵ Edouard Delruelle, « Les techniques de soi chez Michel Foucault », dans : Pascal Chabot et Gilbert Hottois, *Les philosophes et la technique*. Paris, Vrin, 2003, p. 243-252.

Le mot technique ne mène donc pas nécessairement aux analyses des artefacts. De même dans *Surveiller et punir* de 1975 : en suivant l'occurrence du mot « technique » on ne trouverait pas principalement des objets techniques. En revanche, le terme « technique » signifie chez Foucault le plus souvent une méthode d'entreprendre. La notion « technique de pouvoir » veut alors dire « méthode d'exercer le pouvoir ». Suivre la « technique » dans ce sens-ci, ne mène pas au rôle des objets techniques, mais plutôt à la pensée sociale de Foucault sur le « pouvoir disciplinaire » et la « biopolitique ». À la différence des approches de Gerry et Delruelle, nous voulons déployer plus exactement le rôle des objets et dispositifs dans les recherches de Foucault. Il paraît que cela requiert d'abord de remarquer l'usage particulier du terme « technique » par Foucault.

1.3 Vers les objets techniques

Pour trouver les objets techniques chez Foucault, il ne faut pas donc seulement se référer au terme « technique ». Dans un entretien de 1982, Foucault a discuté avec Paul Rabinow la fonction sociale de l'architecture. À l'occasion, Foucault explique lui-même son usage particulier du mot technique :

« ...ce qui m'intéresse plus est d'étudier ce que les Grecs appelaient la *technê*, c'est-à-dire une rationalité pratique gouverné par un but conscient. » « ... si l'on voulait faire une histoire de l'architecture, je pense qu'il serait préférable de l'envisager dans le contexte générale de la *technê*, plutôt que dans celui de l'histoire des sciences exactes ou inexactes. L'inconvénient du mot *technê*, je m'en rends compte, est son rapport avec le mot « technologie », qui a un sens bien spécifique. On donne un sens très étroit au mot « technologie » : on pense aux technologies dures, à la technologie du bois, du feu, de l'électricité. Mais le gouvernement est aussi un fonction de technologies : le gouvernement des individus, le gouvernement des âmes, le gouvernement de soi par soi... »⁶

Foucault distingue alors deux significations de la technique (technologie) : le sens étroit de « dispositif matériel » et le sens élargi de « gouvernement ». Foucault affirme qu'il veut dépasser une distinction entre les sciences exactes et inexactes, les uns traitant des lois physiques et des méthodes de construction des techniques, et les autres traitant de la société. Une histoire de l'architecture ou des techniques devrait en même temps s'occuper des dispositifs techniques et des effets sociaux et usages politiques.

L'entretien sur l'architecture a poussé Foucault à s'expliquer d'une autre façon qu'ailleurs. Cette fois il n'est pas question de s'écarter de l'histoire des idées en accentuant le rôle de l'architecture. En revanche, l'architecture est le point de départ et Foucault a voulu promouvoir un type d'histoire de l'architecture qui traite des bâtiments bien sûr, mais de façon non seulement technique, mais en même temps en traitant de l'agent social et l'emploi

⁶ Foucault 2001, « Espace, pouvoir et savoir », t. II, p. 1104. Dans un article très récent, Leslie P. Willcocks, se réfère au même passage pour expliquer l'usage du mot « technique » chez Foucault. Voir: "Michel Foucault in the social study of ICTs. Critique and reappraisal", dans : *Social science computer review*, 24/3 (fall 2006), p. 274-295.

stratégique de l'architecture.⁷ Une lecture de *Surveiller et punir* attentive aux objets techniques en distinguant les deux significations du terme de technique permet de trouver chez Foucault des riches analyses de l'agent des techniques. Ainsi, il est possible de explorer en plus de détail la contribution de Foucault à la philosophie empirique des techniques.

Il y a, bien sûr, aussi des références à Foucault dans le domaine des recherches empiriques des techniques. C'est probablement dans le domaine des *surveillance studies* qu'on s'appuie le plus explicitement sur les analyses des « objets techniques ». ⁸ D'après le modèle de Foucault sont étudiés les processus de surveillance, par exemple dans le domaine des techniques informatiques. En analysant le fonctionnement des techniques nouvelles de surveillance, comme les caméras vidéos⁹, les concepts de Foucault sont utilisés, mais aussi critiqués et adaptés. Les *surveillance studies* essaient alors adapter les recherches historiques de Foucault aux problèmes de surveillance actuels.

La pensée de la technique de Foucault ne doit cependant pas se restreindre aux problèmes de surveillance. Son analyse de l'agent des techniques indique une anthropologie de la culture technique contemporaine plus générale. Il existe effectivement de nombreux liens à l'anthropologie des techniques de Bruno Latour.¹⁰ Latour a observé très en détail, notamment dans *La clef de Berlin*, comment les techniques sont des médiateurs des actions et des interactions humains dans la vie quotidienne. Il emploie la notion de *script*, pour désigner cet agent des techniques comme médiateur. Une comparaison montrera plus tard les similarités et différences avec l'agent des techniques chez Foucault.

Une différence évidente concerne le terrain de recherches. Tandis que Foucault a conduit pour la plupart des recherches historiques, dans la bibliothèque, Latour fait des recherches anthropologiques de terrain. C'est chez Latour qu'on trouve une enquête explicitement orientée vers les objets techniques dans la société contemporaine. Les recherches de Latour sont d'une grande importance pour montrer des manières d'appliquer les recherches historiques de Foucault à la culture contemporaine. En revanche, nous voulons aussi montrer comment la pensée éthique de Foucault peut avancer la compréhension de la signification morale des recherches de Latour.

⁷ « C'est vrai que, pour moi, l'architecture, dans des analyses très vagues que j'ai pu en faire, constitue uniquement un élément de soutien, qui assure une certaine distribution des gens dans l'espace, une canalisation de leur circulation, ainsi que la codification des rapports qu'ils entretiennent entre eux. L'architecture ne constitue donc pas seulement un élément de l'espace : elle est précisément pensée comme inscrite dans un champ des rapports sociaux, au sein duquel elle introduit un certain nombre d'effets spécifiques ». Foucault 2001, « Espace, pouvoir et savoir », t. II, p. 1102.

⁸ Voir notamment le journal *Surveillance and society*, Vol. 1, issue 3, intitulé « Foucault and panopticism revisited ». (<http://www.surveillance-and-society.org/journal.htm>).

⁹ Lynsey Dubbeld, *The regulation of the observing gaze: privacy implications of camera surveillance*. Enschede, Ipskamp, 2004.

¹⁰ Latour ne s'appuie guère explicitement sur Foucault. Toutefois, il reconnaît bien l'inspiration de Foucault. Voir : Bruno Latour, *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris, La Découverte, 2006.

Notons enfin les travaux de Paul Rabinow¹¹. Anthropologue de formation, celui-ci a depuis les années 1980 entrepris des recherches sur les cultures occidentales. En France, il a conduit des recherches sur l'histoire de planification urbaine, qu'il rapporte dans le livre *French Modern* de 1989. Ensuite il a recherché les sciences et techniques contemporaines. En 1994 il a mené un travail de terrain à Paris au CEPH (Centre d'études du polymorphisme humain), d'où est sorti l'ouvrage *Le déchiffrement du génome*, paru en 2000 (1999 pour l'édition américaine). Aux Etats-Unis Rabinow avait déjà accompli une étude d'anthropologie de laboratoire scientifique où a été développé le PCR (Polymérase Chain Réaction), *Making PCR*, sorti en 1996.

Rabinow montre comment des techniques nouvelles changent l'existence humaine. Plutôt qu'analyser en détail comment l'agent des techniques influence le comportement humain, il focalise sur les efforts des participants aux inventions comme le PCR de trouver une conception nouvelle de la vie qui doit accompagner leurs inventions.

Vu la riche palette des développements récents de l'anthropologie des techniques, il peut paraître injustifié de retourner à des sources plus anciennes. Pourquoi retourner à Foucault plutôt que de suivre exclusivement les récents ? La raison est que chez Foucault l'éthique occupe une place de choix. De façon unique, il a fait suivre ses analyses de la technique dans le cadre de ses recherches du pouvoir disciplinaire par des réflexions sur l'éthique comme pratique. Bien que les approches indiquées toutes fassent allusion à l'orientation de Foucault aux objets techniques, ils ne donnent pas cependant une analyse détaillée du rôle des objets techniques chez Foucault. Un déploiement précis du rôle des techniques chez Foucault, suivi par une recombinaison avec sa pensée sur l'éthique, donne des contributions à l'éthique des techniques, qui enrichissent les analyses contemporaines des techniques et l'éthique des techniques.

¹¹ Rabinow est d'abord reconnu pour avoir écrit avec Hubert Dreyfus un livre sur Foucault (1983). Il a ensuite contribué à l'édition de bien de textes de Foucault en anglais. Il a également publié des interviews avec de Foucault, comme l'entretien sur l'architecture, cité ci-dessus.

2. *L'agent des techniques dans « Surveiller et punir »*

La philosophie des techniques est ici centrée sur la question de l'agent social des techniques, que Foucault aborde principalement dans *Surveiller et punir*, livre qui sera alors le sujet de ce chapitre. Après une courte présentation du livre, l'attention sera portée sur la méthode que suit Foucault. Il dénonce un point de vue idéologique et cherche à analyser le pouvoir, dans son *opérativité*. Ensuite seront analysés deux concepts étroitement liés, *discipline* et *normalisation*. La discipline est le nom du système de pouvoir opératif qui fonctionne en rassemblant des formes de savoir comme des structures matérielles de l'environnement. Il faudra ensuite expliciter le rôle exact des techniques dans ces analyses. Cela implique alors de privilégier pour un instant la technique dans le sens des objets techniques en négligeant la signification élargie que Foucault donne au terme technique. La recherche mène à l'identification de deux figures principales de l'agent des techniques.

2.1 *Surveiller et punir*

Le livre de Foucault de 1975, *Surveiller et punir*, comporte plusieurs strates et on peut le lire des multiples points de vue. D'abord, en surface, le livre se présente comme une histoire de la prison, c'est-à-dire la naissance de la prison et de l'emprisonnement comme mode de punition général au début du XVIII^e siècle. Cette histoire ouvre sur une discussion de philosophie sociale et du droit. Foucault développe dans ce cadre son fameux concept du pouvoir disciplinaire. Ni l'histoire de la prison, ni la théorie du pouvoir ne sont cependant les buts ultimes de *Surveiller et punir*. Une troisième strate porte sur des enjeux contemporains. Le livre veut « faire l'histoire du présent »¹², écrit Foucault. Ce fil n'est ni en surface du texte, ni en profondeur, mais plutôt en arrière-plan. Dans le texte se trouve seulement un très bref rappel des révoltes de prison des années 1970.¹³

Il faut maintenant donner brièvement quelques repères sur le contenu du livre avant d'en venir aux techniques. La prison est, selon Foucault, le résultat imparfait de l'enjeu des philosophes des Lumières qui ont appelé à une réforme des peines. A l'époque des Lumières, il y eut des discussions animées sur l'inhumanité du supplice et des souhaits de réforme. On cherchait à trouver une nouvelle formule pour accorder la société et le pouvoir. Le supplice fonctionnait bien dans le système du pouvoir et du droit *monarchique*. Dans un système de droit basé sur l'idée du *contrat social*, le rôle de la punition serait plutôt d'indiquer que les illégalités dérangent le contrat social et de fournir aux individus l'occasion de se requalifier

¹² Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975, p. 35. Désormais les références à *Surveiller et punir* sont indiquées par « SP ».

¹³ Foucault n'évoque jamais son engagement politique personnel avec le GIP (Groupe des informations sur les prisons).

comme sujets de droit. Mais c'est selon Foucault plutôt une troisième modalité du pouvoir qui s'est établi, en réalité : le pouvoir disciplinaire, lié aux institutions carcérales.

À la fin du siècle des Lumières, cependant, coexistaient encore en rivalité, les trois modalités différentes : « trois séries d'éléments qui caractérisent les trois dispositifs affrontés les uns aux autres dans la dernière moitié du XVIII^e siècle ». ¹⁴ Ce sont les dispositifs supportant respectivement le supplice, puis, un mode de punir plus « humain » et enfin la prison. « Le problème est alors celui-ci: comment se fait-il que le troisième se soit finalement imposé ? » C'est pour montrer que ce ne sont pas les idées de la philosophie des Lumières, mais la discipline – le pouvoir productif dans les institutions sociales – qui a finalement déterminé les modalités de punition, que Foucault interromp son récit de l'histoire des peines pour un chapitre intitulé « Discipline ». Cette digression occupe près d'un tiers des pages du livre. On y trouve la formulation du concept du pouvoir disciplinaire, appuyé par une histoire et une analyse de quelques institutions disciplinaires. Outre la prison, il considère la caserne, l'école, la manufacture et la clinique. C'est surtout dans cette histoire des institutions disciplinaires que l'on repère la pensée de Foucault sur les techniques. Une place de choix est réservée au projet de prison de Jeremy Bentham : « le panoptique ».

2.2 L'opérativité du pouvoir – méthode d'analyse

Surveiller et punir critique toute analyse de la société fondée exclusivement sur des idées. Car elles passent à côté de la réalité sociale. « Pendant que les juristes ou les philosophes cherchaient dans le pacte un modèle primitif pour la construction ou la reconstruction du corps social, les militaires et avec eux les techniciens de la discipline élaboraient les procédures pour la coercition individuelle et collective des corps. » ¹⁵

Foucault note qu'il existe deux registres distincts pour comprendre l'homme : l'un anatomo-métaphysique, l'autre technico-politique ¹⁶. Ces registres peuvent être désignés plus brièvement comme *idéologique* et *opératif* ¹⁷. Selon Foucault, il est nécessaire de porter plus d'attention à la formation des individus dans les pratiques des institutions modernes, comme la clinique, l'école, la caserne et l'usine. C'est ce qu'il appelle le registre opératif. De cette manière on se trouve face à une histoire qui va à l'encontre de certaines notions de la philosophie moderne :

« Le songe d'une société parfaite, les historiens des idées le prêtent volontiers aux philosophes et aux juristes du XVIII^e siècle ; mais il y a eu aussi un rêve militaire de la société ; sa référence fondamentale était non pas à l'état de la nature, mais aux rouages soigneusement subordonnés d'une machine, non pas au contrat primitif, mais aux

¹⁴ SP, p. 133-134.

¹⁵ SP, p. 171.

¹⁶ SP, p. 138.

¹⁷ La notion d'« opérativité » a été prêtée de Gilbert Hottois. « Idéologique » se trouve chez Foucault : « L'individu, c'est sans doute l'atome fictif d'une représentation 'idéologique' de la société ; mais il y a aussi une réalité fabriquée par cette technologie spécifique de pouvoir qu'on appelle 'la discipline'. SP, p. 195-196.

coercitions permanentes, non pas aux droits fondamentaux, mais aux dressages indéfiniment progressifs, non pas à la volonté générale mais à la docilité automatique. »¹⁸

Le *détournement méthodologique* que propose Foucault constitue un moment très important pour rendre visible le rôle des techniques. Il ne suffit pas de faire la reconstruction idéologique de la société. Il faut suivre soigneusement ce qui se passe. Au lieu de porter attention aux concepts qui peuvent expliquer l'existence des choses réelles, il faut être attentif aux petits détails des événements réels. C'est seulement à partir de ces détails que Foucault en vient à concevoir la société en général, comme un assemblage tactique des petits éléments.

« Une observation minutieuse du détail, et en même temps une prise en compte politique de ces petites choses, pour le contrôle et l'utilisation des hommes, montent à travers l'âge classique, portant avec elles tout un ensemble de techniques, tout un corpus de procédés et de savoir, de descriptions, de recettes et de données. Et de ces vécus, sans doute, est né l'homme de l'humanisme moderne ».¹⁹

L'insistance sur l'analyse d'après le « registre opératif » et l'importance des « petits détails », mènent Foucault au concept du pouvoir opératif et productif. Le pouvoir ne doit pas être conçu comme une propriété qui appartiendrait à l'Etat républicain après avoir appartenu au roi. Il n'est pas ici question de savoir si le monarque ou l'Etat a le droit d'exercer un pouvoir, d'imposer des lois, à un peuple. Il importe davantage de chercher comment fonctionnent les rapports de force entre les gens. Le pouvoir consiste dans la réussite de mener, influencer, ou dominer d'autres personnes.

Le pouvoir du monarque fournit à Foucault l'exemple du pouvoir absolu, reposant sur un droit religieux et métaphysique. En même temps, Foucault montre que, en réalité, ce pouvoir a eu besoin de se renforcer tout le temps dans le registre opératif. Le supplice en place publique devait redémontrer, à chaque fois, la puissance écrasante du souverain. Comme le rappelle Foucault « le peuple, attiré à un spectacle fait pour le terroriser peut précipiter son refus du pouvoir punitif, et parfois sa révolte »²⁰. Les spectacles, qui devaient redéfinir et renforcer les positions relatives du mandataire et des sujets, pouvaient ébranler le pouvoir et mener le peuple à la révolte. Les idées jouent un rôle dans les jeux de pouvoir, mais finalement, c'est l'opérativité de ce jeu qui donne des nouvelles confirmations au pouvoir. C'est pourquoi Foucault insiste sur le rôle producteur du pouvoir, comme il l'affirme avec force dans le passage suivant :

« Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs : il 'exclut', il 'réprime', il 'refoule', il 'censure', il 'abstrait', il 'masque', il 'cache'. En fait le pouvoir produit ; il produit du réel ; il produit des domaines d'objets et des rituels de vérité. L'individu et la connaissance qu'on peut en prendre relève de cette production. »²¹

¹⁸ SP, p. 171.

¹⁹ SP, p. 143.

²⁰ SP, p. 63.

²¹ SP, p. 196.

Dans la société moderne de la souveraineté du peuple, Foucault voit fonctionner de plus en plus de processus opératifs. Mais le registre opératif se cache encore plus qu'avant. Le pouvoir opératif ne consiste plus dans le combat des forces en plein public. Il s'est répandu dans des processus dispersés de gouvernement. Il s'agit de méthodes de « façonner les gens »²² qui produisent des individus adaptés à l'ordre, la rationalité et l'orientation à l'utilité de la société moderne. En d'autres termes, Foucault affirme : il s'agit d'un « rêve militaire » selon lequel les individus sont, par méthode de « dressage », assujettis à une « docilité automatique ». C'est cela la « discipline ».

2.3 *Discipline et normalisation – analytique et exercice de la discipline*

La partie sur la « discipline » du livre *Surveiller et punir* est partagée en trois sections. Premièrement, « Les corps dociles » donne une *analytique* de ce que c'est la discipline. Deuxièmement, dans « Les moyens du bon dressage », Foucault décrit quelques techniques, ou méthodes, de *l'exercice* du pouvoir disciplinaire. Enfin Foucault présente dans la troisième partie, intitulée « Panoptisme », la *dispersion* de la discipline dans la société. Les repères sur la *méthode d'analyse*, récupérée ci-dessus, se trouvent en fragments épars partout dans toute la partie sur la discipline. Maintenant voici quelques repères relatifs aux sections sur l'analytique et l'exercice de la discipline.

Foucault introduit la notion de discipline à la suite d'une illustration du changement de la conception du soldat au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Alors s'est constitué le soldat qui se comporte dans un ordre comme s'il était une machine ou un automate. L'introduction d'un contrôle et d'une coercition de plus en plus intenses a produit des soldats dociles par des méthodes permettant de façonner les corps des hommes comme un matériau à construire une machine. « Ces méthodes qui permettent le contrôle minutieux des opérations du corps, qui assurent l'assujettissement constant de ses forces et leur imposent un rapport de docilité-utilité, c'est cela qu'on peut appeler les 'disciplines' »²³.

Quand Foucault analyse, c'est-à-dire regarde séparément, des éléments de la discipline, il se sert d'une panoplie d'exemples historiques, souvent très remarquables. Il s'agit des directives de conduite et des rapports détaillés de pratiques spécifiques dans les institutions comme l'école et la caserne, que Foucault a retrouvés dans les archives. Dans une *Conduite des Écoles chrétiennes* Foucault a, par exemple, trouvé une description des signaux auxquels les élèves devaient réagir à chaque instant :

²² Voir : Ian Hacking, « Façonner les gens II ». Cours au Collège de France de l'année 2004-2005. http://www.college-de-france.fr/site/phi_his/p998922592913.htm

²³ SP, p. 139. L'usage du terme de discipline porte une certaine ambiguïté chez Foucault. À peine l'a-t-il mis au pluriel pour désigner des méthodes qui exercent de la docilité, qu'il écrit aussi « la discipline ». Dès lors la discipline est présente partout dans des pages du livre comme le pouvoir, devenu en quelque sorte un sujet en soi, qui façonne les gens. L'ambiguïté se lit dans la tendance à personnaliser la discipline. Est-elle encore une méthode à l'usage des gens, ou est-elle un système hors de contrôle pour tout le monde ?

« Entrez dans vos bancs. Au mot *Entrez*, les enfants posent avec bruit la main droite sur la table et en même temps passent la jambe dans le banc ; aux mots *dans vos bancs*, ils passent l'autre jambe et s'asseyent face à leurs ardoises... *Prenez-ardoises* au mot *prenez* les enfants portent la main droite à la ficelle qui sert à suspendre l'ardoise au clou qui est devant eux, et par la gauche, ils saisissent l'ardoise par le milieu ; au mot *ardoise*, ils la détachent et la posent sur la table. »²⁴

À partir de tels exemples Foucault identifie quatre éléments de la discipline. Premièrement la discipline s'occupe de *repartir l'espace*. Dans les hôpitaux, les malades différents sont attribués à différentes salles, les manufactures sont strictement divisées en fonction des différents activités, etc. Deuxièmement, la discipline vise à *organiser le temps*. Dans les manufactures et les casernes, des emplois du temps stricts deviennent importants. On commence à diviser les gestes en opérations successives, comme le montre clairement le passage ci-dessus. Troisièmement, la discipline veut *contrôler la genèse* des individus. La division de l'espace et du temps permet de mieux distinguer les individus. Les distinguer et leur attribuer une place et une tâche précises, implique toujours de leur affecter une note de niveau. Ainsi la discipline impose toujours aux gens de s'entraîner pour atteindre un meilleur niveau. Cela vaut non seulement pour les écoles, mais aussi plus généralement dans l'ordre social qu'introduit la discipline. Le dernier élément de la discipline concerne la *recombinaison des individus* pour les faire fonctionner ensemble comme une seule machine.

Après cette *analytique* de la discipline, Foucault décrit *l'exercice* de la discipline. Il parcourt une deuxième fois tout le champ de la discipline, cette fois en étant plus attentif aux moyens utilisés pour imposer aux gens une discipline. Les méthodes d'exercice de la discipline sont la *surveillance hiérarchique*, *l'examen* et la *sanction normalisatrice*. Ce sont des activités qui marquent le passage de la classification des gens au pouvoir productif qui les façonne.

L'architecture des écoles et manufactures vise à faciliter la visibilité et la *surveillance* de tous les individus et les soumet aux relations de pouvoir. Des *examens*, introduits partout, constituent une autre façon de rendre visible et d'enregistrer le niveau des individus.

Par la *sanction normalisatrice*, le rapport entre surveillance et pouvoir devient plus direct. Foucault écrit : « La répartition selon les rangs ou les grades a un double rôle : marquer les écarts, hiérarchiser les qualités, les compétences et les aptitudes ; mais aussi de châtier et récompenser »²⁵. La discipline fonctionne comme un système punitif hors du système judiciaire, dispersé dans les pratiques de la vie quotidienne en corrigeant des gestes habituels, toujours selon le principe productif : « Châtier, c'est exercer »²⁶. À l'école, « distribuer les élèves selon leurs aptitudes et leur conduite, donc selon l'usage qu'on pourra en faire quand ils sortiront l'école » c'est aussi « exercer sur eux une pression constante pour

²⁴ SP, p. 169. Cité par Foucault d'après : J.-B. de La Salle, *Conduite des Écoles chrétiennes*, 1828, p.137-138.

²⁵ SP, p. 183.

²⁶ SP, p. 182.

qu'ils se soumettent tous au même modèle », pour qu'ils se ressemblent tous. « En un mot », dit Foucault, cette pénalité perpétuelle « *normalise* »²⁷.

Même si la distinction entre l'analytique et l'exercice de la discipline n'est pas toujours maintenue très strictement, Foucault l'applique de manière *systematique*. En mettant l'accent sur l'exercice, Foucault insiste sur le fait que la discipline ne définit pas seulement l'individu discipliné, mais aussi tout le travail d'entraînement nécessaire pour le produire effectivement. Voici, la description du bon soldat selon Foucault :

« (...) d'une pâte informe, d'un corps inapte, on a fait la machine dont on a besoin ; on a redressé peu à peu les postures ; lentement une contrainte calculée parcourt chaque partie du corps, s'en rend maître, plie l'ensemble, le rend perpétuellement disponible, et se prolonge dans l'automatisme des habitudes... »²⁸.

Le choix du terrain des faits historiques pour nourrir l'analytique de la discipline illustre le détournement vers l'*opérativité*. Or, en adoptant le point de vue de l'*exercice* Foucault accentue cette orientation. D'abord, il s'abstient de comprendre la société en la reconstruisant idéologiquement. La compréhension de la société exige des *faits historiques et empiriques*. De plus, il veut démontrer que ce système de la discipline, comme dispositif passe par un assemblage d'éléments hétérogènes. Il décrit les efforts, les stratégies, les exercices et l'entraînement des gens requis par un *assemblage actif*.

2.4 Deux figures de l'agent des techniques

Pour mettre au jour le rôle des techniques dans la discipline, considérons premièrement, l'usage que fait Foucault du panoptique, et deuxièmement, les techniques dans les exercices disciplinaires. Ainsi se dessinent deux figures des techniques chez Foucault.

Le panoptique est introduit sur la fin de la partie sur la discipline. Foucault rappelle d'abord les mesures rigoureuses prises quand la peste se déclarait dans une ville. Il s'agissait de l'imposition d'une quarantaine par moyen d'un strict quadrillage spatial et une surveillance hiérarchiquement organisée, selon des schémas disciplinaires. Mais l'application de ces schémas n'est pas restée restreinte à la situation exceptionnelle et urgente de la ville pestiférée ; ils se sont répandus dans les instances de la société moderne. La prison panoptique de Bentham est, selon Foucault, la « figure architecturale »²⁹ de cette composition de répartir et façonner.

La prison panoptique qu'a proposée Bentham a une forme circulaire. Un bâtiment circulaire est formé par un anneau de cellules. Il compte six étages. Au centre de ce cercle est plantée une tour de surveillance. Les cellules sont largement ouvertes du côté de la tour centrale. Seul un grillage de fer peu épais est prévu. La tour centrale est entourée d'une

²⁷ SP, p. 185.

²⁸ SP, p. 137.

²⁹ SP, p. 201.

galerie couverte d'une jalousie transparente « qui permet aux regards de l'inspecteur de plonger dans les cellules, et qui l'empêche d'être vu »³⁰.

Cette « simple idée d'architecture³¹ » facilite une surveillance totale des prisonniers, et devait introduire une réforme complète des prisons. On peut « s'assurer de la bonne conduite actuelle et de l'amendement des prisonniers, fixer la santé, la propreté, l'ordre, l'industrie dans ces demeures jusqu'à présent infectées de corruption morale et physique, fortifier la sécurité publique en diminuant la dépense au lieu de l'augmenter³² ».

Foucault est entièrement d'accord avec Bentham sur l'importance de l'invention architecturale pour des effets sociaux. Dans son commentaire, il met l'accent sur la façon dont des relations de pouvoir sont engendrées par l'architecture :

« Celui-ci [le pouvoir] a son principe moins dans une personne que dans une certaine distribution concertée des corps, des surfaces, des lumières, des regards ; dans un appareillage dont les mécanismes internes produisent le rapport dans lequel les individus sont pris. »³³

Telle est la première figure de l'agent des techniques dans *Surveiller et punir*. Une certaine forme de la technique produit des rapports dans lesquels les usagers se trouvent pris. Une fois le panoptique installé, les habitants sont inévitablement pris dans des rapports de pouvoir qu'*impose* la forme de ce système technique.

On trouve dans *Surveiller et punir* une deuxième figure des techniques qui se manifeste comme agent social. Elle se trouve partout dans les sections sur l'analytique et l'exercice de la discipline. Non seulement la technique (architecturale entre autres) peut enfermer des individus dans des relations de pouvoir, mais la discipline construit aussi des assemblages qui ne reposent pas sur une imposition coercitive. Ils dépendent davantage des liens ou des soudures qui se mettent en place entre des humains et des techniques. Ces soudures ou assemblages produisent des aptitudes, des usages habituels des techniques qui façonnent le mode d'existence des individus.

Soit, par exemple, l'apprentissage de l'écriture : « (...) la partie du bras gauche depuis le coude jusqu'à la main, doit être placée sur la table. Le bras droit doit être éloigné du corps d'environ trois doigts, et sortir à peu près de cinq doigts de la table, sur laquelle il doit porter légèrement. Le maître fera connaître aux écoliers la posture qu'ils doivent tenir en écrivant, et les redressera soit par signe ou autrement, lorsqu'ils s'en écarteront »³⁴.

Ou l'apprentissage du tir au fusil : « Portez l'arme en avant. En trois temps. On enlèvera le fusil de la main droite, en le rapprochant du corps pour le tenir perpendiculairement vis-à-vis du genou droit, le bout à hauteur de l'œil, le saisissant en frappant de la main gauche, le

³⁰ Jeremy Bentham, *Panoptique. Mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection, et nommé des maisons de force*. Mille et une nuits, 2002, p. 12-13.

³¹ Idem, p. 11.

³² Idem, p. 10.

³³ SP, p. 203.

³⁴ SP, p. 154. Cité par Foucault depuis J.-B. de La Salle, *Conduite des Écoles chrétiennes*, 1828, p.63-64, avec un dessein schématique de ces directives de posture, reproduit dans *Surveiller et punir*.

bras tendu serré au corps à la hauteur du ceinturon. En deuxième, on ramènera le fusil de la main gauche devant soi, le canon en dedans entre le deux yeux, à plomb, la main droite le saisira à la poignée (...) »³⁵

C'est sur ce dernier exemple que Foucault présente la soudure du corps et des techniques, comme le dessein d'un « engrenage soigneux »³⁶ :

« On a là un exemple de ce qu'on pourrait appeler le codage instrumental du corps. Il consiste en une décomposition du geste global en deux séries parallèles : celles des éléments du corps à mettre en jeu (main droite, main gauche, différents doigts de la main, genou, œil, coude, etc.), celles des éléments, des objets qu'on manipule (canon, crante, chien, vis). »³⁷

Foucault a retrouvé dans les archives de l'armée et de l'école des directives qui portent traces d'un processus d'assemblage des corps et des techniques, par recombinaison comme par entraînement. Les techniques ne sont ni de simples instruments à l'usage de l'homme, ni des choses qui imposent leurs lois à l'homme. C'est l'entraînement disciplinaire qui fait que les humains et les techniques s'ajustent l'un à l'autre jusqu'à former soudure. C'est là la deuxième figure d'agent social des techniques chez Foucault : le corps humain est corrélé aux techniques par des *entraînements* disciplinaires.

Comme l'*imposition* des relations du pouvoir, cet *entraînement* des gestes corrélés aux techniques maintient évidemment aussi un rapport au pouvoir disciplinaire. Mais cette fois, ce n'est pas la « figure architecturale » qui renvoie l'ordre systématique de la discipline, c'est l'adaptation du corps à l'ordre disciplinaire. L'accent est mis sur le travail d'entraînement nécessaire pour façonner les gestes et les aptitudes du corps humain à utiliser des techniques et ainsi à s'adapter à l'ordre disciplinaire de la société moderne. C'est surtout ce deuxième rôle des techniques qu'on trouve chez Foucault, d'entraînement des corrélations, qui constitue, à nos yeux, la contribution essentielle de Foucault à la philosophie des techniques. On comprend sa genèse à partir du détour méthodologique par le registre opératif en deux temps. Premièrement il passe de l'entendement comme reconstruction idéologique aux *faits historiques et empiriques* et, deuxièmement, il passe de l'analyse des éléments à l'*assemblage actif*.

2.5 Latour : le script des objets techniques

Bruno Latour, sociologue et anthropologue des sciences et des techniques dans les sociétés contemporaines, lui aussi a abordé l'agent des techniques, notamment dans quelques articles rassemblés dans *La clef de Berlin* de 1993. Tout comme Foucault a insisté sur les détails, Latour a consacré ses recherches aux « petites choses ». Il analyse par exemple la direction

³⁵ SP, p. 155. Cité par Foucault depuis *Ordonnance de 1^{er} janvier 1766*, titre XI, art. 2.

³⁶ SP, p. 154.

³⁷ SP, p. 155.

du comportement humain à travers des portes-clefs, des ceintures de sécurité, ou encore des grooms. Il y montre comment des décisions morales ont été déléguées au milieu des dispositifs techniques. Les dispositifs techniques sont porteurs d'impératifs tacites que Latour nomme *scripts*.

« Comment les prescriptions codifiées dans le mécanisme peuvent-elles s'exprimer en mots ? En les remplaçant par des enchaînements de phrases (souvent à l'impératif) qui sont dites (silencieusement et continûment) par les mécanismes au bénéfice de ceux qui sont mécanisés : 'Faites ceci, faites cela, conduisez-vous ainsi, n'allez pas par là, vous devez faire ainsi, il est permis d'aller là-bas', etc. C'est ce que j'appelle après Madeleine Akrich, un *script* »³⁸.

Analyser ainsi la « parole des techniques » contemporaines et familières de notre environnement quotidien est autre chose qu'analyser des directives dans des archives du XVIII^e siècle comme l'a fait Foucault. Latour regarde l'agent des techniques actuel, tandis que Foucault par son orientation historique montre davantage le travail, l'entraînement nécessaire pour assembler les gens et les techniques. D'une certaine façon, Foucault et Latour s'approchent alors de l'autre côté au même objet pour en découvrir l'agent social. Foucault le dévoile en démontrant les efforts et les stratégies qui ont façonné la corrélation entre l'homme et la technique. Des directives archivées donnent l'information nécessaire pour ce travail. Latour s'efforce de dévoiler l'agent des techniques sans qu'il puisse disposer de telles directives. La méthode à suivre devient alors d'observer comme anthropologue la pratique d'usage des techniques, pour découvrir si cette pratique montre des effets sociaux qui proviennent de la configuration des techniques.

D'ailleurs, Foucault serait sûrement tout disposé à se mettre à l'écoute, comme Latour, aux directives inscrites dans les objets techniques. Dans l'interview « L'œil du pouvoir » au sujet de *Surveiller et punir* et de la réédition du *Panoptique* de Bentham, quand il est interrogé sur la liaison entre la surveillance et la sexualité, Foucault utilise des notions qui ressemblent beaucoup au vocabulaire de Latour :

« Dans ces thèmes de surveillance (...) il paraît que les contrôles de sexualité s'inscrivent dans l'architecture. Dans le cas de l'École militaire, la lutte contre l'homosexualité et la masturbation est dite par les murs »³⁹.

³⁸ Bruno Latour, *La clef de Berlin*. Paris, La Découverte, 1993, p. 62. Latour a donné de nombreux exemples de cette délégation de la morale aux techniques, mais on peut en ajouter d'autres. Imaginons par exemple une visite avec Latour à l'ancienne place centrale de la ville d'Enschede aux Pays-Bas. On y observe des urinoirs qui sortent de terre les soirs de sortie. Comment assurer que les hommes les utilisent de fait, au lieu d'abuser de la vieille église qui se dresse sur la place ? On note d'ailleurs que le dessin de la place comprend aussi des lampes dans le sol, assez intenses, qui éclairent l'église, à la nuit tombée. Comme il n'est pas agréable de se trouver en pleine lumière pour se soulager, l'effet de ces lampes est de promouvoir l'usage des urinoirs. En employant la méthode du *script*, les lampes disposent alors d'une prescription : « Ne venez pas ici ; rendez vous aux urinoirs, c'est plus agréable ! » Madeleine Akrich a introduit cette méthode de description du fonctionnement des objets techniques. Voir : Madeleine Akrich « Comment décrire les objets techniques ? », dans : *Technique et culture*. Vol. 5, 1987, p. 49-64.

³⁹ Foucault, 2001, « L'œil de pouvoir », p. 193.

L'approche du *script* des techniques ne donne pas tellement une troisième figure de l'agent des techniques, après l'imposition du pouvoir et entraînement des gestes corrélés aux techniques. Les deux figures déjà établies sont très générales. En plus elles ne veulent prescrire toute forme d'agent des techniques possibles, mais elles sont des outils pour des analyses historiques et empiriques, pour découvrir les formes spécifiques à chaque situation de la corrélation entre les gens et les techniques. La notion de script des techniques, le scénario d'usage impliqué dans la configuration, est donc surtout une autre méthode de recherche qui donne accès à toute la culture technique contemporaine pour y découvrir le rôle des objets techniques.

3. Gouverner et façonner les gens

La notion grecque de *technê* a une signification plus large que seulement les dispositifs techniques. Pour Foucault la « technique » inclut aussi le gouvernement comme techniques ou méthodes de l'exercice de pouvoir. Dans le chapitre dernier nous avons volontairement cherché dans *Surveiller et punir* les figures d'agent des techniques au sens plus étroit de dispositif matériel. Pour rendre visible la contribution de Foucault à la philosophie empirique des techniques ce détour a paru indispensable. Le résultat a été la qualification de deux figures générales de l'agent des techniques.

Dans ce chapitre-ci nous voulons replacer ces figures d'agent des techniques dans le cadre élargi du champ de *technê*, ce qui inclut le gouvernement et façonnement des gens. De cette façon deviennent claires les conséquences politiques et éthiques des analyses des techniques de Foucault.

3.1 *Le panoptisme et le sujet morale*

Dans la section « Panoptisme » de *Surveiller et punir* Foucault analyse le fonctionnement de la prison panoptique, dont on a parlé plus haut dans le cadre de l'agent des techniques. Le projet du panoptique de Bentham sert Foucault également comme l'exemple privilégié d'une « technique de gouvernement », dans le sens de méthode d'exercer le pouvoir. Foucault accentue que le projet de Bentham prévoit l'application volontaire du modèle panoptique pour réaliser des effets sociaux, un contrôle des gens :

« Le panoptisme, c'est le principe général d'une nouvelle 'anatomie politique' dont l'objet et la fin ne sont pas le rapport de souveraineté mais les relations de discipline. (...) Ces disciplines que l'âge classique avait élaborées en des lieux précis et relativement fermés – casernes, collèges, grand ateliers – et dont on n'avait imaginé la mise en œuvre globale qu'à l'échelle limitée et provisoire d'une ville en état de peste, Bentham rêve d'en faire un réseau de dispositifs qui seraient partout et toujours en éveil, parcourant la société sans lacune ni interruption. »⁴⁰

Le modèle panoptique ne se restreint à ce projet de prison, mais s'est répandu progressivement partout dans la société. Ici pointe la critique de Foucault : la société se transforme en un « société disciplinaire »⁴¹ qui serait aussi bien caractérisée comme *technocratie*.

Comme on l'a déjà signalé, les liens à l'actualité restent toujours en arrière-plan, implicites. Foucault ne prend pas explicitement position sur la société disciplinaire et « technocratique ». Il ne montre qu'un « sentiment de malaise », comme l'a désigné Hub

⁴⁰ SP, p. 210.

⁴¹ SP, p. 211.

Zwart.⁴² D'autres, notamment Jürgen Habermas et Charles Taylor, ont critiqué Foucault pour avoir chassé toute possibilité d'une position critique avec son concept du pouvoir omniprésent et totalitaire.⁴³ Il est clair, que la société disciplinaire ne s'accorde bien à la notion d'éthique. Le pouvoir qui façonne et gouverne l'homme, rend impuissant tout principe éthique. Pour que l'éthique puisse effectivement guider des actions humaines il faut que les coercitions ne serrent pas partout ; il faut que l'homme puisse espérer des issues. Or, selon Foucault le pouvoir est effectivement inévitable.

La critique de Foucault va encore plus loin. Ne pas seulement sont les gens, volant conduire leurs vies selon des principes morales, empêchés par la discipline. De surcroît, Foucault affirme qu'il ne faut pas même supposer qu'il y ait une forme de subjectivité qui précède la discipline. Dans *Surveiller et punir*, il s'agit de rompre avec l'idée du sujet morale.

« L'homme dont on nous parle et qu'on invite à libérer est déjà en lui-même l'effet d'un assujettissement bien plus profond que lui. (...) L'âme, effet et instrument d'une anatomie politique ; l'âme, prison du corps. »⁴⁴

L'âme est un effet du pouvoir productive de la société disciplinaire. Le sujet n'existe pas que dans le registre opératif comme effet d'un processus de production. L'homme n'est pas seulement gouverné par le pouvoir disciplinaire, il est effectivement produit et façonné par les procédures disciplinaires. L'âme, la subjectivité, n'est pas selon Foucault une substance primitive, mais elle provient des techniques de façonnement et gouvernement.

3.2 *La discipline et les techniques aujourd'hui*

Dans *Surveiller et punir* Foucault lui-même ne s'explique sur l'enjeu actuel des ses analyses de la discipline. Comme déjà noté sa pensée montre des ressemblances à une pensée technocratique. Foucault semble rejoindre les critiques de la technique comme celles-ci de Jacques Ellul ou de Martin Heidegger. Pour eux aussi le progrès technique engendre un système qui domine l'homme. Il semble qu'une prolongation de la découverte de l'agent des techniques contemporaines ne puisse qu'intensifier la qualification de la société comme une société disciplinaire. Et cette qualification rend très problématique la conception d'une éthique des techniques. Face à une système si forte la question de l'éthique des techniques ne peut se poser que de manière suivante : La culture humaine peut-elle se maintenir face à la culture technique ? L'une ou l'autre doit gagner.

Ni Ellul ni Heidegger n'ont développé une éthique des techniques dans le sens des propositions pour gouverner le développement technique. Pour eux la domination sur la

⁴² Voir : Hub Zwart, *Technocratie en onbehagen. De plaats van de ethiek in het werk van Michel Foucault*. Nijmegen, Sun, 1995. (Technocratie et malaise. Sur la place de l'éthique dans l'œuvre de Michel Foucault.)

⁴³ Ce sujet a souvent été commenté. Voir par exemple : Timothy O'Leary, *Foucault. The art of ethics*. Londre et New York, Continuum, 2002, p. 160.

⁴⁴ SP, p. 34.

culture humaine qui va de pair avec la technique moderne ne permet aucune bonne voie de développement. Il ne reste qu'une dénonciation très forte de la technique moderne, ou une attitude d'impassibilité.

C'est bien dans cette lutte des cultures que *Surveiller et punir* semble s'inscrire. Cependant, il y a une différence importante. Le gouvernement et façonnement des gens envahissent l'homme, mais Foucault ne définit pas une position critique en dehors de cette domination par la discipline. Il dénonce une conception morale ou humaniste pure et fondamentale de l'homme, qui pourrait fournir une telle position critique. Foucault ne croit pas à une forme originale de subjectivité, qui existerait en dehors de tout gouvernement et façonnement, qui précéderait toute forme de *technê*. Tandis que nous avons lu *Surveiller et punir*, du point de vue de la philosophie des techniques, Foucault l'a plutôt écrit pour critiquer l'idéologie humaniste. Il n'y a pas de fondements transcendants pour une idée universelle de l'homme. Selon Foucault il n'y a pas de recours justifié en dehors du registre d'opérativité et de *technê*. Aussi les idées humanistes et les pratiques de réforme humaniste opèrent dans ce registre. Ainsi pouvait Foucault affirmer sur le façonnement des gens par les disciplines : « Et de ces vécilles, sans doute, est né l'homme de l'humanisme moderne. »⁴⁵

Dans le modèle d'une lutte entre les cultures humaines et techniques, la place de l'éthique se conçoit difficilement du fait de la force supérieure de la technique. Ou bien, la place de l'éthique converge évidemment avec la culture humaine, mais on doute qu'elle ne soit entièrement impuissante. La philosophie empirique des techniques, en tournant vers le registre opératif, ne peut espérer de faire invertir ce rapport de force entre les cultures. Souvent l'approche empirique des techniques est pourtant comprise comme un affaiblissement de la pensée dite abstraite et trop déterminée.⁴⁶ Il est vrai que la voie unique des développements de la technique (*the one best way*) se voit contesté par des recherches empiriques. Mais en même temps l'agent des techniques est découvert en plus de détail, sans pour autant affaiblir. Ce fait se comprend sans difficultés : des recherches empiriques ne peuvent que découvrir des chaînes de causes.

À la différence de cette conception des deux cultures, Foucault entend la subjectivité et la technique comme appartenant au même registre d'opérativité. Il faut cependant noter que cela ne rend la place propice de l'éthique sans problèmes non plus. Dans ce cas on se trouve privé d'un point de vue en dehors des processus disciplinaires. La subjectivité comme résultat de la discipline, n'est pas un sujet autonome dans le sens traditionnel de l'éthique. Qu'est-ce que veut dire être un sujet qui prétend conduire sa vie, quand on est en même temps une marionnette, constituée et dirigée par des techniques de pouvoir et des objets techniques ? C'est bien à ce problème qu'essaie répondre la pensée éthique ultérieure de Foucault.

⁴⁵ SP, 143.

⁴⁶ Voir : Verbeek 2005, p. 4-5.

Avant de passer à l'éthique de Foucault, nous voulons cependant d'abord démontrer et éclairer les problèmes évoqués ici par référence au problème de la morale dans l'approche empirique des techniques de Latour.

3.3 Latour et la morale

Comme la recherche anthropologique de Latour donne une méthode afin de poursuivre l'analyse de l'agent des techniques dans la culture contemporaine, nous voulons démontrer la place problématique d'une éthique par référence aux recherches des techniques par Latour. Latour a abordé le problème d'éthique de façon assez remarquable. Il ne présente pas la découverte de l'agent des techniques comme un problème pour l'éthique, mais comme la « masse manquante » de la morale contemporaine. Tandis que les moralistes se plaignent « de la dégradation de la morale, de la perte des valeurs, de l'envahissement des pauvres sujets par des machines inhumaines »⁴⁷, Latour estime que la masse manquante de la moralité et des valeurs est justement à trouver dans le rôle des objets techniques dans nos vies.

« Nous admettons fort bien que les techniques soient le prolongement de nos organes. Nous savions qu'elles étaient la démultiplication de la force. Nous avons simplement oublié qu'elles étaient aussi la délégation de notre morale. »⁴⁸

Il est clair que l'agent des techniques a une importance à l'égard du comportement humaine et ainsi une importance morale. En plus, décrire l'agent des techniques comme une délégation des décisions sur le comportement semble éclairant. Cependant, il est autre chose de comparer la structuration de nos actions par l'invention et l'usage des techniques avec la structuration par la morale. Toutefois, c'est exactement à quoi vise Latour.

Dans son livre *Changer de société – Refaire de la sociologie* Latour s'oppose à la conception d'une *force sociale* invisible ou transcendantale qui pourrait fournir des explications pour des phénomènes qui échappent des cadres explicatifs des sciences dures. Également il s'oppose à une conception du social qui repose entièrement sur les *interactions vis-à-vis* des gens. Il y a bien une force cohésive, une préstructuration, qui est trop forte pour pouvoir provenir des interactions locales, vis-à-vis. Mais cette structuration n'est pas elle-même « le social » en tant que force non-empirique toujours déjà présente. Elle consiste en des *associations*, qui rassemblent et tiennent effectivement ensemble les gens. La sociologie devrait porter son intérêt à l'assemblage des associations. Et cela signifierait de rédiger des comptes rendus progressivement détaillés des actions et interactions humaines, tout comme du rôle des médiateurs de l'action que jouent les objets techniques : « suivre les acteurs eux-mêmes ». La sociologie prendrait alors pour objet non pas la « société » mais le « collectif », terme choisi par Latour pour désigner l'ensemble des associations des humains et non-humains.

⁴⁷ Bruno Latour, *La clef de Berlin*. Paris, La Découverte, 1993, p. 25.

⁴⁸ Idem, p. 32.

Pour Latour il n'y a pas une différence fondamentale entre les humains dotés de la capacité d'action et les choses, qui en seraient privés. Humains et non-humains font tous partie des mêmes longues chaînes d'associations. Rechercher l'action humaine signifie pour Latour d'affirmer qu'« un acteur n'agit pas : on le *fait* agir ». ⁴⁹ L'« action » est toujours dislocale ; elle provient d'une multitude d'influences. Dans ce cadre, retrouver la morale distribuée dans la culture matérielle a un sens ambigu. Latour affirme qu'on a trouvé la masse manquante de la *morale*. Mais, cette découverte peut aussi bien être décrite comme la masse manquante de la *discipline* ? L'anthropologie des techniques dans la société, le collectif, contemporaine nous mène à la trouvaille d'un nombre infini d'association avec les objets techniques, associations qui font faire quelqu'un quelque chose. Une telle structuration de l'action par les associations entre les gens et les objets, n'est pas traditionnellement ce qu'on entend par la morale ; elle se comprend aussi bien, au contraire, comme une manifestation de la discipline aujourd'hui.

Latour conteste cependant une telle lutte des cultures distinctes humaines et techniques. Il est bien le cas que l'action est toujours en quelque sorte le mouvement d'une marionnette. Mais, cela ne signifie pas selon lui la perte de notre part humaine.

« Les ficelles sont toujours là, mais elles véhiculent de l'autonomie ou de l'assujettissement en fonction de la *façon* dont ils sont tenus. » ⁵⁰

Latour rejoint Foucault en attribuant la subjectivité au même registre opératif que l'agent des techniques. Il entend aussi trouver une façon d'éviter la lutte entre les cultures humaines et techniques. Comment reformuler le projet des recherches en sciences sociales de façon qu'une *orientation empirique* qui trouvera toujours des enchaînements des *causes* peut enrichir les conceptions de l'action et de la politique au lieu de les empêcher ?

Il est impossible de représenter ici toute l'étude de Latour. Mais il est devenu clair que l'orientation vers une philosophie empirique des techniques, chez Latour aussi, provoque les idées sur la subjectivité et la morale. Pour qu'une éthique des techniques soit apte d'aborder des problèmes suscités par l'agent des techniques, il faut une autre sorte d'éthique des techniques que celle de la protection de la culture humaine contre la technique. Mais, cela exige un renouvellement respectable des idées établies dans le domaine de la morale sur la liberté et le sujet moral. Les derniers ouvrages de Foucault, vers lesquels on passera maintenant, entreprennent justement cette tâche.

⁴⁹ Bruno Latour, *Changer de société – Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006, p. 67.

⁵⁰ Idem, p. 317.

4. Foucault et la philosophie morale

Le détour par le registre opératif a mené Foucault dans *Surveiller et punir* à la « découverte du corps comme objet et cible de pouvoir », un « corps qu'on manipule, qu'on façonne, qu'on dresse »⁵¹. Il s'agit selon Foucault des techniques de pouvoir disciplinaire dont « sans doute, est né l'homme de l'humanisme moderne »⁵². Dans *La volonté de savoir*, de 1976, Foucault a prolongé ces études, mais cette fois en prenant pour domaine la sexualité. Il annonce une histoire de la sexualité en plusieurs tomes. Mais il change ces projets et ne publie pas les volumes annoncés. Huit ans après, en 1984, il publie la suite de son étude sur la sexualité en deux tomes. Ces deux volumes sont cependant d'un tout autre caractère que ceux initialement prévus.

Dans l'introduction à *L'usage des plaisirs*, Foucault explique comment et pourquoi il a effectué un déplacement théorique. Après avoir dirigé ses analyses sur le savoir et le pouvoir, « un autre travail semblait s'imposer » : « analyser ce qui est désigné comme 'le sujet' », « étudier les jeux de vérité dans le rapport de soi à soi et la constitution de soi-même comme sujet »⁵³. Ces recherches ont conduit Foucault à étendre la période historique jusqu'à l'Antiquité grecque et romaine. La recherche archivistique sur les projets et directives qui décrivent les pratiques dans les institutions modernes a été remplacée pour une recherche en bibliothèque sur des livres anciens, des lettres, des dialogues, en cherchant des textes prescriptifs qui contiennent des règles morales et des leçons sur la bonne conduite. « Ces textes avaient pour rôle d'être des opérateurs qui permettaient aux individus de s'interroger sur leur propre conduite, de veiller sur elle, de la former et de façonner soi-même comme sujet éthique. »⁵⁴

Voilà la grande différence : Foucault ne s'intéresse plus à la manière dont les individus sont *façonnés* pour ressembler à *l'homme de l'humanisme moderne*. En revanche, il s'intéresse à la manière dont l'individu *se façonne lui-même* comme *sujet éthique*. Ce retour sur la constitution du sujet comme pôle important et négligé de l'éthique ouvre la possibilité d'inclure l'agent social des techniques dans l'éthique. Dans les chapitres suivants les réflexions sur la philosophie des techniques seront complétées par des notions éthiques, pour arriver aux contributions de Foucault à une éthique des techniques.

Foucault s'est donc tourné vers l'éthique. Mais il entend l'éthique en un sens bien particulier. Il a voulu écrire une généalogie du sujet, ou une généalogie de l'éthique comme subjectivisation, c'est-à-dire constitution de soi-même comme sujet. En ce qui concerne l'histoire de la sexualité, le point de saisie n'est pas la succession des codes moraux, les

⁵¹ Foucault 1975, p. 135.

⁵² Idem, p. 143.

⁵³ Michel Foucault, *Histoire de la sexualité 2. L'usage des plaisirs*. Paris, Gallimard 1997a, p. 13.

⁵⁴ Foucault 1997a, p. 21.

obligations et les interdits quant à la sexualité. En revanche, la question est : pourquoi et comment les gens vont-ils reconnaître la vérité des connaissances établies et se soumettre à un régime de sexualité ? Foucault constate d'ailleurs que le contenu des prescriptions ne change guère au cours de l'histoire – on a toujours des appels à la tempérance et à la fidélité conjugale. Ce qui change c'est plutôt le rapport des gens aux prescriptions, leur attitude vis-à-vis des codes moraux. En mettant ainsi l'accent sur l'attitude du sujet, Foucault montre que, bien qu'il y eût déjà des codes dans l'Antiquité, ils étaient moins importants.

Les codes et leurs fondements ne sont, selon Foucault, qu'une partie de l'éthique. Quant à la sexualité, outre les prescriptions et interdits, c'est un domaine plus général des fonctions corporelles, des actions possibles et des sentiments qui est à la base des problèmes que l'homme a toujours éprouvés. C'est l'expérience et la manière d'aborder ces problèmes qui pour Foucault constitue le sens plus général de l'éthique. « Bref, l'interdit est une chose, la problématisation morale en est une autre. »⁵⁵ Dans *L'histoire de la sexualité* Foucault cherche à retracer les changements de cette expérience de la sexualité. Comme fil directeur Foucault pose la question : « comment, pourquoi et sous quelle forme l'activité sexuelle a-t-elle été constituée comme domaine moral ? Pourquoi cette 'problématisation' ? »⁵⁶

Les recherches de Foucault le mènent à caractériser l'éthique antique comme une « esthétique de l'existence », ou une « art de vivre ». La vie était considérée comme le matériau pour une œuvre d'art. Le point cardinal de cette éthique était un travail de soi sur soi en se donnant soi-même un *êthos*, une attitude et un mode de vie délibéré ; et cela non pas parce que c'était obligatoire, mais plutôt suite à un choix personnel.

Plus généralement, Foucault a redéfini son projet philosophique comme « une histoire de la vérité : analyser non les comportements ni les idées, non les sociétés ni leurs 'idéologies', mais les *problématisations* à travers lesquelles l'être se donne comme pouvant et devant être pensé et les *pratiques* à partir desquelles elles se forment »⁵⁷. Ainsi Foucault a trouvé une façon de saisir la façon dont les gens eux-mêmes délibèrent sur leur comportement et s'efforcent de le conduire. Il s'agit d'une éthique qui s'accorde à son tournant vers le registre opératif et qui est ainsi un complément de ses recherches antérieures.

Afin de mieux comprendre le passage de l'éthique du code et des principes à l'éthique de l'*êthos*, il semble indispensable de qualifier les points de départ de l'art de vivre dans le domaine de la philosophie morale. Cela constitue l'objectif de la suite de ce chapitre.

4.1 *L'éthique dans son sens moderne*

En philosophie morale sont souvent distinguées trois théories des fondements de la morale : les théories déontologiques fondées sur le respect de règles, les théories conséquentialistes fondées sur l'appréciation des conséquences de l'action, et enfin les théories fondées sur la

⁵⁵ Idem, p. 18.

⁵⁶ Idem.

⁵⁷ Idem, p. 19.

notion de vertu. Les auteurs de référence sont respectivement Emmanuel Kant et son éthique de l'impératif catégorique, puis Jeremy Bentham et l'utilitarisme et enfin Aristote qui représente l'éthique des vertus.

Un critère conséquentialiste s'applique aux effets d'une action alors que dans la morale déontologique, l'intention du sujet d'action est évaluée, sans prendre compte des effets, au moins dans un premier temps. Cette distinction systématique ne s'applique pas très bien à l'éthique des vertus, car les vertus sont plutôt des qualités d'une personne comme un savoir-agir dans des circonstances sociales. La valeur morale d'une personne et ses actions dépend dans ce cas des habitudes culturelles. On ne dispose pas comme chez Kant ou Bentham, d'un seul principe rationnel pour l'évaluation morale. L'élaboration d'un tel principe rationnel permettant de dépasser l'influence des circonstances hasardeuses était justement l'enjeu des théories modernes de Kant et Bentham.

Toutefois Kant et Bentham, à leur époque, ne critiquaient pas directement la théorie aristotélicienne des vertus, mais plutôt celle du *sens moral*. D'après cette notion, l'homme dispose d'une disposition naturelle à savoir ce qu'est le bien et d'une inclination à le faire. Cependant, selon Bentham, comme selon Kant, il faut faire l'économie d'un tel sens pour chercher dans la *raison* des critères de bonté plus certains, fondés sur un seul *principe rationnel et univoque*. Ils ont voulu s'abstenir de toute référence à des inclinations et désirs corporels comme à des circonstances sociales. En plus la raison devrait surpasser tout savoir qui ne s'appuie pas suffisamment sur la raison comme la croyance religieuse ou la philosophie scolastique.

L'essai de formuler une éthique à partir d'un seul principe rationnel était à l'époque une approche innovatrice et critique. Elle s'est opposée à une théorie morale plutôt descriptive et circonstancielle qui ne savait pas vraiment se déprendre des interférences pour atteindre une position « critique », c'est-à-dire une position indépendante des sentiments personnels et variables.⁵⁸ Cet *aspect critique* demeure dès lors très important et caractérise la philosophie morale dans son sens moderne. En s'écartant des approches plutôt descriptives, l'éthique acquiert une valeur prescriptive ou normative. La science de la conduite s'est divisée en deux : l'éthique d'un côté et la sociologie, l'anthropologie et le psychologie d'autre côté.

Le principe que Bentham propose comme critère moral est le principe d'*utilité*. Le bien est ce qui propage le plus grand bonheur pour le plus grand nombre. L'évaluation d'une action revient à savoir si l'action a pour conséquence l'augmentation du *bonheur*. Bentham n'a pas inventé la notion d'utilité, mais il lui donne un sens « radical ». Cela veut dire que l'utilité s'entend non seulement comme un caractère du comportement humain, mais en donne une justification rationnelle. De plus, elle peut être appliquée à la détermination de la conduite individuelle aussi bien qu'aux institutions sociales.⁵⁹

⁵⁸ Catherine Audard pose à ce propos : « Le principe d'utilité de Bentham, comme l'impératif catégorique kantien, lutte contre l'arbitraire des passions et de l'intérêt personnel égoïste. » Catherine Audard, *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme*. Paris, PUF, 1999, t. I, p. 18.

⁵⁹ Voir : Idem, p. 25-29 ; Jeremy Bentham, « Fragment sur le gouvernement » Reproduit partiellement dans : Audard, 1999, t. I, p. 232.

Kant montre une insistance pareille à l'égard du principe rationnel. Il ne le trouve cependant pas dans l'utilité d'une action, mais dans l'*intention* de l'acteur. Les conséquences d'une action ne sont jamais entièrement connues, ni contrôlables. C'est pourquoi elles ne peuvent pas, selon Kant, servir à déterminer la justesse morale. La seule chose qui peut être sûrement bonne, est la *bonne volonté* du sujet de l'action.⁶⁰ C'est pourquoi l'évaluation d'une action porte sur l'acceptation du sujet du devoir éthique, c'est-à-dire « l'estime pour la loi morale »⁶¹ qui s'exprime comme l'*impératif catégorique*.

L'éthique au sens moderne revêt deux aspects importants. Premièrement, elle est *critique*, ce qui veut dire qu'elle veut rompre avec une justification du comportement par les coutumes, ou le sens moral. Il faut que l'homme s'élève au-dessus de ses racines et des coercitions habituelles pour déployer ses capacités rationnelles dans le domaine de sa conduite pour déterminer des règles morales. Bentham promeut ainsi un sens radical du principe d'utilité ; Kant refuse toute considération « empirique » dans la théorie morale. Deuxièmement, les règles de conduite doivent s'accorder au *principe* de la raison *univoque* et *universelle*.

4.2 *Le sujet autonome et les techniques*

Loin d'être novatrice aujourd'hui, la notion d'un principe rationnel est la cible de multiples critiques. Quel est ce principe universel et univoque ? Ceci n'a jamais été clair. En plus, la croyance à une forme universelle de la raison a pu faciliter le refus des différences culturelles et l'expulsion des personnes inadaptées, comme l'a démontré, par exemple, Foucault. L'éthique des techniques aussi heurte les contraintes des principes universels, puisqu'il paraît difficile d'accorder l'éthique des principes et l'agent social des techniques.

En plaçant le principe rationnel dans la volonté, Kant a insisté sur la liberté de la volonté comme condition nécessaire de la conduite morale. Il reconnaît qu'il existe d'autres sources du comportement, comme des contraintes physiques et la visée d'un but. Mais ce sont des objectifs empiriques, tandis que l'éthique s'applique selon lui seulement aux cas où l'homme se décide à une action par sa seule volonté. L'éthique ne peut pas s'appliquer aux coercitions extérieures, *hétéronomes*, mais seulement au comportement du *sujet* en tant qu'*autonome*. Soit il existe une volonté libre et autonome, soit elle n'existe pas et par la suite toute l'idée d'une éthique ne soit qu'une fiction, un « concept chimérique »⁶².

Cette idée marque un tournant essentiel vers la notion moderne et contemporaine de la morale. Mais elle reste très problématique, parce qu'il est évident qu'il y a toujours des interférences hétéronomes, dont sûrement l'agent des techniques. Kant a proposé une solution qui consiste à reconnaître deux points de vue, deux domaines distincts de

⁶⁰ Emmanuel Kant, *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*, dans : *Kants Gesammelte Schriften*, édition de la Preußischen Akademie der Wissenschaften (Akademie Ausgabe), Berlin, De Gruyter, 1902. t. IV, p. 393.

⁶¹ Idem, p. 400.

⁶² Idem, p. 402.

l'expérience.⁶³ Il y a le domaine des causalités physiques et le domaine de la volonté autonome. Dès lors des questions sur la connaissance de la nature et sur les lois morales appartiennent aux domaines distincts de la philosophie.

De telles distinctions parcourent toute la philosophie moderne. La distinction entre l'âme et le corps chez Descartes, à laquelle Foucault fait référence explicitement dans *Surveiller et punir* est, bien sûr, une autre formulation de cette distinction. Outre la *volonté autonome* et l'*âme*, il y a encore une troisième notion très importante : la *dignité de l'homme*. Chez Kant, la dignité de l'homme est définie en relation avec l'idée que l'homme constitue une valeur intrinsèque et inaliénable ; la personne n'est jamais un moyen mais une fin en soi.⁶⁴

La question de l'agent social des techniques réveille clairement toute cette problématique des différents domaines de l'expérience. Dès lors si l'on reste fidèle à la pensée kantienne, la question de l'éthique des techniques devient : la culture humaine peut-elle se maintenir face à la culture technique ? Les conclusions noires de Hans Jonas ou de Jacques Ellul sur la menace de la technique s'accordent clairement avec ce schéma. Ils vont appeler à une résistance contre la culture technique, mais doutent que la culture humaine ne soit pas capable de gagner cette lutte.

Tout appel dans l'éthique des techniques à l'estime des limites aux développements techniques pour préserver la dignité de l'homme ou son autonomie heurte le problème de la frontière entre purement humaine et ne plus humaine.⁶⁵ Est-ce que exactement au moment actuel l'humanité doit craindre perdre sa humanité jusqu'ici bien préservée ? Les analyses de l'agent des techniques, comme celles de Foucault et Latour affirment plutôt, que cette frontière a été franchie il y a longtemps, ou que cette frontière n'a jamais existé. Certes, la notion de la dignité de l'homme est importante dans le domaine de l'éthique des techniques. Elle joue un rôle en guidant le jugement sur les techniques. Mais il n'est pas certain que ce rôle puisse être de fonder et d'assurer le jugement. Comme Paul Rabinow affirme : « Il y a de multiples raisons de douter du succès d'une telle attitude dogmatique. La plus forte d'entre elles est peut-être que cette attitude suppose que tout ce savoir nouveau ne produira rien qui change – ou puisse changer – radicalement la compréhension que nous avons de nous-mêmes en tant que humains. »⁶⁶

Peut-être le problème le plus important n'est pas l'estime pour des limites fixes, mais de saisir l'activité de jugement sur des limites souhaitables. Par exemple, l'idée de greffe des organes se présente d'abord à l'imagination comme une monstruosité, le franchissement des

⁶³ Idem, p. 452.

⁶⁴ Idem, p. 435.

⁶⁵ Deux exemples contemporaines : Herman de Dijn trouve dans la dignité de l'homme un critère suffisant pour arrêter les techniques. Voir : Herman de Dijn, *Taboes, monsters en loterijen. Ethiek in de laatmoderne tijd*. Kapellen, Pelckmans, 2003. De même, Francis Fukuyama propose une ligne rouge. Voir : Francis Fukuyama, *La fin de l'homme. Les conséquences de la révolution biotechnique*. Paris Gallimard, 2004.

⁶⁶ Paul Rabinow, *Le déchiffrement du génome. L'aventure française*. Paris, Éditions Odile Jacob, 2000, p. 162.

limites ; mais si ça marche, s'il y a des expériences favorables, et si on en a besoin, on s'attend à ce que la plupart des gens acceptent de vivre avec une greffe, soit qu'elle vienne d'un cousin, d'un étranger ou bien d'un animal. De même, on peut affirmer : jamais de clonage ! Mais il est sûr qu'il y aura des formes de clonage. On commence maintenant à distinguer certaines formes souhaitables de « clonage thérapeutique ». Or, une attitude dogmatiste de supposer que le contenu des idées sur l'homme ne change pas, risque de masquer l'activité éthique face aux techniques au lieu de la guider et fonder. Des définitions et critères sur le contenu de l'être humain changent. Où sont élaborées ces distinctions plus précises ? Elles ne reposent pas principalement sur des délibérations théoriques, mais procèdent plutôt d'expérimentations dans les laboratoires médicaux, et des expériences des malades qui essaient de vivre avec un corps qui a subi des opérations et des thérapies. Le risque et le défaut de la dénonciation que les idées sur la vie puissent changer, est que l'éthique reste loin des lieux des *pratiques éthique* où sont élaborées de nouvelles thérapies et des nouvelles manières de vivre.

Le déficit pour une éthique des techniques sera de rapprocher les pratiques éthiques et la pensée éthique. Il faut une reconnaissance de l'agent des techniques de gouverner et façonner l'humain. Et pour cela il faut une autre attitude aux idées fondamentales et limites absolues. On voudrait dépasser une attitude qui prétend respecter des critères absolus, mais se trouve en même temps bien à l'aise dans une culture technique où l'influence des techniques déborde partout des limites établies et continuera à le faire.

4.3 *Approches contemporaines de l'éthique*

Si la philosophie des techniques suggère qu'on ne peut pas faire l'économie de l'agent des techniques, il faut donc retourner à la position de Kant et se demander si une éthique intégrant cet agent des techniques est pensable, est possible. Kant a restreint l'éthique au domaine de la raison pratique pure. Dès lors, la distinction entre des différents domaines de l'application de la raison est devenue un point de départ systématique en philosophie. Beaucoup de théories contemporaines en philosophie morale sont des tentatives pour repenser les principes rationnels en prenant en compte les circonstances sociales.

À cet égard, il y a deux voies principales. L'une consiste à adapter les principes rationnels. Ainsi, Jürgen Habermas a cherché à reformuler les rapports entre les domaines d'application de la raison, comme la conception de la raison elle-même. Il demeure dans la tradition kantienne, mais cherche à la faire évoluer. Ainsi il a élaboré une *théorie de la rationalité communicative*. Des principes, critères et règles moraux ne sont pas clairs une fois pour toutes, mais évoluent au cours de l'histoire humaine. Ils sont les résultats provisoires d'un processus d'apprentissage culturel. La rationalité des règles sur lesquelles il y a consensus, consiste dans la qualité de la discussion qui en est à la base. Plus l'échange des opinions et points de vue atteint l'idéal de la *communication sans puissance*, plus le résultat gagne en rationalité communicative. Puisque le critère de la rationalité s'applique

non pas à la vérité elle-même des règles, mais à la procédure pour y arriver, cette approche a été dénommée *éthique procédurale*.

D'autres ont cherché à adapter et améliorer le principe d'utilité. Un problème principal dans le raisonnement utilitariste concernait l'objectif du bonheur. En quoi consiste le bonheur ? Les buts de la vie humaine sont-ils vraiment contenus dans la notion du plus grand montant de bonheur, ou bien y a-t-il des buts plus complexes ? Dans des cas concrets, la notion de bonheur et son contraire, la peine, ne semblent guère capables de couvrir toute la richesse des intérêts et plaisirs humains. Et de quelle façon faut-il distribuer le bonheur parmi les gens ? Faut-il préférer le plus grand montant total de bonheur, ou faut-il assurer un certain minimum pour tous ? L'*utilitarisme des préférences* cherche à donner des réponses à de telles questions. Des préférences ou des intérêts individuels remplacent le simple bonheur et la question devient : comment accorder de façon la plus juste possible la satisfaction des différentes préférences.⁶⁷ Comme dans le cas de l'éthique procédurale on a tendance à maintenir la supposition d'un principe qu'on peut rationnellement fonder, même si le principe est approfondi pour s'accorder aux circonstances sociales.

L'autre manière de prendre en compte les circonstances sociales consiste à faire retour aux conceptions antiques de l'éthique. À cette catégorie appartient le réveil de l'*éthique des vertus* qui s'est produit par la suite des travaux des auteurs comme Alisdair MacIntyre et Martha Nussbaum⁶⁸. Cette approche, qui s'appuie surtout sur Aristote, s'abstient d'un principe universel et univoque pour l'évaluation d'une action. Elle insiste sur les vertus et le caractère vertueux de la personne qui agit. Il ne s'agit pas là d'une évaluation d'une action par une dérivation logique à partir d'un seul principe primitif. Ce sont des circonstances sociales qui définissent ce qu'est le bien et ces circonstances portent sur l'intérêt pour l'acteur. La qualification d'être vertueux n'existe que par l'opinion des autres. Il faut gagner leur approbation et leur respect. Les vertus sont alors des attitudes et aptitudes qui sont bien estimées dans la société où l'on se trouve. Le courage, la sagesse et la tempérance sont quelques exemples classiques et bien connus de vertus. Or, il n'existe pas de critère précis pour les définir. Il s'agit plutôt du *juste équilibre* et des *exemples vécus* par d'autres gens qui en font témoignage. Les vertus ne sont pas des critères universels, ce sont des critères historiquement et culturellement déterminés. L'idée est cependant qu'elles sont partagées par une certaine société et qu'elles peuvent fonctionner dans cette société comme critères forts.

4.4 Une éthique dans le registre opératif

L'approche de Foucault s'inscrit clairement dans le mouvement général d'augmentation du rôle des circonstances sociales. Foucault se rapproche de l'éthique des vertus, puisque lui

⁶⁷ Voir : Audard, 1999, t. III, p. 9 ; et : John Harsanyi, « L'utilitarisme des préférences », reproduit partiellement dans : Audard, 1999, t. III, p. 42-65.

⁶⁸ Alisdair MacIntyre, *After Virtue*. University of Notre Dame Press, 1980 ; Martha Nussbaum, *The Fragility of Goodness: Luck and Ethics in Greek Tragedy and Philosophy*. Cambridge University Press, 1986.

aussi, s'inspire de l'Antiquité et insiste davantage sur la constitution du caractère du sujet que sur des principes universels. Pourtant il y a des différences importantes. L'*esthétique de l'existence* de Foucault est plus radicale à l'égard de la dénonciation des principes universels et univoques. Foucault fait l'économie des codes moraux. Il insiste, en revanche, sur le travail personnel de se donner à soi-même une ligne de conduite et une forme à sa vie, si bien que son approche est caractérisée comme individualiste, optative et esthétique. Cela ne veut pas dire que Foucault ne donne pas place aux autres dans sa pensée éthique ; mais les autres ne sont pas théoriquement inclus dans quelque principe.

Chez Foucault, comme dans l'éthique des vertus, il faut se référer aux coutumes sociales et actions exemplaires des autres, mais pas nécessairement pour les suivre. La différence avec l'éthique des vertus est bien illustrée par l'exposé que donne Foucault de la distinction entre les notions grecques de *sōphrosunē* et d'*enkrateia*. L'éthique des vertus est parfois dénommée éthique de *sōphrosunē*, tempérance. L'esthétique de l'existence est plutôt une éthique de l'*enkrateia*, une forme de maîtrise active de soi-même. Comme l'explique Foucault :

« La vertu de *sōphrosunē* est plutôt décrite comme un état très général qui assure qu'on se conduise 'comme il convient envers les dieux et les hommes' ... En revanche, l'*enkrateia* se caractérise plutôt par une forme active de maîtrise de soi. »⁶⁹

« ...à la *sōphrosunē* s'oppose l'intempérance (*akolasia*) dans laquelle on suit volontairement, et par choix délibéré, de mauvais principes... L'*enkrateia*, avec son opposé l'*akrasia*, se situe sur l'axe de la lutte, de la résistance et du combat... »⁷⁰

L'éthique des vertus présente un élément conservateur qui n'est pas présent chez Foucault. Dans l'éthique des vertus, les circonstances sociales, la tradition ou les coutumes fournissent des modèles de référence pour tous. Bien qu'ils ne soient pas des principes conçus par la raison universelle, mais des modèles culturellement établis, ils ont pourtant le caractère d'un modèle général et obligatoire. C'est d'ailleurs ce qui fait l'attrait de l'éthique des vertus : après l'échec des fondements rationnels, on espère y trouver une nouvelle base pour des règles communes. L'intérêt de Foucault pour les circonstances sociales n'est pas pour en extraire des règles. Pour lui, les circonstances de la vie concrète constituent le milieu de la vie dans lequel l'homme doit se donner une forme d'existence, ce qui revient à établir une maîtrise de soi dans ses tâches sociales, face à son propre tempérament et à sa constitution physique.

Foucault ne s'intéresse pas premièrement au contenu de la forme d'existence, mais plutôt au travail individuel nécessaire pour affirmer une forme d'existence réfléchie et atteindre ainsi une maîtrise de soi-même. Il s'intéresse aux façons dont l'homme se constitue soi-même comme sujet éthique, c'est-à-dire comme agent conscient de son propre comportement. S'élaborer comme sujet éthique n'est pas se soumettre aux modèles de vie imposés par la société, mais activement occuper une place dans les pratiques sociales. Il

⁶⁹ Foucault, 1997a, p. 87.

⁷⁰ Idem.

considère cette constitution de soi comme un travail à accomplir individuellement, qui n'est pas obligatoire mais dépend du choix de l'individu et qui a pour but une belle forme d'existence. La particularité de l'approche de Foucault devient claire si l'on oppose la liste de concepts ci-dessus à une liste plus courante dans le domaine de l'éthique. Aux notions de communauté, de devoir, de justesse morale Foucault préfère les notions d'individu, de choix et de beauté esthétique.

L'éthique de Foucault emprunte aussi des éléments à l'éthique moderne. Foucault est *radicale et moderne* au sens où il ne veut pas dériver de règles morales des circonstances, des coutumes ou d'un sens moral. Cependant, Foucault va dans une tout autre direction que Kant ou Bentham. Il ne cherche pas à remplacer les idées antérieures peu claires par un *principe rationnel*, mais il cherche à élaborer une éthique des essais, des épreuves concrètes de modes de vie divers. Cette approche témoigne bien des éléments du rapport de soi à soi typiquement moderne, notamment l'accent sur la volonté et l'action délibérée qui caractérise l'éthique moderne. Ce rapport de soi à soi n'a pas, cependant, chez Foucault une forme a priori, théoriquement conçue, mais doit être élaboré dans la vie par chaque individu.

« ... je pense effectivement qu'il n'y a pas un sujet souverain, fondateur, une forme universelle de sujet qu'on pourrait retrouver partout. Je suis très sceptique et hostile envers cette conception du sujet. Je pense au contraire que le sujet doit se constituer, à travers des pratiques d'assujettissement ... »⁷¹

Foucault cherche à suivre et mieux comprendre la rupture moderne à partir des efforts de chacun dans sa vie, comme des événements et des accomplissements particuliers, au lieu de les représenter dans un système universel d'idées.

Il en va de même pour la constitution des relations aux autres. Voici, par exemple, un commentaire de Foucault à propos du projet d'Habermas. Les relations aux autres ne découlent pas d'un système d'idées qui les définit, mais de bonnes relations sont à établir à partir des « relations stratégiques » qu'entretiennent les gens et qui sont inévitables.

« Le problème n'est donc pas de les dissoudre dans l'utopie de la communication parfaitement transparente, mais de se donner les règles de droit, les techniques de gestion et aussi la morale, l'*êthos*, la pratique de soi, qui permettront, dans ces jeux de pouvoir, de jouer avec le minimum possible de domination. »⁷²

Comme il le fit pour sa réflexion sur la discipline, Foucault approche le domaine de l'éthique par le *registre opératif*. L'éthique ne doit pas représenter un système d'*idées* sur l'action et le vivre ensemble, mais prendre pour point d'ancrage le comportement réel et les relations réelles entre les gens. Les questions ne sont pas pour Foucault : dans quelles conditions *peut-on imaginer* le vivre ensemble des gens ; quels principes, quels devoirs, quelles normes doivent être présumés ? Il se demande : *Que font les gens* pour se donner une ligne de

⁷¹ Foucault 2001, « Une esthétique de l'existence », t. II, p. 1552.

⁷² Foucault 2001, « L'éthique de souci de soi comme pratique de la liberté », t. II, p. 1546.

conduite ? Comment se posent-ils des questions sur leur conduite, sur le rapport aux choses problématiques et sur le vivre ensemble ?

5. *Se gouverner et se façonner soi-même*

Jusqu'ici l'approche éthique de Foucault a été située par rapport à la tradition de la philosophie morale. On a montré que la définition de l'éthique chez Foucault se focalise sur la constitution du sujet éthique, et non dans un premier temps sur des principes universels ou des règles communes. Foucault explique cela, lui-même, dans l'introduction de *L'usage des plaisirs*. Dans la recherche sur l'histoire de l'éthique, il a voulu écrire une généalogie du sujet, c'est-à-dire des différents modes de se constituer comme sujet ou encore des modes de *subjectivisation*. Foucault propose effectivement de réserver le terme d'éthique pour cette notion de subjectivisation. Il la distingue, premièrement, du « code moral », comme ensemble de prescriptions, des règles et des valeurs. Deuxièmement il la distingue de la « moralité des comportements », désignant une sorte de rapport ethnographique sur les comportements réels des gens. L'approche de subjectivisation ne décrit ni les codes moraux, ni les actions réelles, mais la manière dont on se conduit du point de vue de l'acteur, du sujet. Il s'agit de l'attitude du sujet face à la situation problématique qui engendre le besoin ou la nécessité de pratiquer l'éthique. La relation aux règles normatives n'en constitue qu'un élément. Une certaine *attitude*, comportant également des *capacités*, de se conduire en affrontant le milieu des humains et des choses est au moins aussi importante. Foucault la dénomme un « *êthos* ».

L'éthique de Foucault est à comprendre comme la contrepartie de ses études sur la discipline. Le façonnement et le gouvernement des gens sont complétés par le façonnement et le gouvernement de soi-même. Après une brève présentation de sa conception de l'éthique comme esthétique de l'existence, on verra comment elle se lie à l'éthique des techniques.

5.1 *L'éthique comme esthétique de l'existence*

Le cadre systématique de l'éthique de Foucault est expliqué notamment dans l'« Introduction » au deuxième tome de *L'histoire de la sexualité*. Cette histoire veut traiter de l'expérience de la « sexualité » et des différences dans l'éthique comme mode de subjectivisation à travers l'histoire. Dans l'Antiquité, Foucault reconnaît ce qu'il appelle des « arts de l'existence », qui sont :

« des pratiques réfléchies et volontaires par lesquelles les hommes, non seulement se fixent des règles de conduite, mais cherchent à se transformer eux-mêmes, à se modifier dans leur être singulier, et à faire de leur vie une œuvre qui porte certaines valeurs esthétiques et répond à certaines critères de style ».⁷³

L'*esthétique de l'existence* est la notion principale dans les tomes 2 et 3 de l'*Histoire de la sexualité*. Elle déborde le cas particulier de la sexualité, car elle revêt une importance plus

⁷³ Foucault 1997a, p. 18.

générale : c'est l'éthique de Foucault dans sa visée actuelle. L'art d'exister est appelé à renouveler la philosophie morale, puisque, remarque Foucault : «... l'idée d'une morale comme obéissance à un code de règles est en train, maintenant, de disparaître, a déjà disparu. Et à cette absence de morale répond, doit répondre une recherche qui est celle d'une esthétique de l'existence. »⁷⁴

L'esthétique de l'existence consiste dans une *problématisation* des pratiques qui entourent l'existence et des *pratiques de soi* comme activités et exercices dans lesquels on se constitue soi-même en relation avec son milieu. Foucault lui-même a transporté la notion d'esthétique de l'existence à l'actualité dans quelques entretiens et dans un texte important « Qu'est-ce que les Lumières ? ». Dans ce texte il est question d'*ontologie critique de nous-mêmes*. Cette formule converge avec celle-ci d'esthétique de l'existence, comme elle aussi comporte un élément analytique et un élément pratique. Ontologie veut dire : enquête sur l'être. L'ontologie de nous-mêmes veut alors dire l'*enquête sur l'être de nous-mêmes*. L'adjectif « critique », au sens que lui donne Foucault, stipule que cette analyse n'a pas pour but une connaissance définitive de l'être de nous-mêmes, mais vise à questionner et mettre à l'épreuve les limites des modes d'existence.⁷⁵

« ... ce travail fait aux limites de nous-mêmes doit d'un côté ouvrir un domaine d'enquêtes historiques et de l'autre se mettre à l'épreuve de la réalité et de l'actualité, à la fois pour saisir les points où le changement est possible et souhaitable et pour déterminer la forme précise à donner à ce changement »⁷⁶.

L'éthique que propose Foucault n'est pas une morale qui impose des codes ou cherche à les justifier à partir de principes. Elle concerne l'action humaine qui provoque des changements et les recherches ou délibérations qui visent à déterminer des directions possibles et souhaitables. Il s'agit de créer et d'imposer une forme à son mode de vie ou de *styliser* sa vie. Les réflexions éthiques de Foucault ne concernent donc pas l'adoption des critères, principes et codes, mais visent à les créer et à les mettre en œuvre, les rendre opérationnels par la stylisation de sa vie.

C'est pourquoi Foucault transpose à l'éthique la notion de *style*, qui concerne en général plutôt le domaine de l'esthétique, et c'est pourquoi il parle d'*esthétique de l'existence*. Cette notion ne doit pas toutefois être comprise comme un ensemble des connaissances théoriques sur l'art et la beauté, mais comme la capacité et les connaissances artisanales nécessaires pour produire une œuvre d'art. L'esthétique de l'existence est donc l'application de la *technê* à sa propre vie.⁷⁷

Ainsi la technique s'impose non pas comme champ d'application d'une éthique générale, conçu en avance, mais comme opérateur de l'éthique. En l'absence de règles

⁷⁴ Foucault 2001, « Une esthétique de l'existence », t. II, p. 1551.

⁷⁵ Diogo Sardinha, « Foucault et l'humanité sans concept », Conférence non-publiée au Collège international de philosophie, 27-4-2006.

⁷⁶ Foucault 2001, « Qu'est-ce que les lumières ? », t. II, p. 1393.

⁷⁷ Voir Foucault 2001, « Subjectivité et vérité » (Résumé du cours au Collège de France, année 1980-1981).

obligatoires, il faut remettre l'accent sur l'*êthos*, l'attitude et le style de vie. Ainsi, nous voulons montrer que la philosophie et l'éthique comme art de vivre définis dans les derniers écrits de Foucault pourraient contribuer à une éthique adaptée à l'époque actuelle. En quoi consiste exactement cette contribution, c'est ce qu'il faut maintenant aborder.

5.2 *Discipline et liberté : vers une éthique des techniques*

La pertinence de l'éthique de Foucault pour une éthique des techniques est évoquée par Foucault lui-même dans « Qu'est-ce que les Lumières ? ». Dans ce texte, il formule ainsi l'*enjeu* de la philosophie comme ontologie critique de nous-mêmes :

« On a pu voir quelles formes de relations de pouvoir étaient véhiculées à travers des technologies diverses (qu'il s'agisse des productions à fins économiques, d'institutions à fin de régulations sociales, de techniques de communication) ... L'enjeu est donc : comment déconnecter la croissance des capacités et l'intensification des relations de pouvoir ? »⁷⁸

Après avoir mis en relief les processus disciplinaires de *façonnement* et de *gouvernement des gens*, Foucault adopte maintenant une perspective éthico-politique. Ce qui a permis ce virage n'est pas une conception affaiblie de la *discipline*, mais plutôt une conception approfondie de la *liberté*. Foucault s'abstient de projets qui prétendent être globaux et radicaux, des grandes idéologies et des théories sur la liberté, pour rechercher des transformations plus concrètes qui peuvent partiellement changer (et, selon lui, ont effectivement changé pendant les années 1960-1970), les relations d'autorité, les rapports entre les sexes, etc. Foucault propose une approche pratique de ces problèmes qui l'oblige à dépasser la question de la détermination de la volonté pour arriver à une nouvelle conception de la liberté. La difficulté de ce point de vue est exprimé par Foucault lui-même :

« Mais sans doute il serait bien légitime de faire l'objection suivante : à se borner à ce genre d'enquêtes ou d'épreuves toujours partielles et locales, n'y a-t-il pas risque à se laisser déterminer par les structures plus générales dont on risque de n'avoir ni la conscience ni la maîtrise ? »⁷⁹

À cette objection, Foucault répond qu'il faut changer de registre. Il n'y aura jamais de connaissance complète et définitive. Ceci ne signifie pas que la philosophie n'a pas de sens, mais qu'elle est toujours à « recommencer »⁸⁰. Cela veut dire, que la philosophie ne doit pas couvrir le monde entier, mais s'attaquer à des problèmes spécifiques, avec l'objectif de fournir des repères à ceux qui cherchent à s'adapter à leurs situations.

⁷⁸ Foucault 2001, « Qu'est-ce que les lumières ? », t. II, p. 1395.

⁷⁹ Idem, p. 1394.

⁸⁰ Idem.

5.3 *La liberté comme pratique*

La liberté n'est pas à comprendre comme l'opposé d'une détermination. Dans *L'usage des plaisirs* Foucault qualifie la liberté, à partir de la *Politique* d'Aristote, comme le but d'une pratique qui est une attitude de l'individu, une maîtrise de soi à l'égard de l'exercice de pouvoir politique. « Cette liberté individuelle, ajoute Foucault, ne doit pas être comprise comme l'indépendance d'un libre-arbitre. Son vis-à-vis, la polarité à quoi elle s'oppose, n'est pas un déterminisme naturel ni la volonté d'une toute-puissance : c'est un esclavage – et l'esclavage de soi à soi. »⁸¹

Foucault a élaboré plus concrètement cette notion de la liberté comme pratique à propos de libération. « J'ai toujours été un peu méfiant à l'égard du thème général de la libération », explique Foucault dans un entretien, « ...il risque de renvoyer à l'idée qu'il existe une nature ou un fonds humain qui s'est trouvé ... emprisonné dans des mécanismes, et par des mécanismes de répression. »⁸² La libération n'est qu'un élément de la pratique de trouver et d'élaborer de nouvelles modes de vie. La liberté est pour Foucault la condition de l'éthique, mais « l'éthique est la forme réfléchie que prend la liberté »⁸³. L'objectif n'est pas la libération en-soi ; cette notion n'a pas de sens, puisqu'on est toujours engagé dans des relations aux choses et aux autres gens. Ce qui importe, ce n'est pas la libération en-soi mais l'élaboration d'un *éthos*, comme « manière d'être et de se conduire »⁸⁴.

Liberté se comprend alors mieux comme l'accomplissement et l'exercice continu d'une attitude qui n'échappe pas aux coercitions, mais entretient un rapport avec elles, de telle façon que l'on peut être estimé sujet de son propre comportement et de son mode d'être. Dans le cadre de l'éthique des techniques, l'enjeu sera d'explorer quelle peut être la signification de se façonner et se gouverner soi-même, tout en reconnaissant qu'on est aussi façonné et gouverné par les dispositifs techniques. La dénonciation de la discipline ne peut servir comme critère moral absolu. La question sera plutôt : de quelle façon souhaite-t-on être façonné et gouverné par les techniques ? Dans quelle mesure et de quelle façon peut-on changer le rapport aux techniques afin d'accomplir une forme de vie souhaitable ?

5.4 *La démocratie technique*

Foucault ne répond pas exactement aux mêmes questions que la plupart des éthiciens. Si l'éthique contemporaine insiste surtout sur le vivre ensemble et sur les procédures permettant de se mettre d'accord, Foucault insiste davantage sur le contenu des situations problématiques. De quelle façon est-on capturé dans des situations, et comment peut-on changer les choses ? Il n'est pas question de présupposer une liberté transcendante ni

⁸¹ Foucault 1994a, p. 107-108.

⁸² Foucault 2001, « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté », t. II, p. 1528.

⁸³ Idem, p. 1531.

⁸⁴ Idem, p. 1533.

l'autonomie. Il est question d'une attention à la façon dont les gens gagnent une certaine *liberté pratique* et constituent une autonomie comme *maîtrise active de soi*.

Il y a une certaine tendance dans l'éthique à concevoir tous les problèmes moraux comme des manques de communication, dont la solution serait d'introduire plus de discussion. Mais les divergences dans les positions morales ne sont pas seulement dues aux perturbations dans le processus de se mettre d'accord. L'autre raison, aussi évidente que négligée, est la difficulté des questions mêmes et la multitude des réponses possibles. Plus que d'autres auteurs, Foucault essaie de penser les problèmes que pose la vie concrète et les délibérations comme les épreuves individuelles qu'ils suscitent. L'esthétique de l'existence ne propose pas de solutions univoques ni universelles, mais, par sa nature, implique une pluralité de solutions et de modes de vie.

La notion de pluralité, particulièrement chère à Hannah Arendt, est directement impliquée dans la pensée de Foucault. Si l'éthique consiste dans une stylisation de soi-même, le résultat du point de vue de la société ne peut être qu'une pluralité des modes de vie. Pour Arendt aussi, l'éthique concerne tout d'abord l'individu. La question de l'accord avec les autres vient ensuite, et constitue, à ses yeux, une question politique, plutôt que morale au sens kantien. Il ne s'agit pas de donner une formule théorique qui réussirait à rassembler tous les hommes dans un ensemble harmonieux, mais de mieux comprendre que le bien commun est quelque chose que produit l'action politique. Le consensus est à construire par l'action publique et politique. Le succès n'en est pas assuré et pourtant il n'y a pas d'autre recours. Cette pensée s'applique au registre opératif. Pour l'accentuer, il convient de rappeler le conseil assez remarquable d'Arendt, pour les cas d'échec : restez simplement aussi loin que possible des gens avec qui on n'arrivera jamais à se mettre d'accord. C'est même la conclusion de ses leçons morales.⁸⁵

Les notions d'individualisme et de pluralité posent beaucoup de questions quant à la politique et à la constitution du bien commun. Ces questions sont fortement présentes dans l'éthique des techniques, en particulier dans les tentatives pour démocratiser la technique ou dans les initiatives comme les comités d'éthique et les conférences de citoyens. Il est clair que la contribution de l'œuvre de Foucault ne concerne pas directement ces initiatives. Il n'aborde pas directement les questions de démocratie technique. Mais avant toute discussion, il faut d'abord réfléchir aux questions mêmes que les techniques suscitent. Dans quelle mesure est-on façonné et gouverné par les techniques ? Et par quelles pratiques, en revanche, peut-on conquérir une certaine maîtrise de ces processus ? C'est là la contribution de Foucault à l'éthique des techniques.

Par la suite, on aborde cette contribution à l'éthique des techniques en deux façons. Premièrement sera traité de la question des limites débordées par les techniques. Deuxièmement, on élaborera la subjectivisation en relation avec les techniques.

⁸⁵ Arendt 2005, « Questions de la philosophie morale ».

6. La question des limites

Quelle est la tâche d'une philosophie qui ne veut plus – ou ne peut plus – définir de limites absolues ? Dans le texte « Qu'est-ce que les Lumières » Foucault a abordé justement la question des limites. De façon remarquable, Foucault a redéfini dans ce texte sa propre conception de la philosophie et s'est positionné par rapport à la tradition philosophique des Lumières. Après avoir caractérisé l'enjeu de la modernité, qu'il lie aux Lumières, il propose et défend une approche philosophique qui préserve l'idéal des Lumières. Ce faisant, il s'éloigne néanmoins d'une tradition philosophique qui conçoit les Lumières comme une époque révolue qui serait maintenant à réactiver contre les tentations de l'irrationalisme.

6.1 La modernité comme attitude

Dans le texte de Kant sur les Lumières Foucault voit la première formulation du défi de la philosophie moderne. C'est, selon lui, un texte « à la charnière de la réflexion critique et de la réflexion sur l'histoire », dans lequel Kant donne « des raisons sur l'actualité de son entreprise ». La nouveauté consiste dans la façon de questionner l'actualité : « quelle différence aujourd'hui introduit-il par rapport à hier ? »⁸⁶ Les Lumières sont définies par Kant comme la sortie de l'enfance et l'accès à la majorité ou à l'âge de raison. Kant a une double interprétation de cette sortie : « comme un fait, un processus en train de se dérouler » ; et en même temps « comme une tâche et une obligation »⁸⁷. La conscience de cette double signification du moment actuel constitue pour Foucault l'introduction du problème de la *modernité* dans la réflexion philosophique. Kant essaie de :

« montrer en quoi et comment celui qui parle en tant que penseur, en tant que pensant, en tant que philosophe fait partie lui-même de ce processus, et (plus que cela) comment il a un certain rôle à jouer dans ce processus, où il se trouvera donc à la fois élément et acteur ».⁸⁸

Comment et dans quelle mesure peut-on savoir la vérité sur des développements qui sont encore en cours, qui changeront sûrement le monde mais dans une direction mal définie et dont l'achèvement dépend des actions de personnes multiples et qui ne se sont pas nécessairement concertées ? La réponse à une telle question ne peut que rassembler des éléments de « fait », et de « tâche ». On peut analyser et prédire l'action et l'avenir humain pour en dégager quelques connaissances relativement sûres. Mais, généralement, de telles connaissances ont également une fonction d'appel. Elles contiennent un appel à une tâche ou

⁸⁶ Foucault 2001, « Qu'est-ce que les Lumières ? », p. 1383.

⁸⁷ Idem, p. 1383.

⁸⁸ Foucault 2001, « Qu'est-ce que les Lumières ? (Collège de France) », p. 1499.

à des programmes d'action qui sont indispensables pour parvenir à un avenir souhaité et espéré, ou estimé en quelque sorte prédit et exigé.

« Il faut donc considérer que l'*Aufklärung* est à la fois un processus dont les hommes font partie collectivement et un acte de courage à effectuer personnellement. Ils sont à la fois éléments et agents du même processus. Ils peuvent en être les acteurs dans la mesure où ils en font partie ; et il se produit dans la mesure où les hommes décident d'en être les acteurs volontaires. »⁸⁹

Les deux aspects sont inséparables. La conscience de cette problématique constitue pour Foucault l'enjeu de la modernité. La modernité n'est pas conçue comme une époque, mais comme une attitude qui consiste à accepter le défi du débordement mutuel de la connaissance et de l'action. Foucault oppose à ce défi les essais pour construire une connaissance absolue sur l'action et l'histoire humaine, qu'il qualifie des attitudes de « contre-modernité »⁹⁰. C'est par cette manœuvre de pensée que Foucault entend prolonger les Lumières, non pas dans le sens d'une « fidélité à des éléments de doctrine » (ce qu'il estime plutôt contre-moderne), mais comme « la réactivation permanente d'une attitude »⁹¹. Cette attitude est à comprendre comme :

« un choix volontaire qui est fait par certains ; enfin une manière de penser et de sentir, une manière aussi d'agir et de se conduire qui, tout à la fois, marque une appartenance et se présente comme une tâche. Un peu sans doute, comme ce que les Grecs appelaient un *êthos* »⁹².

Questionner la signification d'aujourd'hui de façon moderne, au sens de Foucault, exige de détacher les événements auxquels on participe ou assiste de tout savoir absolu sur l'histoire, fût-il religieux ou prophétique, ou métaphysique. Nulle prophétie, nulle succession d'époques ne peut expliquer la fonction des événements d'aujourd'hui. Les connaissances et l'expérience de l'homme sont plus précaires.

6.2 *La critique comme travail éthique sur les limites de nous-mêmes*

Négativement Foucault définit son projet philosophique par la réfutation du « chantage » à l'*Aufklärung* : on n'a pas à se prononcer pour ou contre l'*Aufklärung* comme cela reviendrait à d'accepter ou de rejeter la *rationalité*. Pour Foucault, les Lumières signifient de sortir de la minorité, comme le proposait Kant. Mais savoir, ensuite, quel est le bon usage de sa propre raison n'est pas acquis d'avance. La question de la relation entre la connaissance et le progrès social n'a pas de réponse simple ni univoque, mais constitue une question constante qui se pose à chaque instant face aux circonstances spécifiques.

Comme la rationalité, l'humanisme ne converge avec la notion des Lumières comme attitude non plus. Foucault affirme que historiquement l'humanisme n'est pas du tout une

⁸⁹ Foucault 2001, « Qu'est-ce que les Lumières ? », p.1384.

⁹⁰ Idem, p. 1387.

⁹¹ Idem, p. 1390.

⁹² Idem, p. 1387.

notion univoque. De plus, l'humanisme est toujours lié à une conception de l'homme, présumée car empruntée à la religion, ou à la science. L'humanisme est lié aux dispositifs de savoir et de pouvoir qui définissent l'homme, et s'oppose à la visée d'autonomie de Foucault. « Or, justement, je crois qu'on peut opposer à cette thématique (...) le principe d'une critique et d'une création permanente de nous-même dans notre autonomie ».

Foucault réagit ici quelque peu caché aux philosophies d'Habermas et de Sartre.⁹³ Pour Foucault le défi propre à la philosophie contemporaine, est d'aborder des problèmes sans une conception absolue de la raison ou d'un humanisme. Foucault veut au contraire explorer un usage de la raison qui n'est pas déterminé par avance, pour mieux aborder les problèmes actuels dans leur opérativité. Les approches de Sartre et d'Habermas sont estimées contre-modernes parce qu'elles emploient une distinction entre un dedans et un dehors de la bonne voie de la raison.

Positivement, l'attitude qui définit la modernité est une *attitude limite*. « On doit échapper à l'alternative du dehors et dedans ; il faut être aux frontières. »⁹⁴ Ensuite, il faut que l'*éthos* moderne soit une attitude *expérimentale*. Ainsi Foucault transforme la notion de critique kantienne. Chez Kant, la critique était une enquête sur les limites que « la connaissance doit renoncer à franchir ». Foucault pense, en revanche, « que la question critique, aujourd'hui, doit être retournée en question positive : dans ce qui nous est donné comme universel, nécessaire, obligatoire, quelle est la part de ce qui est singulier, contingent et dû à des contraintes arbitraires »⁹⁵.

La philosophie critique ne doit plus chercher « les structures universelles de toute connaissance ou de toute action possible ». Elle doit cesser d'être une philosophie « transcendantale » qui a « pour fin de rendre possible une métaphysique ». Au contraire, la critique doit être « généalogique dans sa finalité et archéologique dans sa méthode ». Foucault propose un style et une méthode de recherche de façon qu'elle « ne déduira pas de la forme de ce que nous sommes ce qu'il nous est impossible de faire ou de connaître ; mais elle dégagera de la contingence qui nous a fait être ce que nous sommes la possibilité de ne plus être, faire ou penser ce que nous sommes, faisons ou pensons. »⁹⁶

6.3 *La provocation des formes de vie*

On peut alors reprendre ici l'idée du détour par l'opérativité présentée dans les chapitres ci-dessus. Premièrement, l'histoire des idées est remplacée par une recherche des faits historiques et empiriques. Ensuite, il faut saisir l'assemblage actif de nous-mêmes, comme

⁹³ Quant à Sartre la référence est particulièrement masquée. Tout un exposé sur Baudelaire dans le texte de Foucault se peut comprendre comme une réhabilitation de la vie de Baudelaire que Sartre a estimée échouée parce que Baudelaire n'a pas suffisamment réussi à affirmer un mode de vie « authentique ».

⁹⁴ Idem, 1393.

⁹⁵ Idem.

⁹⁶ Idem.

formation des modes spécifiques et historiques de l'existence. L'agent social de techniques, tel que l'a révélé la philosophie des techniques, constitue un terrain privilégié pour une compréhension de l'opérativité. Les dispositifs techniques façonnent et changent l'existence. Il n'y a pas moyen d'y échapper. La seule chose à faire est se donner une attitude plus adaptée à notre mode d'être dans la culture technique.

L'attitude de la modernité indique comment il faut entendre ou plutôt pratiquer la liberté à partir de l'importance des dispositifs techniques. Le défi pour la philosophie moderne consiste dans une prise de conscience du débordement mutuel entre la *connaissance* – qui décrit et prescrit des modes de l'existence – et l'*action*, qui provoque des changements de modes de l'existence. Foucault dénomme « ontologie critique de nous-mêmes », cette pratique philosophique qui est en même temps un analyse de la vérité de nous-mêmes et une *provocation* de cette vérité. Il s'agit de provocation en deux sens : premièrement comme dénonciation courageuse des vérités établies et deuxièmement comme mise au jour, ou création, d'une vérité différente.

Foucault a traité de la relation entre vérité et provocation dans son dernier cours au Collège de France, consacré à l'étude de la notion et de la pratique de la *parrhêsia* (le franc-parler ou le vrai-dire) en Grèce.⁹⁷ Il aborde la question de la provocation notamment à propos des Cyniques grecs. Chez les Cyniques, le vrai-dire est étroitement lié à une éthique comme pratique de soi, suivant l'oracle délivré à Diogène : « Altère les valeurs reçues ». C'est une exigence de transgression des valeurs établies. Il est bien connu que les vies des cyniques ont effectivement été marquées par des actions « provocatrices » et « scandaleuses ».⁹⁸ L'éthique cynique a pris, dans les mots de Frédéric Gros, la forme d'une « mise à l'épreuve de la vie par la vérité : il s'agit de voir jusqu'à quel point des vérités supportent d'être vécues, et de faire de l'existence le point de manifestation intolérable de la vérité »⁹⁹.

À propos du thème du débordement mutuel entre la connaissance et l'action, les cyniques occupent une position radicale, parce qu'ils visent explicitement à créer de nouveaux modes de vie qui bousculent la vérité conventionnelle sur la vie. Par là, cependant, ils exposent de manière exagérée une particularité inévitable de la science établie par l'homme quand elle s'engage dans lui-même, dans son propre être vivant, agissant et pensant. Peut-il exister une connaissance de la vie, étant donné que l'homme vivant se transforme lui-même par son action ? Cette connaissance ne peut jamais être complète, car l'invention et l'épreuve des nouvelles formes d'existence doit nécessairement toujours échapper à la formation des concepts sur la vie. La formation des concepts ne peut que suivre.

⁹⁷ Ce cours sur la *parrhêsia* est en train d'être préparé pour publication. (Des extraits ont pourtant été publiés de manière semi-officielle.) Ici, les références sont à un article de l'éditeur du cours : Frédéric Gros, « La *parrhêsia* chez Foucault », dans : Idem (éd.), *Foucault. Le courage de la vérité*. Paris, PUF, 2002, p. 155-166.

⁹⁸ Voir par exemple : Michel Onfray, *Cynismes*. Paris, Grasset, 1990.

⁹⁹ Gros 2002, p.165.

C'est sur ce point que Foucault a critiqué la philosophie transcendantale et l'humanisme. Ces approches tendent à nier tout changement possible de vie, ou bien elles tendent à capturer les changements (l'avenir de l'homme) dans des conceptions pré-supposées. Le défi de la connaissance de la vie est de ne pas nier cette provocation propre à la vie de se transformer soi-même. Foucault en a donné une bonne formulation dans un écrit sur Canguilhem: « Former des concepts, c'est [doit être, selon Foucault] une manière de vivre et non de tuer la vie ; c'est une façon de vivre en toute mobilité et non d'immobiliser la vie ; c'est manifester, parmi ces milliards de vivants qui informent leur milieu et s'informent à partir de lui, une innovation qu'on jugera comme on veut, infime ou considérable : un type bien particulier d'information. »¹⁰⁰

Le défi de la philosophie moderne n'est donc pas la dénonciation, mais la saisie du débordement mutuel de la connaissance et de l'action humaine. Une philosophie qui entreprend cette tâche est d'une part une science qui cherche des faits objectifs sur l'être de l'homme. Mais c'est, en même temps, une éthique, parce qu'elle provoque des formes futures de l'homme. « The challenge of bringing logos and ethos in the right relationship was, and is, the challenge confronting anthropos »¹⁰¹, a écrit Paul Rabinow à ce propos. Et c'est bien ce que vise Foucault par l'ontologie critique de nous-mêmes, qui est une analyse historique des formes d'existence autant qu'une recherche et une épreuve pratique de changements possibles. Foucault : « Je caractériserai donc l'*éthos* philosophique propre à l'ontologie critique de nous-mêmes comme une épreuve historico-pratique des limites que nous pouvons franchir, et donc comme travail de nous-mêmes sur nous-mêmes en tant qu'êtres libres. »¹⁰²

6.4 Les techniques comme provocation

Il ne faut pas nécessairement retourner aux cyniques pour trouver une attitude provocatrice à la vie. On pense ici aux « provocations de la connaissance établie de la vie » qui sont engendrées par des techniques nouvelles. La biotechnologie n'est-elle pas une piste où se transforme la forme de la vie de façon souvent scandaleuse et provocatrice ? La naissance de la brebis clonée « Dolly » en 1996 a étonné et choqué beaucoup de monde parce qu'elle annonce un changement de vie. Plus grand encore fut l'émoi quand la société Clonaid a annoncé la naissance d'« Eve », un enfant humain cloné. L'annonce était apparemment injustifiée ; il n'y a pas encore un humain cloné. Mais il est clair qu'un clone humain susciterait un très grand scandale. Dans le même registre, les techniques d'anti-conception et d'avortement ont provoquées en leur temps les vérités établies sur la vie. La chirurgie esthétique se présente souvent aussi comme provocation. D'autres techniques que les techniques biologiques et médicales provoquent également la forme établie de la vie. Que

¹⁰⁰ Foucault 2001, « Introduction par Michel Foucault », t. II, p. 440.

¹⁰¹ Paul Rabinow, *Anthropos Today. Reflections on modern equipment*. Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2003, p. 9.

¹⁰² Idem, p. 1394.

penser des jeunes qui sont adonnés aux jeux vidéo et passent leur vie dans un monde virtuel ? Et les technologies informatiques ne transforment-elles pas aussi la vie de manière provocatrice, en même temps qu'elles créent de nouveaux modes d'existence qui constituent un scandale face à la notion établie de la vie ?

L'ontologie critique de nous-mêmes de Foucault peut dès lors fournir un cadre théorique pour penser l'éthique des techniques. Le développement et l'usage des techniques constituent des sources importantes pour le façonnement et le gouvernement des autres comme de soi-même. Une enquête sur l'être de nous-mêmes, qui est aussi une pratique d'essai et d'épreuve des changements possibles de l'être de nous-mêmes se présente comme une nécessité et un défi. Elle peut aider à penser de façon féconde les transformations que l'homme effectue sur soi-même par les développements techniques. C'est sur la transformation et donc la constitution de soi-même à travers les nouvelles techniques que l'éthique des techniques doit réfléchir. Pour cela on tentera dans le prochain chapitre d'analyser l'éthique de la constitution de soi, en remplaçant le domaine de la sexualité, privilégié dans les recherches de Foucault, par les dispositifs techniques.

7. Subjectivisation et techniques

En privilégiant le registre opératif, il n'est pas question de formes a priori du sujet dont les individus seraient des manifestations. L'histoire témoigne, selon la recherche de Foucault, de différents modes de subjectivisation, de façons de se constituer comme sujet éthique. Pour étudier la généalogie de l'éthique, Foucault utilise un *schéma d'analyse* distinguant quatre perspectives : la substance éthique, le mode d'assujettissement, la pratique de soi et la téléologie.¹⁰³ Les points ne sont pas absolument indépendants, mais la distinction permet pourtant de suivre au cours de l'histoire des changements du contenu des points et de leurs importances relatives les uns aux autres.

La *substance éthique* est la part de l'homme où s'ancrent les appels moraux et le travail sur soi. Dans le christianisme, par exemple, les mauvaises pensées sont un péché, tandis que pour les Grecs l'évaluation morale concernait seulement les actions effectuées. Le *mode d'assujettissement* est la raison pour laquelle le sujet se sent obligé par les règles. Pour Kant, cette obligation procède de la raison pure ; dans les religions, cette obligation découle des lois sacrées ; dans l'Antiquité il n'y avait pas d'obligations du même ordre, mais on a souhaité se donner des règles pour atteindre à une belle forme d'existence. Troisièmement, il faut envisager l'éthique comme une *pratique de soi*. Il ne suffit pas d'accepter ou de concevoir un mode de vie, il faut l'effectuer. Toute éthique va de pair avec des pratiques de soi qui sont des exercices par lesquels on s'entraîne et s'améliore. Dans l'Antiquité, les techniques de réflexion sur soi-même étaient au cœur de l'éthique, alors que maintenant l'équivalent est plutôt à trouver dans des pratiques rationalisées et institutionnalisées de l'éducation et du soin psychologique. Enfin, l'éthique implique une *téléologie*. La subjectivisation vise à quelque but. Dans beaucoup des religions, la préparation pour une vie après la mort est très importante pour la vie morale. Pour l'éthique antique, Foucault caractérise le but plutôt comme une maîtrise de soi, une vie accomplie sans référence à une transcendance.

Tentons maintenant d'appliquer ce schéma d'analyse élaboré par Foucault dans le cadre de son étude de la sexualité, au domaine des techniques.

7.1 La substance éthique

La *substance* de l'éthique des techniques consiste dans la part de l'homme qui est susceptible d'être concernée, transformée, envahie par les techniques. Nous ne sommes pas seulement les usagers des techniques, car elles nous influencent, c'est-à-dire qu'elles nous gouvernent et nous façonnent, au point qu'il est question de soudures irréversibles entre l'homme et des

¹⁰³ Ce cadre se trouve exposé dans l'introduction de *L'usage des plaisirs*, Foucault 1984, p. 37-40 et également dans : Foucault 2001, « À propos de la généalogie de l'éthique », t. II, p. 1212-1216.

dispositifs techniques dont il s'entoure. La substance éthique peut alors être définie comme l'*hybridation de nous-mêmes et des techniques*.

Souvent reconnu comme auteur de premier plan sur la philosophie de la technique, Ernst Kapp, a donné une première expression à l'hybridation. Pour Kapp, toute invention technique se comprend comme une « projection organique » : les objets techniques sont des extensions des membres, des organes, ou des fonctions du corps humain¹⁰⁴. Pour Kapp, la projection donne une explication pour la genèse du concept des techniques comme imitations et projection de la nature. L'homme invente et utilise des objets techniques pour effectuer des opérations pour lesquelles ses mains seules ne suffisent pas et ont besoin d'une extension. Cette idée caractérise l'approche anthropologique des techniques, par exemple d'Arnold Gehlen. Celui-ci insiste sur le fait que cette extension de l'homme est nécessaire, puisque l'homme est un être déficient, « manqué » par sa nature, et ne peut vivre sur terre que grâce aux techniques.¹⁰⁵

Mais jusqu'où doit s'étendre ce renforcement des fonctions humaines par les techniques ? Même si Kapp exprime une certaine fascination pour les techniques, il formule un impératif fort : que l'homme ne se perde pas par l'extériorisation de soi-même dans les techniques. Voilà tout le message éthique de Kapp, selon Benoît Timmermans : « il faut tout mettre en œuvre pour que la projection technique, pour que l'extériorisation par la technique ne devienne pas aliénation, dépendance mécanique, asservissement fasciné à l'égard de ce que nous avons produit, mais qui nous serrait devenue irrémédiablement étranger »¹⁰⁶.

Des anthropologues contemporains des techniques, comme Donna Haraway et Bruno Latour, ont défini plus radicalement le lien de l'homme aux techniques. Selon eux, il n'est pas possible de maintenir la distinction entre une extériorisation positive (de renforcement) et une extériorisation négative (d'aliénation). De même ni Haraway, ni Latour n'estiment possible de maintenir la distinction entre humains et non-humains. À proprement parler il est toujours question de formes *hybrides* selon Latour, ou de *cyborgs* selon Haraway.¹⁰⁷ Cela signifie que la peur de Kapp est considérée comme partiellement réalisée : l'homme est effectivement soudé à la technique. En même temps cette situation n'est pas considérée comme franchissement de limites fondamentales, puisque la distinction stricte entre l'homme et les techniques n'a jamais vraiment existé. Rappelons que Latour affirme que nous avons délégué aussi notre morale aux dispositifs techniques.

L'*hybridation* constitue une acquisition des capacités par l'homme, acquisition qui implique en même temps une délégation progressive des morceaux des opérations humaines aux objets

¹⁰⁴ Benoît Timmermans, « L'influence hégélienne sur la *Philosophie de la technique* d'Ernst Kapp », dans : Pascal Chabot et Gilbert Hottos, *Les philosophes et la technique*. Paris, Vrin, 2003, p. 95-108, cf p. 96.

¹⁰⁵ Pieter Tijmes, « Arnold Gehlen : Het antropologische vertrekpunt », dans : Hans Achterhuis (éd.), *De maat van de techniek*, Baarn, Ambo, 1992, p. 177-205.

¹⁰⁶ Timmermans 2003, p. 105.

¹⁰⁷ Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte & Syros, 1991. Donna Haraway, « Manifesto for Cyborgs : Science, Technology, and Socialist Feminism in the 1980 », dans : *Socialist Review*, 80, 1985, p. 85-108.

techniques. Il s'agit de multiples sortes de délégation : délégation des capacités motrices, capacités intellectuelles ou décisions morales. C'est dans ce cadre d'indistinction entre l'homme et les techniques, qu'opère l'agent des techniques. Indiquer exactement les portes par lesquelles les techniques saisissent l'homme n'est pas possible, mais les recherches sur les acteurs (au sens d'*agencies*) des techniques donnent des repères. Par exemple la notion latourienne de *script* permet de tracer et de comprendre l'influence quotidienne des dispositifs techniques sur le comportement. Toutes les petites coercitions physiques imposées par des dispositifs techniques d'enregistrement, de communication ou de gestion, peuvent être comprises comme une délégation de la morale aux objets techniques. Foucault a mis, en plus, l'accent sur le fait que généralement l'hybridation doit être fabriqué, qu'elle se constitue par des entraînements, par l'établissement de soudures entre l'homme et les objets techniques.

L'hybridation peut donc servir comme terme général désignant la part de nous-mêmes à laquelle s'applique l'éthique des techniques. Voyons maintenant pour quelle raison, par quels moyens et pour quel but l'hybridation est le sujet d'une éthique.

7.2 *Le mode d'assujettissement*

Le mode d'assujettissement donne la raison pour laquelle des règles doivent être suivies. C'est à propos de cet aspect que prend sens la comparaison entre les différents types d'éthique, présentée plus haut. La généalogie de l'éthique de Foucault montre que l'obéissance à des codes, et aux principes qui les fondent, devient progressivement inacceptable et perd de sa force. L'éthique, au sens moderne, avec le principe rationnel que lui a conféré Kant, a volé en éclats avec l'expérience de deux guerres mondiales, de la bombe atomique et des biotechnologies.

La formule la plus courante aujourd'hui de principe fondamental dans des domaines appliqués de l'éthique est probablement la *dignité de l'homme*. Foucault s'est toujours opposé à l'idée d'une dignité de l'homme qui existerait a priori. Dans son schéma de la constitution de soi, il propose trois autres aspects, qui peuvent compenser la perte de critère sûr. Contrairement à Kant, Foucault estime que l'éthique antique comme esthétique de l'existence a constitué une forte structure : « L'idée ... que la morale peut être un très forte structure d'existence sans être liée à un système autoritaire ni juridique en soi, ni à une structure disciplinaire ». ¹⁰⁸ Comprendre cette structure et explorer les voies d'une actualisation, cela est sûrement un moyen de renouvellement de la philosophie morale. La force de cette structure proviendra de l'ensemble du schéma de subjectivisation, et notamment du renforcement de l'aspect de la pratique éthique, c'est-à-dire des pratiques de soi. Il reste ici à qualifier le rôle limité et adapté du mode assujettissement : quels sont les motifs pour se soumettre à quelque règle, dans l'éthique des techniques ?

¹⁰⁸ Foucault 2001, « À propos de la généalogie de l'éthique », t. II, p. 1209.

Dans un petit texte, Gilbert Hottois, a commenté le projet d'une nouvelle formulation des droits de l'homme universels.¹⁰⁹ En accord avec l'éthique de Foucault, il problématise la tentative de fonder les droits de l'homme de manière univoque, en évoquant, premièrement, la situation pluraliste actuelle du monde, et deuxièmement, la critique des principes dans la philosophie « postmoderne ». Ainsi affirme-t-il : « Prétendre définir l'humanité par un trait 'essentiel' est périlleux : on risque de ne pas le retrouver dans tous les êtres que l'on aimerait qualifier d'humains, et on risque de ne pas s'entendre sur le sens précis du trait définitoire »¹¹⁰. La conception la plus féconde des droits universels devrait reposer, selon Hottois, sur une base de consensus pragmatique. Des règles proposées sont à « justifier librement » par chacun « à partir de sa culture »¹¹¹. Et leur « force légitimante » n'a d'autre origine que ces individus et ces communautés qui y ont factuellement consenti »¹¹².

De cette manière, les droits de l'homme perdent effectivement leur fonction de fondement qui oblige à l'acceptation, et deviennent une sorte de compte-rendu de conventions volontairement acceptées. Les droits de l'homme suivent, pour ainsi dire, notre souhait de nous donner une éthique. Ils sont moins qu'avant conçus comme la manifestation d'un devoir absolu d'origine transcendantale. En revanche, la raison pour insister sur des droits de l'homme s'accorde davantage au mode d'assujettissement de la morale antique qui n'était pas l'obligation à une loi fondamentale, mais le souhait d'établir une belle forme d'existence.

Cette idée peut se traduire en éthique des techniques de la manière suivante. Puisque l'existence humaine dépend, dans une large mesure, de l'activité technique, nous souhaitons réfléchir profondément sur les formes d'existence que nous sommes en train de fabriquer. Autrement dit : il ne s'agit pas de appliquer des devoirs éthiques éternels au domaine de techniques, mais plutôt nous souhaitons élaborer une éthique des techniques pour approfondir nos réflexions sur l'influence problématique de la technique sur la vie.

7.3 *Pratiques de soi*

Tandis que le mode d'assujettissement a perdu de son importance, la *pratique éthique* ne cesse de gagner en importance comme aspect du schéma de subjectivisation pour une éthique contemporaine. Cette notion, fidèle au détour par le registre opératif, est l'autre versant, le complément, de la discipline chez Foucault. Il s'agit de compléter le « gouverner et façonner les gens » par « se gouverner et se façonner soi-même ».

¹⁰⁹ Hottois, Gilbert, « Des principes normatifs universels en bioéthique ? À propos de projet de Déclaration Universelle de Bioéthique de l'UNESCO. ». Dans : idem, *La science entre valeurs modernes et postmodernité*. Paris, Vrin, 2005, p. 89-109.

¹¹⁰ Idem, p. 98.

¹¹¹ Idem, p. 97. Il distingue par ailleurs cette notion du vocabulaire très pareil d'Habermas, en faisant pencher le bilan entre la légitimité et l'opérativité des critères plus en faveur du dernier terme qu'Habermas.

¹¹² Idem, p. 102.

Après *Surveiller et punir* Foucault s'est convaincu que l'enquête sur la gouvernance par les méthodes disciplinaires devrait être complétée par une enquête sur le « sujet ». Après la discipline, il s'intéresse à la « gouvernementalité », qu'il définit comme l'art de gouverner. Dans cet art de gouverner sont progressivement intégrés « le gouvernement de soi-même », des « techniques de soi » et les « rapports à soi-même »¹¹³

Le cheminement de Foucault suggère que toutes les méthodes disciplinaires qu'il a décrites dans *Surveiller et punir* sont à réexaminer et éventuellement à réinterpréter du point de vue de la « gouvernementalité » au sens large comme art de se gouverner soi-même et les autres. Toutes les pratiques et les procédures d'assemblage actif ne doivent pas être considérés seulement comme méthodes de « façonner et gouverner les gens », mais aussi comme pratiques de se « façonner et gouverner soi-même ». Pour cela il faut d'abord mieux articuler le travail sur soi en rapport aux dispositifs techniques. En cherchant des terrains pour cette articulation, sont abordés consécutivement : 1) la domestication et l'usage quotidien des techniques, 2) les arts traitant des techniques nouvelles et 3) les projets-pilotes.

Il faut donc maintenant s'interroger sur l'attitude du sujet face aux disciplines et sur son travail d'adaptation. L'enjeu est de mettre au jour dans quelle mesure et de quelle façon les individus participent délibérément aux entraînements pour s'élever. Foucault lui-même, par exemple, a présenté son énorme travail de recherches en bibliothèque comme un art de se façonner soi-même. De même les musiciens s'entraînent toute la journée en s'adaptant à leur instrument de musique. Dans ce dernier exemple, l'importance de la soudure de l'homme à l'objet technique est évidente. Du point de vue des pratiques éthiques de soi, il est question de découvrir des tels entraînements et de décrire leur signification pour la constitution de soi comme sujet.

Il faut pour cela s'intéresser à des vétilles et aux menus détails des pratiques quotidiennes. Par exemple, les enfants tendent à tomber du lit ou à se mouiller la nuit, ce qui montre qu'il faut même se discipliner et s'entraîner pour pouvoir dormir. Autre exemple : les chaussures neuves donnent des ampoules aux pieds et il faut un temps d'adaptation pour que les chaussures « se fassent » aux pieds et que les mêmes pieds s'accordent aux chaussures. Le cuir s'est relâché un peu et la peau s'est renforcée. Toutefois, on ne peut pas s'adapter à toutes les chaussures. Il faut d'essais et d'expériences pour découvrir les possibilités comme les impossibilités. Ce sont des petits exemples pour montrer qu'acquérir des aptitudes nécessaire à la conduite de soi-même, implique presque toujours un essai d'emploi des techniques, des épreuves d'hybridation.

Se façonner et se gouverner s'applique pareillement, mais avec un peu plus de conscience, aux attitudes à l'égard des nouveaux dispositifs techniques. La révolution informatique n'a pas tout de suite attiré tout le monde. On dit que les enfants peuvent apprendre l'usage des ordinateurs sans enseignement, alors que beaucoup d'adultes n'ont pas

¹¹³ Voir Foucault 2001, « Subjectivité et vérité » (Résumé du cours au Collège de France, année 1980-1981).

cru pouvoir se former à la logique des ordinateurs. Il paraît donc que deux personnes, toutes les deux du même espèce humain, nées avec des corps à peu près le même et avec la même intelligence, mais grandies dans des différents époques rêvent par la suite une autre capacité d'hybridation. L'une ne peut pas et ne veut pas utiliser les ordinateurs, tandis que l'autre s'y adapte très bien et paraît y être disposée naturellement.

Pourtant les développements de l'informatique ont rendu des applications si utiles et si attractives qu'un grand nombre d'adultes sont pourtant entrés maintenant dans le régime informatique. Il faut une sorte de équipage et gouvernement de soi-même de la part des usagers. Mais entre temps les ordinateurs aussi se sont adaptés progressivement aux usagers. Ce dernier point n'est pas sans importance. Une technique n'est pas apte ou inapte à la domestication. Il importe quelle est la configuration spécifique du produit. Des ordinateurs contemporaines permettent un emploi qui s'accorde mieux à l'idée d'hybridation acceptable et souhaitable des quelques usagers nouveaux, qui avaient d'abord dénoncer la possibilité d'un bon usage.

Foucault a souligné que « le façonnement et le gouvernement » des gens par des disciplines tendent à se cacher à se dissimuler. Il en va de même pour « le façonnement et le gouvernement de soi-même » à travers les dispositifs techniques. Il faut donc prendre au sérieux les expériences et pratiques concrètes et quotidiennes de domestication des objets usuels. Ce sera le premier défi à relever pour l'éthique des techniques : explorer *l'usage quotidien* des techniques comme piste pour comprendre les *pratiques de soi*. L'invention, l'introduction, l'expérimentation et la domestication des techniques constituent tout un domaine pour des études qui auront désormais signification éthique.

L'étude *Technology : art, fairground and theatre* par Petran Kockelkoren propose une autre piste.¹¹⁴ Kockelkoren analyse la fonction de l'*art* dans la subjectivisation en relation avec les techniques. L'étude se fonde sur le postulat emprunté de l'anthropologie philosophique de Helmuth Plessner que l'homme est « naturellement artificiel »¹¹⁵, notion qui converge bien avec l'hybridation comme substance éthique. Selon Plessner l'homme se définit par l'acte de se *décentrer*, c'est-à-dire, de pouvoir se regarder soi-même. Kockelkoren affirme que ce sont souvent des techniques qui engendrent cet acte. Mais cette décentration par les techniques lui mène souvent à un état de *désorientation*, un désordre dans le rapport de soi à soi.

Un bel exemple est l'introduction du train. Après son premier voyage, Victor Hugo a remarqué avec une certaine fascination que les fleurs au bord de la voie deviennent des taches, voire forment des lignes.¹¹⁶ D'autres voyageurs ont éprouvé des désorientation beaucoup plus graves. Beaucoup d'entre eux ont été atteints par des « maladies de train ». Dans les années 1860, en Grande Bretagne, puis en Allemagne et aux Etats-Unis, on a enregistré de très nombreux cas de « railway spine », une atteinte assez vague de la vertèbre dorsale. Bien que ces maladies aient totalement disparu, à l'époque on a décrit ses

¹¹⁴ Petran Kockelkoren, *Technology: Art, Fairground and Theatre*, Rotterdam, NAI, 2002.

¹¹⁵ Idem, p. 27.

¹¹⁶ Idem, p. 16.

symptômes, dont des yeux humides mais aussi, beaucoup plus sévères, des avortements spontanés.¹¹⁷

À la même époque, des spectacles imitaient la nouvelle expérience de voyage en train. À l'Exposition universelle de 1900 à Paris, les spectateurs ont pu éprouver un voyage dans l'express transsibérien. De grands écrans faisaient défiler des paysages sibériens le long d'un train immobile où les spectateurs étaient assis. Kockelkoren affirme que c'est un phénomène général, que des techniques nouvelles sont souvent « traitées » par les arts du spectacle.¹¹⁸ Et il insiste sur l'importance de ces expérimentations pour *recentrer* l'homme désorienté par ces techniques nouvelles. Les arts et les spectacles sont alors des exercices pour la domestication des techniques nouvelles. Ils apportent plus que la lecture d'un manuel, plus qu'un stage d'initiation car ils comportent des aspects émotionnels et affectifs.

Kockelkoren se montre aussi attentif que Foucault aux aspects de façonnement corporel. Et il reconnaît dans les arts des activités d'exploration des adaptations possibles aux techniques. Kockelkoren en donne aussi quelques exemples extrêmes, comme celui de l'artiste Orlan, qui se fait faire des opérations esthétiques en public ou encore de Stelarc qui joue avec trois bras, le troisième étant une prothèse, un bras robot.

Ensuite, Kockelkoren se demande en quoi consiste alors la notion d'autonomie humaine. Les notions d'artificialité naturelle, d'excentrer et de recentrer, rendent difficile de définir un critère pour distinguer les bonnes techniques des mauvaises. Les techniques menacent-elles l'autonomie, ou est-ce que la forme d'autonomie se transforme au cours des développements techniques ? Il affirme que l'autonomie est à gagner, c'est une conquête qui passe par nos liens avec les artefacts. « We all win our autonomy from the spectacles, artificial hips, pacemakers, mobile phones, cars, televisions and so on that have become a part of us. And at the same time we owe our current notion of autonomy precisely to technological mediations of this kind. That is the double-bind of natural artificiality. »¹¹⁹

Kockelkoren affirme que l'autonomie suit l'évolution technique et doit se constituer par un entraînement à partir des expériences de décentralisation par les techniques. Les arts sont un champ d'expérimentation où se forment de nouvelles notions et de nouvelles soudures concrètes entre l'homme et les techniques. *Les arts et les spectacles* constituent donc une deuxième voie des *pratiques de soi* en rapport avec les techniques.

Des projets d'épreuve constituent le troisième champ de subjectivisation des techniques. Des gouvernements, des sociétés ou des organismes intermédiaires peuvent promouvoir des projets-pilotes. De telles interventions directes sur les développements techniques constituent encore un lieu pour mettre au jour des pratiques liées à la subjectivisation. En ce moment,

¹¹⁷ Idem, p. 14.

¹¹⁸ Le livre de Kockelkoren donne plus d'exemples. On a aussi pu voir des exemples à Paris, pendant l'été 2006, dans le Grand Palais où a eu lieu une exposition, *Le grand réservoir*, rassemblant des « machines de spectacle ». Autre exemple, également à Paris en 2006, était le spectacle de danse par le chorégraphe Dominique Boivin pour un danseur et une pelleuse. Voir aussi le chapitre sur les lieux de spectacle dans Bruno Belhoste, *Paris savant*. (à paraître ; titre provisoire).

¹¹⁹ Kockelkoren 2002, p. 70.

par exemple, sont mis en place de nombreux dispositifs sous le titre d'*Advanced Driver Assistant Systems*. Aux Pays-Bas un essai a eu lieu avec un système appelé *Intelligent Speed Adaptation* (ISA). Ce système permet de positionner par GPS (Global Positioning System) une voiture pour lui imposer une limitation de vitesse propre à l'endroit où elle se trouve : 30 ou 50 kilomètre par heure dans un village, plus vite ailleurs. Avant l'essai, les participants n'étaient pas du tout enthousiastes. Cependant, l'essai leur a appris que ce dispositif peut être un bon assistant technique pour conduire une voiture.¹²⁰

Cet essai rend visible le travail d'expérimentation et d'adaptation qui souvent tend à se cacher pour ne jamais accéder à la conscience. L'absence de conscience n'empêche pas pour autant que la domestication des techniques se produise, dans la nuit pour ainsi dire. La plupart des gens dénoncent des dispositifs comme le limiteur de vitesse en défendant leur liberté. En même temps sont introduits et volontairement achetés des dispositifs de luxe qui interviennent de façon de plus en plus prononcée dans la pratique de conduite d'une voiture, dont le *cruise control* est un exemple bien connu. D'autres dispositifs plus récents veillent sur la distance entre les voitures ou aident à virer et freiner. Au bout on se trouve volontairement entouré par de nombreux dispositifs qui dirigent le comportement et ainsi envahissent la liberté.

Ces développements montrent encore une fois, qu'il n'est guère convenable d'évaluer de telles techniques à partir des principes éthiques comme celui de liberté. Dans la réalité du registre opératif, il importe quelle *pratique de liberté* une configuration spécifique d'un dispositif technique permet. Cette pratique de liberté est le côté subjective de la forme spécifique de façonnement et gouvernement par la technique ou l'agent des techniques qu'on ne peut jamais espérer d'éviter. Pour déterminer quelle configuration des techniques va dans le sens des usagers, des délibérations seules ne suffisent pas ; il faut aussi des expérimentations.

Les projets-pilotes d'essai de techniques nouvelles sont donc une troisième voie pour identifier les pratiques de façonnement et de gouvernement de soi par rapport aux techniques. De fait il existe beaucoup d'essais de ce genre, mais leur finalité n'est jamais définie comme éthique. Ils servent plutôt à voir si une technique fonctionne et à la perfectionner. Ou bien ils ont des buts définis relatifs à l'études du marché, à tester les goûts et aptitudes des usagers. Ou encore l'objective est de promouvoir des techniques nouvelles qui fonctionnent, mais ne sont pas encore économiquement rentables. Tous ces objectives comportent des aspects éthiques dans le sens de subjectivisation à travers l'usage des techniques. Il s'agit donc de détourner de tels essais au service de la signification éthique de la constitution de soi.

Il y a au moins deux domaines où les essais organisés jouent un rôle important, dont l'aspect de pratique éthique mérite d'être articulé. L'un est le domaine de l'*Innovation*

¹²⁰ Voir : Weele, Marina van, 'Acceptatie snelheidsbegrenzer groter dan verwacht'. In: *Connexie* 55/9 (2001), 18-20.

Management et du Constructive Technology Assessment. L'autre est la théorie et pratique du « design avec participation des usagers », *User Participated Design*.

Dans le cadre du *Constructive Technology Assessment* (CTA) les concepts s'accordent assez bien aux notions de l'éthique comme subjectivisation. Il s'agit de *co-évolution de la technique et de la société*, de processus d'*apprentissage culturel*, d'*articulation des rôles et des attentes* des différents participants engagés.¹²¹ Néanmoins, le projet éthique ne se trouve pas vraiment intégré à cette approche. L'éthique reste l'apanage des comités éthiques et des conseils ou des conférences des citoyens (parfois liés au CTA, comme notamment le ITA, *Interactive Technology Assessment*). La notion de subjectivisation dans l'éthique de Foucault explicite donc et renforce la dimension éthique au CTA.

Quant aux essais de design avec participation des usagers, les questions éthiques y sont encore plus voilées. Les constructeurs souhaitent savoir quels sont exactement les objectifs et les qualités des usagers auxquels les projets techniques sont destinés. La question morale se réduit à déterminer le pourcentage de gens favorables à une cette innovation technique. Il n'y a pas d'attention à l'épreuve des formes d'adaptation et d'hybridation. Une des raisons en est que la méthodologie du design des produits est trop façonnée dans la forme d'*input-output*. Même s'il y a des essais, les méthodes suivies d'habitude ne supportent guère une sensibilité pour les vicissitudes de l'adaptation mutuelle et parfois lente entre l'homme et les objets techniques.

7.4 La téléologie éthique

Il faut enfin aborder le quatrième aspect du schéma d'analyse de la subjectivisation, qui est la téléologie. Le but à atteindre par l'éthique de subjectivisation appliquée aux techniques peut se définir comme une maîtrise active de soi qui consiste dans un équilibre entre l'être façonné et gouverné par les techniques et l'aptitude à se façonner et se gouverner soi-même. Dans l'exemple du système ISA (l'adaptateur intelligent de vitesse), la délégation des tâches de conduite a finalement été perçue comme une bonne médiation par les usagers. La question de la liberté se transforme en une question de mesure, subjectivement éprouvée, par rapport à la maîtrise de soi. Cette maîtrise est la forme pratique de la liberté. Il ne s'agit pas de la maintenance de liberté absolue. En revanche il s'agit d'une expérience subjective d'un certain contrôle de sa vie et de ses activités.

Les analyses jusqu'ici de l'agent des techniques et l'éthique comme subjectivisation ont affirmé qu'il n'existe pas de sujet humain indépendant de toute forme d'hybridation de l'être humain et son milieu technique. L'éthique moderne des principes entretient une relation difficile à la notion d'hybridation. Une expérience éthique apte à aborder des problèmes causés par des techniques nouvelles poussent cependant à promouvoir la pensée sur l'hybridation. On souhaite apprendre à accompagner de plus proche et de façon plus

¹²¹ Voir : A. Rip, Th. Misa, J.W. Schot (eds.), *Managing Technology in Society. The Approach of Constructive Technology Assessment*, London, Pinter Publishers, 1995.

adéquate justement le fait que l'homme s'est engagé depuis longtemps de façon inévitable et irréversible dans des opérations d'hybridation par lesquelles il change son mode de vie.

Le critère provisoire qui peut servir comme fil directeur pour la problématisation de l'agent des techniques se définit comme *la mesure éprouvée de maîtrise de soi*.¹²²

¹²² En choisissant d'accentuer le problème de l'agent des techniques et la liberté humaine, nous avons négligé, au moins, un autre thème important de l'expérience éthique lié aux techniques, celui d'écologie. En traitant davantage de ce thème-là, un mode de vie écologique contribuerait sûrement aussi à définir une finalité éthique.

8. Conclusions sur la philosophie et l'éthique de techniques

Dans cette partie nous avons d'abord essayé de articuler des contributions à une philosophie empirique des techniques dans l'œuvre de Michel Foucault. Bien que Foucault n'ait guère écrit explicitement à propos des techniques, son approche d'analyser la société et les disciplines par le registre opératif, donne des riches perspectives sur les techniques. Une relecture de *Surveiller et punir*, notamment, a révélé deux figures d'agent des techniques, deux façons dont les techniques exercent une influence sur l'homme. Il s'agit premièrement de l'imposition de relations de pouvoir par les techniques de façon presque inévitable, comme dans l'exemple du panoptique. Deuxièmement, il s'agit de la figure d'entraînement des gestes corrélés aux techniques. Cette figure d'agent des techniques ne s'impose pas de la même façon inévitable, mais exigent un engagement d'exercice ou d'entraînement.

Ensuite nous sommes passés à l'éthique des techniques. Face à l'agent des techniques, des notions de la philosophie morale, comme la liberté et l'autonomie du sujet ou la dignité de l'homme, sont à reformuler pour rendre possible une éthique des techniques. Les ouvrages derniers de Foucault sur l'éthique comme esthétique de l'existence nous ont paru très important à ce propos.

Foucault a problématisé, d'une part, les notions des règles et limites absolues. Il remplace l'intérêt de la philosophie de les fonder et de les garder par la tâche de les problématiser, c'est-à-dire d'explorer et chercher des formes souhaitables des modes d'existence humaine. D'autre part, il a élaboré des manières de comprendre le sujet morale de façon non pas théoriquement conçus en avance, lié à des notions maintenant problématisées, mais comme accomplissement des opérations de subjectivisation que les gens effectuent sur eux-mêmes.

Nous avons ensuite confronté la pensée éthique de Foucault, sur les limites et la subjectivisation, avec les analyses antérieures sur les techniques. Il a paru que l'éthique des techniques, si elle veut rendre compte de l'agent de techniques, ne peut pas s'appuyer sur des notions absolues comme la dignité de l'homme qui doit être protégé contre l'envahissement par les techniques. Des idées sur l'être humain ont toujours été liées à la technique. Leur changement n'est pas à dénier, mais à aborder par la philosophie morale. La production de nouveaux modes de vie à travers l'usage des techniques nouvelles ne doit rabattre la possibilité d'une éthique, mais suscite en revanche le besoin de figures de pensée sur l'éthique qui serrent au même registre opératif où se produisent les formes et idées nouvelles sur l'être humain.

L'accentuation par Foucault de l'idée de subjectivisation pour l'éthique offre des possibilités fécondes à ce propos. L'éthique des techniques, ainsi conçue, porte son intérêt sur les pratiques d'invention et d'usage des techniques. Ce sont des pratiques *éthiques*, car

les gens explorent et entraînent à travers ces pratiques des nouvelles formes d'hybridation, en cherchant des rapports et corrélations aux techniques qui leur permettent l'expérience d'une certaine maîtrise de leurs activités.

Nous voici parvenus à une approche bien particulière de l'éthique des techniques, mettant tant l'accent sur la pratique, l'expérimentation et la genèse des nouveaux modes de vie qui franchissent des notions éthiques préétablies. Cette approche peut compléter d'autres approches en proposant une orientation intensifiée vers les objets techniques, tout comme un rendu compte du déficit que cela rapporte à la philosophie morale.

Partie II. Déployer les problèmes éthiques de la RFID

1. Introduction

1.1 Qu'est-ce que la RFID ?

« RFID » est l'acronyme du terme anglais « Radio Frequency Identification »¹²³, « identification par radiofréquence » en français. Le terme désigne une technologie générale qui peut s'appliquer de multiples façons à de nombreux appareils. Ces applications comportent toujours deux éléments clés, le marqueur et le lecteur (*tag* et *reader*), qui sont combinés à d'autres éléments propres à chaque application. Un marqueur comporte une puce contenant quelques informations et une antenne pour transmettre ces informations au lecteur. Généralement, les marqueurs sont aussi petits et simples que possible. Les lecteurs sont des éléments plus grands qui consistent d'un émetteur de radiofréquences qui fournissent d'énergie aux marqueurs, un dispositif pour recevoir les signaux des marqueurs et une connexion au dispositif technique dans lequel ils fonctionnent.

Un exemple bien connu est la carte sans contact mise en place dans le métro parisien : le passe Navigo de la RATP. Les passagers munis d'un passe Navigo, annuel ou mensuel, peuvent passer rapidement les bornes du métro si leur carte est reconnue par la borne. La borne indique par un son et un signe visuel que le passage est permis et le tripode est automatiquement déverrouillé. Il n'est pas nécessaire de toucher le lecteur ; le passe est lisible à une distance de quelques centimètres. Les passagers n'ont pas à sortir leur carte de leur sac. Il suffit de poser le sac sur la borne.



borne du métro parisien (source : www.ratp.fr)

¹²³ Dans l'acronyme anglais ID signifie « identification ». En français on trouve parfois « les RFID », en prenant RFID pour « Radio Frequency Identification Devices ». On trouve également parfois « le RFID » et « du RFID ». Dans cette étude RFID sera traduit par « identification par radiofréquence » en écrivant « la RFID », comme c'est par exemple l'habitude sur le portail francophone de la technologie RFID (www.rfidfr.org). On utilise le terme RFID aussi comme adjectif de façon suivante : « dispositif RFID », « technique RFID », etc.

Un autre exemple connu est la carte d'accès pour certains immeubles, souvent en forme d'un porte-clé. Aux Etats-Unis, depuis les années 1980 des dispositifs RFID fonctionnent aux barrières de péage sur les autoroutes, permettant un péage automatique sans arrêt des voitures. Des marqueurs RFID commandent également l'ouverture automatique des portes de garage. En ce moment le remplacement progressif de tous les codes-barres par des étiquettes RFID est considéré comme l'expansion de l'emploi de la RFID la plus importante. Mais l'une des applications envisagées les plus problématiques est la puce sous-cutanée, identifiant des personnes. Ainsi les visiteurs VIP du Baja Beach Club à Barcelone et à Rotterdam portent déjà une telle puce par laquelle ils sont reconnues et accueillis à l'entrée. La puce sert également comme carte de crédit « sans contact ». Enfin, suite à la réclamation du gouvernement des Etats-Unis, l'année 2006 voit l'introduction du passeport électronique équipé d'un marqueur RFID.

1.2 Les techniques RFID comme terrain de l'éthique des techniques

Nous voulons déployer dans cette partie les problèmes éthiques dans le champ des techniques RFID. Ces techniques sont un enjeu des débats actuels. On craint notamment la menace de la vie privée par la RFID. L'approche de l'éthique des techniques développée d'après Michel Foucault dans la première partie nous semble fournir des repères pour aborder et approfondir les questions sociales qui sont engendrées par l'introduction de l'RFID. La vie privée sert souvent comme notion principale pour critiquer l'emploi de la RFID. Cette notion est parfois employée trop facilement comme principe univoque. Il n'est pas sûr que cette notion comme principe fondamentale peut guider nos évaluations et nos intentions à gouverner les développements de la RFID.

En suivant l'orientation de Foucault nous proposons de suivre de plus proche ce que se passe actuellement. Cette approche veut considérer la possibilité que les techniques nouvelles changent nos modes de vie, les idées sur la vie incluses. Il faut une analyse précise des façons dont la vie privée comme idée importante sur la vie est provoquée par les appareils RFID, pour ensuite pouvoir essayer de formuler et de pratiquer des modes de vie nouveaux. Ainsi cette approche veut saisir par le registre opératif les développements actuels de promotion et de domestication des techniques RFID.

Il nous semble que la RFID, comme technique en cours de développement, posant des problèmes morales, constitue un terrain convenable pour appliquer nos recherches sur l'éthique des techniques. Et nous espérons de contribuer aux délibérations morales sur cette technique en ajoutant le point de vue particulier de l'importance de l'expérimentation.

Les trois chapitres suivants décrivent l'histoire, la technologie et la façon dont des questions morales ont été mises au jour jusqu'ici. À partir du chapitre 4 suit le déploiement des développements actuels dans le cadre de l'éthique des techniques.

2. Repères historiques et techniques

La technologie RFID s'est développée graduellement au cours du XX^e siècle. Les ondes radio ont été étudiées par les sciences physiques et électroniques depuis le XIX^e siècle. Au début du XX^e siècle la radio a été introduite et le radar a été inventé.¹²⁴ Les années 1940 ont vu la genèse du concept de communication par radiofréquence avec des objets. Pour que les potentialités techniques débouchent sur des applications utiles, il a fallu non seulement combiner et composer plusieurs éléments techniques, mais aussi tout un procès de standardisation et de normalisation. Rétrospectivement, deux dispositifs RFID sont souvent désignées comme les pionniers, bien que, à proprement parler, elles ne fussent pas conçues comme applications de la technologie RFID standardisée que nous connaissons aujourd'hui. Il s'agit du dispositif de l'armée anglaise « *friend-or-foe* » et des bornes anti-vol dans les magasins.

2.1 Premières techniques RFID

Le système *friend-or-foe*, développé pendant la Seconde Guerre mondiale, permettait de distinguer les avions de chasseur anglais des avions de l'ennemi. Le radar pouvait déjà traquer des avions, sans toutefois les identifier. Pour cela il a fallu un émetteur des signaux radios au bord des avions anglais.¹²⁵ La borne anti-vol (*Electronic Article Surveillance*, EAS) a été introduite dans les années 1970 et elle est depuis longtemps présente dans presque tous les magasins. Des marqueurs attachés aux vêtements, collés sur les couvertures de livres, ou incorporés dans l'emballage des produits, font sonner l'alarme des bornes quand ces objets étiquetés passent. Ce système est la première technique RFID largement répandue dans la vie quotidienne.

Le système anti-vol peut se comprendre comme technique RFID, mais il s'agit encore d'une application primitive. Les marqueurs n'ont pas de mémoire¹²⁶ et ne renvoient qu'un signal indifférencié qui ne permet pas de distinguer les marqueurs les uns des autres. La borne anti-vol détermine simplement la présence ou l'absence d'un marqueur.

¹²⁴ Jeremy Landt, « The shrouds of time : A history of RFID », www.aimglobal.org/technologies/rfid/resources/shrouds_of_time.pdf. C'est l'article le plus général sur l'histoire de la RFID, quelque peu marquée par un point de vue exaltant la technique. Selon Landt, la RFID est entrée dans l'histoire humaine dès le début de l'histoire. Car, l'introduction de l'électromagnétisme dans la vie est marquée selon Landt par la notion biblique de la création de la lumière par Dieu. Mais, bien sûr, les développements dans l'électronique, depuis le XIX^e siècle (Faraday, Maxwell, Hertz), ont élaborés les conditions techniques les plus importantes.

¹²⁵ Dan Mullen et Bert Moore, « Automatic identification and data collection : what the future holds », dans : Garfunkel, Simon et Beth Rosenberg (éd.), *RFID. Applications, Security, and Privacy*. Upper Saddle River NJ, Addison-Wesley Professional, 2005, p. 3-13, *op cit*, p. 5.

¹²⁶ En fait, on les attribue un mémoire d'un bit : leur présence qui peut être perçue. De plus, il y a des marqueurs qui peuvent être activés et désactivés.

Le système *friend-or-foe* n'est pas non plus une application typique de la RFID, puisque dans les systèmes ultérieurs le marqueur est un élément petit, le plus souvent sans pile, qui renvoie sur demande un signal d'identification. Les dimensions petites et les prix économiques des marqueurs caractérisent les techniques RFID actuelles. Les émetteurs de signal identificateur *friend-or-foe* sont des appareils plus grands et d'une nature quelque peu différente.

Le renvoi d'un code identificateur par le marqueur, sur demande du lecteur et grâce à l'énergie fournie par l'onde radio du lecteur, est ce qui distingue les techniques RFID modernes. Selon Jeremy Landt, l'invention de la RFID remonte à 1948, c'est à dire à la notion de « Communication by means of reflected power » introduite par Harry Stockman. Dans la technologie RFID actuelle, les marqueurs fonctionnent grâce à l'énergie des ondes radio émises par le lecteur. Dans ce cas, il s'agit des « marqueurs passifs ». Ainsi fonctionnent maintenant la plupart des appareils RFID, comme le passe Navigo et la puce sous-cutanée du Baja Beach Club.

Jeremy Landt a résumé les étapes du développement de la RFID sous forme d'une table, reproduite ci-dessous. Après le radar et le système *friend-or-foe* pendant la Seconde Guerre mondiale et l'« invention » de la RFID en 1948 on observe une période d'avancement lent de la technologie qui s'accélère dans les années 1970 ; ensuite l'apparition des applications commerciales depuis les années 1980 ; et enfin nous nous retrouvons actuellement dans une période de diffusion des appareils RFID partout dans la vie quotidienne.

<i>Decade</i>	<i>Event</i>
1940 – 1950	Radar refined and used, major World War II development effort. RFID invented in 1948.
1950 – 1960	Early explorations of RFID technology, laboratory experiments.
1960 – 1970	Development of the theory of RFID. Start of applications field trials.
1970 – 1980	Explosion of RFID development. Tests of RFID accelerate. Very early adopter implementations of RFID.
1980 – 1990	Commercial applications of RFID enter mainstream.
1990 – 2000	Emergence of standards. RFID widely deployed. RFID becomes a part of everyday life

(source : Landt 2001, « Shrouds of time », p. 7.)

2.2 Quelques notes techniques sur la RFID plus en détail

Après cette présentation historique examinons un peu plus en détail, le fonctionnement technique.¹²⁷

1) *Les marqueurs passifs et actifs.* Jusqu'ici ont été distingués les lecteurs, les marqueurs et les systèmes dans lesquels ils fonctionnent. Le système dit typique fonctionne par un lecteur qui fournit de l'énergie au marqueur, pour que celui-ci renvoie ensuite l'information enregistrée dans une mémoire. Il s'agit dans ce cas des marqueurs « passifs ».

Il existe aussi des systèmes qui fonctionnent avec des « marqueurs actifs » et « semi-actifs ». Les premiers sont des marqueurs qui disposent d'une source d'énergie qui les fait fonctionner. Une telle configuration permet des distances d'opération plus longues. Un exemple d'emploi de cette technologie est les systèmes de péage automatique sur les autoroutes. Les marqueurs semi-actifs communiquent avec le lecteur par l'énergie radio, mais disposent d'une pile qui leur permet des fonctions plus profondes quant à l'enregistrement des données sur la puce, quand ils sont privés d'énergie radio d'un lecteur. Il y a, par exemple, des marqueurs qui peuvent enregistrer les conditions de transport des aliments, ce qui permet de contrôler au moment de leur arrivée s'ils n'ont pas manqué des bonnes conditions de conservation.

2) *La gamme de classes de fréquence.* La RFID fonctionne par fréquences différentes dans des spectres qui sont à libre usage, qui ne sont alors pas réservés et alloués contractuellement pour l'émission de la radio et télévision. Le besoin de fréquences dans un spectre libre détermine d'abord le choix des fréquences. En plus, les différentes fréquences ont toutes des propriétés spécifiques, quant à la vitesse de transmission des informations et la distance possible de fonctionnement, auxquelles les techniques sont adaptées. Ensuite, pour raisons de compatibilité et de rentabilité de production, ont été élaborées des normes, enregistrées dans le système ISO et d'autres systèmes de normalisation. Notamment le code produit RFID remplaçant le code barre des produits exige un grand effort de normalisation. Aujourd'hui il y a une diffusion rapide du code produit électronique (*Electronic Product Code, EPC*) qui a été développé au MIT Auto-ID Center. Bien que la fréquence importe peu pour la compréhension de la technologie RFID, la normalisation des fréquences a paru indispensable pour la réalisation des techniques RFID usuelles.

¹²⁷ Les informations dans ce paragraphe reposent principalement sur : Simson Garfinkel et Henry Holtzman, « *Understanding RFID technology* », dans : Garfinkel, Simon et Beth Rosenberg (éd.), *RFID. Applications, Security, and Privacy*. Upper Saddle River NJ, Addison-Wesley Professional, 2005, p. 15-36.

<i>Band</i>	<i>Unlicensed frequency</i>	<i>Wavelength</i>	<i>Classical Use</i>
LF	125-134.2 KHz	2,400 meters	Animal tagging and keyless entry
HF	13.56 MHz	22 meters	
UHF	865.5-867 MHz (Europe) 915 MHz (U.S.) 950-956 MHz (Japan)	32.8 centimeters	Smart cards, logistics, and item management
ISM	2.4 MHz	12.5 centimeters	Item management

(source : Garfinkel 2005, « Understanding RFID technology », p. 21.)

3) *La communication des lecteurs et marqueurs.* Dans les systèmes RFID, les lecteurs communiquent avec les marqueurs par ondes radio. Typiquement, le signal radio est renvoyé, mais changé. Les changements du signal comportent les informations d'identification du marqueur. Il y a deux méthodes fréquemment appliquées qui s'appellent « *load modulation* » et « *backscatter* »¹²⁸.

Load modulation s'applique dans les systèmes RFID qui fonctionnent dans le spectre de basse fréquence et le spectre de Hautes fréquences. Une fois un marqueur mis en œuvre par l'énergie d'un signal du lecteur, il réagit selon l'information reçue sur sa puce électronique en variant la charge de son antenne par une variation d'absorption des ondes du lecteur. La mesure d'absorption par l'antenne du marqueur de l'onde radio émis par le lecteur est alors le principe sur lequel repose la communication d'information.

Backscatter est le principe utilisé par les systèmes fonctionnant dans les spectres UHF ou ISM. Dans ce cas, le lecteur ne détecte pas l'énergie qui disparaît, mais le montant d'énergie reflété par l'antenne du marqueur. C'est une propriété des ondes radio d'être reflétés par des matériaux métalliques comme l'antenne du marqueur. Le marqueur peut changer la mesure de réflexion par changer sa mesure de résonance avec l'onde radio émis par le lecteur. Cette variation est façonnée de façon de comporter l'information que veut renvoyer le marqueur au lecteur.

4) *Distance d'opération.* Les méthodes de communication décrites ci-dessus s'appliquent dans le cas de marqueurs passifs ou semi-actifs. Des marqueurs actifs peuvent eux-mêmes générer des ondes radio, dont la force dépend de leur constitution et des normes radio qui restreignent la puissance des signaux. Des distances d'opération jusqu'à 1,5 km sont ainsi possibles.

Mais, presque toutes les techniques RFID fonctionnent en utilisant l'énergie du signal du lecteur pour effectuer la communication. Le signal doit alors parcourir deux fois la distance entre le lecteur et le marqueur (aller-retour) et en plus le signal perd de la puissance par les opérations effectuées par le marqueur. Les deux processus, d'alimentation du marqueur et de la réflexion d'information, interfèrent de façon d'affaiblir le signal de retour.

¹²⁸ Garfinkel 2005, « Understanding RFID technology », p. 23.

Dans les systèmes semi-actifs, le marqueur épuise moins le signal du lecteur parce qu'il y a une pile pour alimenter les processus sur la puce du marqueur. La portée maximale atteignable dans ce cas est environ 100 mètres.¹²⁹

Les systèmes les plus courants fonctionnent par marqueurs passifs. Ceux-ci épuisent davantage le signal alimentaire du lecteur, diminuant la puissance du signal renvoyé. Un système équipé de grandes antennes et des puces électroniques efficaces des portées de quelques dizaines de mètres sont possibles. Mais, les applications RFID sont le plus souvent optimisées pour un fonctionnement avec des marqueurs le plus petits possible. Des distances typiques varient d'un centimètre à quelques mètres.

5) *Contraintes et complications techniques.* Le fonctionnement des systèmes RFID se heurte à des nombreuses contraintes du milieu où ils fonctionnent. Suivant la fréquence utilisée, la communication peut être dérangée par la présence des métaux et de l'eau. Une simple feuille d'aluminium peut empêcher la lecture de la plupart des marqueurs. L'humidité dans l'air ou dans des emballages (par exemple un carton avec marqueur) peut également déranger le fonctionnement du dispositif RFID.

Un deuxième complication vient de la présence de multiples marqueurs dans la proximité d'un lecteur qui renvoient simultanément leurs signaux. Ce problème ne se pose pas dans le système des cartes sans contact qui doivent être présentées dans le champ d'un lecteur, mais pose de sérieux obstacles à un système d'identification automatique des produits (plusieurs produits dans une boîte, plusieurs livres sur une charrette). Pour distinguer les marqueurs les uns des autres il faut des « méthodes d'anti-collision »¹³⁰, qui exigent des opérations supplémentaires de la part des lecteurs et marqueurs RFID.

¹²⁹ « Radio frequency identification » (article encyclopédique dans Wikipedia allemand), (<http://de.wikipedia.org>).

¹³⁰ « Identification par radiofréquence » (article encyclopédique dans Wikipedia français), (<http://fr.wikipedia.org>).

3. Quelques dispositifs en opération ou en développement

Jusqu'ici on a fait référence à quelques techniques RFID en opération, comme le système de billettique de la RATP. Il convient, maintenant, de regarder en plus de détail quelques exemples des techniques RFID en opération et en développement.

3.1 *Electronic Product Code*

Le système RFID, *Electronic Product Code* (EPC), remplaçant le code barre représente la technique RFID la plus importante dans les années à venir.¹³¹ Souvent, dans d'articles de journaux, le *code produit électronique* est même identifié avec la RFID, comme si la RFID avait été inventée tout exprès pour faciliter le code produit électronique. L'histoire du développement du EPC au *MIT Auto-ID Center* montre que cela n'est pas le cas. Au contraire, entre 1999 et 2003, il a fallu des efforts considérables pour adapter la technologie RFID afin de faire fonctionner le système EPC.¹³²

Pour cela, la conception de la RFID a été réorientée dans la direction d'enregistrement des données dans des *databases* à distance au lieu de les garder en mémoire sur la puce du marqueur. Ce concept permet des marqueurs de plus en plus petits. Le numéro enregistré sur la puce est associé à un fichier qui se trouve stocké sur un serveur. Il n'y a pas un seul serveur, mais un réseau comme l'internet. Pour que les informations sur le système du réseau des serveurs se puissent retrouver, l'*Auto-ID Center* a développé le *Object Name Service*, ONS.

Le système EPC comporte des marqueurs normalisés qui disposent de 96 bits de mémoire. La mémoire consiste alors en une suite de 96 chiffres de valeur 0 ou 1, ce qui revient à environ $8 \cdot 10^{28}$ identificateurs disponibles pour marquer les différents produits. Il est ainsi possible d'attribuer à chaque exemplaire de chaque produit un numéro distinct et mondialement unique. En fait le numéro identificateur se divise en quatre morceaux qui indiquent : 1) la version du EPC, 2) le serveur qui garde le fichier des propriétés du produit, 3) le type de produit et 4) un numéro unique de produit.

Le système EPC permettra progressivement de suivre tous les produits depuis leur lieu de production jusqu'à leur lieu de consommation. En ce moment, notamment le commerce de transit et de transport des produits cherche à promouvoir la technique. Les entreprises de *Procter & Gambel* et *Gillette* étaient les premières sociétés engagées aux développements du EPC. Ils ont fourni les fonds nécessaire à l'*Auto-ID Center*. Aux États-Unis le grand magasin *Wall-Mart* exige entre temps de ses fournisseurs les plus importants qu'ils équipent les

¹³¹ Garfinkel 2005, « Understanding RFID technology », p. 27.

¹³² Sanja Sarma, « A history of the EPC », dans : Garfunkel, Simon et Beth Rosenberg (éd.), *RFID. Applications, Security, and Privacy*. Upper Saddle River NJ, Addison-Wesley Professional, 2005, p. 37-55.

palettes et boîtes de transport des produits d'une étiquette EPC. Tesco, Ahold et d'autres sociétés ont également commencé des projets d'introduction du système EPC. En Allemagne le grand magasin et distributeur *Metro* promeut très activement le développement de la RFID et a fondé le *Future Store*, un projet pilote consistant dans un magasin équipé de nombreuses dispositifs RFID.¹³³

Bien que les avantages principaux concernent la production, les transports, et la gestion des stocks dans les magasins, il y a aussi des projets de service après-vente. Ces projets sont moins élaborés, mais suscitent particulièrement des questions quant à la vie privée. Des étiquettes dans les vêtements, par exemple, peuvent communiquer avec une machine de lavage le juste programme. Mais ne permettront les marqueurs dans les vêtements le traçage des personnes ?

3.2 Cartes sans contact

Le nouveau système Navigo de la RATP, a été délibéré et développé depuis 1990.¹³⁴ La forme choisie repose sur un système RFID des cartes sans contact qui s'appelle *Calypso*¹³⁵. Calypso comporte des standards pour l'utilisation des fréquences, des protocoles de communication, et a rassemblé des producteurs qui ont adopté le standard Calypso pour la production des puces, des cartes, et des dispositifs d'entourage.

Les agents de la RATP ont expérimenté avec les premières élaborations du système RFID depuis 1998. Maintenant tous les abonnements annuels sont de forme Navigo. Progressivement tous les autres titres de transport seront adaptés au système Navigo. Maintenant 1,5 million de clients utilisent le système. Aux passes d'abonnement qui portent le nom et la photo du client et qui sont associés à un fichier, succéderont des cartes sans nom remplaçant le ticket simple et les carnets de tickets.

Le système de la RATP n'est pas unique. En Asie, par exemple à Hong Kong, un système de billetterie RFID est aussi déjà en fonction. Aux Pays-Bas, dès cette année est introduit un passe RFID remplaçant définitivement la carte à grignotage, « *strippenkaart* » pour tous les transports communs, sauf le train. Les nouveaux passes ne portent pas de nom ni de photo d'identité. Ils doivent être rechargés quand la valeur est épuisée. Un peu différents du passe Navigo actuel, ils sont finalement des cartes rechargeables comme un porte-monnaie électronique (comme Moneo, mais sans contact).

D'ailleurs, le système Navigo permet également un emploi comme porte-monnaie. En fait les agents de la RATP ont pu utiliser leurs passes encore en cours d'expérimentation depuis 2001 comme carte de paiement et, en plus, leurs cartes fonctionnent comme cartes d'accès aux bâtiments de la RATP. La RATP explore activement les possibilités de coopération avec d'autres sociétés visant à établir une carte multifonctionnelle dans

¹³³ www.future-store.org

¹³⁴ Jean-Louis Lamalle, « La télébillettique à la RATP », 2005.

¹³⁵ Voir : <http://www.calypsonet-asso.org/index.php>

l'avenir.¹³⁶ Un exemple est la possibilité de rechargement auprès des automates bancaires (GAB). De telles collaborations profitent du déploiement d'un système standardisé, Calypso.

Les marqueurs RFID avaient déjà été utilisés pour l'identification simple dans les cartes d'accès, dans les puces d'identification des animaux, dans des clés électroniques des voitures (« sans serrures »). Les cartes RFID de type Calypso, munies d'un mémoire changeable ou associées à un fichier à distance, combinent des fonctions d'identification simple avec des fonctions plus complexes.

Le passeport RFID est une autre application de la RFID sous forme de carte sans contact. Dès l'automne de 2006, sera introduit partout dans le monde ce nouveau passeport, comportant un marqueur RFID. Le gouvernement américain exige ce nouveau passeport, pour augmenter le contrôle de ses frontières, suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001. Les puces comportent les mêmes informations que le texte sur le passeport. Le passeport pourrait accélérer les contrôles, rebattre la contrefaçon des passeports et prévenir l'usage faussé des passeports par d'autres personnes (*look-a-like-fraud*).

3.3 Puces sous-cutanées

La puce RFID sous-cutanée utilisée depuis mars 2004 dans les Baja Beach Clubs à Rotterdam et à Barcelone a été développée par la société américaine *Applied Digital Solutions* (ADS). Tandis que d'autres producteurs de marqueurs RFID hésitent de s'associer à l'application des puces pour l'identification des gens¹³⁷, ADS explore très activement ce domaine. Sans s'arrêter à l'identification des animaux, ADS a développé le *VeriChip*, de la taille d'un grain de riz, pour l'implantation dans le corps humain. L'application aux individus humains est le facteur distinguant la société des autres, affirme-t-elle :

« VeriChip is the first and only company to focus on delivering RFID solutions for people and the only company to offer implantable, wearable, and attachable RFID tag technologies, making it unique in the RFID world. If you're looking to identify, locate, and/or protect individuals, their assets, or their environments, VeriChip is your best chance for finding a solution to fit your needs. »¹³⁸

Les applications promues par ADS concernent des fonctions de sécurité et d'accès aux bâtiments, comme l'identification des patients dans les hôpitaux. Un fichier médical associé à la puce permettrait d'en disposer toujours et dans de courts délais. Cependant, il ne s'attend pas que des sapeurs-pompiers puissent disposer d'un lecteur RFID dans l'avenir proche. Comme dans ce cas, beaucoup des applications envisagées par ADS restent des projets assez futuristes dont l'utilité réelle demeure vague.

L'emploi de la puce *VeriChip* dans Baja Beach Club reste jusqu'ici l'application unique portant une certaine « utilité ». Cependant la puce est surtout « à la mode » en Amérique du

¹³⁶ Lamalle 2005

¹³⁷ « We are trying to stay clear of the creepy factor » a remarqué un producteur à Simson Carfunkel pendant un entretien. Garfinkel 2005, « Understanding RFID technology », p. 31.

¹³⁸ www.verichipcorp.com/content/company/corporatefaq

sud, où elle doit protéger contre l'enlèvement. *VeriChip* a prévu en 2003 d'y vendre 135000 des puces et 7650 des lecteurs dans cinq ans.¹³⁹ Parmi les premiers clients on trouve l'avocat général mexicain et seize de ses cadres.¹⁴⁰ Toutefois, la protection est discutable puisque il n'y pas pour le moment des vraies possibilités de traçage. Récemment l'entreprise *Verichip* s'est efforcée de vendre la puce à l'armée américaine pour remplacer la plaquette d'identification que portent 1,4 million des soldats. Cela signifierait un commerce énorme, mais pour le moment l'armée américaine reste encore hésitante.¹⁴¹

3.4 L'interconnexion de toutes les choses au monde

Jusqu'ici a été isolée la technologie « typique » de RFID, pour montrer son histoire, son fonctionnement et des applications. Il faut enfin élargir le domaine étroit de la RFID, pour le positionner dans un développement plus large, celle de l'« internet des choses ». Après un rapport récent du *ITU (International Telecommunication Union)* l'internet des choses représente une « révolution technologique » qui rassemble des développements dans des différents domaines comme les techniques de communication sans contact et les nanotechnologies.¹⁴² Il est désormais question de *smart things*, des choses qui pensent, communiquent entre eux et réagissent avec leur milieu.

« Indeed, with the benefit of integrated information processing, industrial products and everyday objects will take on smart characteristics and capabilities. (...) Eventually, even particles as small as dust might be tagged and networked. Such developments will turn the merely static objects of today into newly dynamic things, embedding intelligence in our environment, and stimulating the creation of innovative products and entirely new services. »¹⁴³

Le rapport pose que cette révolution n'est pas de *science fiction*. Il n'y pas dans le rapport, cependant, des exemples concrets, ou une vision plus exacte que celle citée. Le message du rapport se restreint à l'annonce de cette transformation générale et importante des choses passives aux choses dynamiques et interconnectées. Ce développement est estimé inévitables, mais il requiert en même temps des grands efforts technologiques pas encore accomplis. Tout d'abord, une technique qui permet l'identification des choses de manière efficace et économique est requise. Or, note le rapport : « Radio-frequency identification (RFID) offers this functionality »¹⁴⁴.

La RFID joue alors un rôle dans des développements plus large, une tentative à la connexion sans fil des choses, permettant de la communication et de l'interaction. Les applications disperses de la RFID contribuent avec des autres développements comme la

¹³⁹ « Onderhuidse chip begint opmars in Zuid-Amerika », (<http://www.netkwesties.nl/editie71/artikel3.php>).

¹⁴⁰ Idem, p. 32.

¹⁴¹ *Implanted Chips in Our Troops?*, (www.newsmax.com/archives/ic/2006/8/21/232558.shtml).

¹⁴² « The Internet of Things », ITU, 2005, (www.itu.int/internetofthings).

¹⁴³ Idem, p. 3.

¹⁴⁴ Idem.

téléphonie mobile, le *bluetooth* et le *GPS (Global Positioning System)* à l'interconnexion de toutes les choses au monde. Ensembles, de telles technologies vont contribuer à la réalisation des visions futuristes comme celles-ci de la *domotique*, des maisons équipées d'un réfrigérateur qui produit lui-même une liste d'achats, l'envoi au magasin, etcetera. La carte multifonctionnelle envisagée par la RATP attribue aussi à l'idée d'interconnexion. Le même vaut le téléphone portable équipé d'un lecteur RFID, introduit par Nokia. Un porte-parole de Nokia affirme : « Today, RFID tags tend to be mobile and readers are stationary, but things get really interesting when you turn that around and make the tags stationary and the readers mobile. »¹⁴⁵ Un exemple d'une application futuriste de cette appareil est la possibilité de « lire » des informations supplémentaires sur les dates des spectacles, quand on passe une affiche publicitaire de son artiste favori.

Le projet suivant donne encore un exemple fascinant des possibilités de la connexion des appareils. Kenneth F. Fishkin et Jay Lundell ont esquissé les possibilités d'un système d'observation et d'avertissement des personnes âgées. Dans leur projet, ils imaginent la situation suivante. Un homme, Chester a 90 ans et vit seul dans une maison. Sa fille, Molly, habite à quelques kilomètres de distance. Les chercheurs proposent d'équiper tous les objets dans la maison de Chester par des marqueurs RFID. Chester lui-même porte un lecteur dans ses vêtements. Ainsi il est possible de reconstruire tout son emploi du temps et par usinage de données récupérées aussi toute la manière de vivre de Chester.¹⁴⁶

Chester can wear an unobtrusive RFID reader that detects when he approaches an RFID-tagged object. Using inferencing techniques developed for Machine Learning applications [...], a computer connected wirelessly to a system of RFID tags and readers can identify Chester's daily activities and notify Molly when any unexpected or potentially dangerous pattern emerges. For example, the system might learn that Chester rises every day between 7:00 and 8:00 a.m., gets dressed, takes his medications, and fixes coffee within half an hour after rising. On days when this pattern is detected a light in Molly's house glows green. On days when this pattern varies, the light glows yellow. On days when the pattern varies considerably (such as no activity is detected by 10:00 a.m.) the light glows red and Molly's cell phone is automatically dialed to ensure that she gets the message. This saves Molly much time and effort in checking on Chester and provides Chester with relief in knowing that Molly will be notified if something goes wrong.

La révolution de l'interconnexion de toutes les choses au monde n'est pas un développement univoque, mais un terme qui rassemble des développements plutôt divers et dispersés. Tous ensembles ils sont estimés susciter de grands changements, comme l'aussi note le rapport sur l'*internet of things* : « The Internet of Things will have a broad impact on many of the processes that characterize our daily lives, influencing our behaviour and even our values. »¹⁴⁷ On passe maintenant aux critiques qui ont été exprimées à propos des développements de la RFID.

¹⁴⁵ www.rfidjournal.com/article/articleview/834/1/13/

¹⁴⁶ Kenneth P. Fishkin et Jay Lundell, « RFID in healthcare », dans : Garfunkel, Simon et Beth Rosenberg (éd.), *RFID. Applications, Security, and Privacy*. Upper Saddle River NJ, Addison-Wesley Professional, 2005, p. 211-228, op. cit. 217-218.

¹⁴⁷ Idem, p. 13.

4. **RFID et la vie privée – Manifestations des notions critiques**

Dans ce chapitre seront récupérés quelques critiques des développements concernant les effets sociaux de la RFID. Le problème principal est la menace de la vie privée. Très rares sont d'autres critiques, par exemple concernant l'effet sur la santé et des ondes radio. Les puces sous-cutanées appliquées aux humains engendrent tout de suite des questions sur la vie privée à cause de sa nature quelque peu suspecte. Mais l'emploi des cartes sans contact supportant l'enregistrement des données sur les heures et sites des paiements et des voyages pique également des doutes sur la justification de la collection des données ou encore sur la protection des données stockées contre l'accès par des tiers. L'EPC, conçu pour identifier seulement des produits paraît aussi apporter des risques à la vie privée, parce qu'on doute que les marqueurs EPC ne puissent pas être lus après vente permettant le traçage des personnes. On présente quelques façons dont jusqu'ici de tels problèmes sociaux et éthiques ont été traités en focalisant sur les positions des groupes d'action, de l'industrie et de l'Union Européenne.

4.1 *Groupes d'action*

Jusqu'ici des groupes d'action ont été importants en suscitant les questions sociales de la RFID. Des clients, usagers et citoyens indépendants ont d'autres soucis que les sociétés. Une des activistes le plus actives est Katherine Albrecht. Elle dirige le groupe d'action *CASPIAN* (*Consumers Against Supermarket Privacy Invasion And Numbering*) qui défend la vie privée contre les sociétés en général. Après toutes sortes de cartes de fidélité, l'EPC manifeste selon elle un nouveau risque à la vie privée. Elle a rédigé avec Liz McIntyre un livre, *Sychips*, sur les marqueurs RFID attachés aux produits, dont traite également la site internet sous le même titre.¹⁴⁸

Albrecht s'oppose notamment à l'identification par la technologie RFID au niveau des produits individuels. Des marqueurs EPC ne s'appliquent généralement jusqu'ici que dans des boîtes d'emballage. Mais le concept supporte le traçage des produits individuels et des entreprises conduisent des recherches pour le réaliser. L'organisme d'Albrecht, *CASPIAN*, a cependant appelé à un moratoire de l'emploi de la RFID au niveau des produit individuels (*item level tagging*), jusqu'à il existe des lois protégeant la vie privée des clients contre le traçage par la RFID.¹⁴⁹

Chaque projet d'application de la RFID aux produits usuels est attaqué par Albrecht par une action de « *boycott* ». En 2003 elle a élaboré l'action « *Boycott Benetton* » alors que Philips a annoncé dans la presse que la société irait livrer des puces RFID à Benetton pour

¹⁴⁸ www.psychips.com

¹⁴⁹ www.psychips.com/jointrfid_position_paper.html

équiper tous les vêtements de la marque Sisley d'une étiquette RFID. L'action de Albrecht a causé un petit scandale. Benetton a tout de suite dénié toute engagement dans un grand projet d'emploi de la RFID. Et Philips a retiré rapidement l'annonce de son site internet. Gillette a également été le sujet d'une action « *Boycott Gillette* », après avoir expérimenté avec des caméras connectées aux étagères de produits¹⁵⁰. Ce système permettrait de surveiller des vols de produits par l'enregistrement de toute prise suspecte de multiples produits de l'étagère.

Plus grand a été l'action « Stop RFID » contre l'application des étiquettes RFID dans le magasin du futur de Metro (*Metro Future Store*) en Allemagne. Après un tour de visite dans ce magasin, Albrecht et ses collègues du groupe d'action allemand *FoeBud*¹⁵¹ ont lancé une manifestation contre l'emploi de la RFID.



(source : www.spsychips.com)

De telles actions ont certainement promu l'attention du public et de la politique pour les enjeux que pose la RFID à la vie privée. L'industrie en grosse affirme une conception pareille de la vie privée que celle-ci promue par CASPIAN, c'est-à-dire une grande mesure de transparence sur la collection des données et le maintien du choix libre de la part du client. L'approche de boycotter toute société qui expérimente la RFID, pousse les entreprises à affirmer une politique quant à la vie privée et la RFID, une politique de transparence. Mais en même temps les actions de boycott n'attirent guère les entreprises d'être très ouverte.

¹⁵⁰ www.boycottgillette.com/spyshelves.html

¹⁵¹ Verein zur Förderung des öffentlichen bewegten und unbewegten Datenverkehrs e.V

4.2 L'industrie RFID

Les constructeurs et producteurs de la RFID eux-mêmes ont sûrement considéré la question de la vie privée. Pendant le développement du EPC, les sociétés qui ont participé et les constructeurs eux-mêmes ont eu dès le départ une conscience des questions de la vie privée. Ainsi a été élaboré dans la puce RFID le fonction de déconnexion (*the kill-tag function*). Il sera alors possible de déconnecter le marqueur EPC au moment de la vente, pour éviter toute possibilité de traçage après vente. Et dans le cadre des activités du *MIT Auto-ID Center*, le « RFID Bill Of Rights »¹⁵² a été rédigé et publié. Maintenant *EPCglobal*, le successeur du *Auto-ID Center*, promeut des directives quant à l'usage du *EPC* aux produits usuels, reproduites ci-dessous.¹⁵³

EPCglobal Guidelines on EPC for Consumer Products.

1. Consumer Notice

Consumers will be given clear notice of the presence of EPC on products or their packaging and will be informed of the use of EPC technology. This notice will be given through the use of an EPC logo or identifier on the products or packaging.

2. Consumer Choice

Consumers will be informed of the choices that are available to discard or remove or in the future disable EPC tags from the products they acquire. It is anticipated that for most products, the EPC tags would be part of disposable packaging or would be otherwise discardable. EPCglobal, among other supporters of the technology, is committed to finding additional efficient, cost effective and reliable alternatives to further enable customer choice.

3. Consumer Education

Consumers will have the opportunity easily to obtain accurate information about EPC and its applications, as well as information about advances in the technology. Companies using EPC tags at the consumer level will cooperate in appropriate ways to familiarise consumers with the EPC logo and to help consumers understand the technology and its benefits. EPCglobal would also act as a forum for both companies and consumers to learn of and address any uses of EPC technology in a manner inconsistent with these Guidelines.

4. Record Use, Retention and Security

The Electronic Product Code does not contain, collect or store any personally identifiable information. As with conventional barcode technology, data which is associated with EPC will be collected, used, maintained, stored and protected by the EPCglobal member companies in compliance with applicable laws. Companies will publish, in compliance with all applicable laws, information on their policies regarding the retention, use and protection of any personally identifiable information associated with EPC use.

Ces activités s'inscrivent dans une tradition d'auto-régulation, qui a existé dès le début de l'histoire de la notion de vie privée. Auto-régulation par des sociétés répond probablement d'un côté à une conscience morale des problèmes, et de l'autre côté d'une peur, plus pragmatique, de perdre la confiance de leur clientèle et pour des mesures de législation qui pourraient empêcher les développements techniques.

¹⁵² Simson Garfinkel, «Adapting Fair Information Practices to low-cost RFID systems », dans : Garfinkel, Simon et Beth Rosenberg (éd.), *RFID. Applications, Security, and Privacy*. Upper Saddle River NJ, Addison-Wesley Professional, 2005, p. 514-523.

¹⁵³ www.epcglobalinc.org/public/ppsc_guide

4.3 Régulation par l'Union Européenne

Depuis le printemps de cette année l'Union Européenne conduit un programme des conférences publiques sur la RFID, *Your voice on RFID*.¹⁵⁴ Le programme veut mettre au jour les développements actuels et trouver la place que doit occuper la Commission Européenne. Il y a eu cinq conférences sur des différents aspects de la RFID, dont un rapport est issu.¹⁵⁵ Par la suite une consultation du public par internet a été lancée. En octobre aura lieu la conférence finale.

Open consultation on RFID by the European Commission

- A series of high-level workshops (Brussels, March - June 2006), aiming to build a consensus on key issues associated with the implementation of RFID.
- A wide-public on-line consultation: this will be based on the draft communication derived from the above workshops;
- An EU RFID Public Conference, 16th October 2006 in Brussels Belgium. This conference will examine the set of policy challenges that decision makers have yet to tackle. It will feature a thoughtful array of leaders from governmental, industry, academic, and civil society circles. Registration for the RFID Conference is opened. Please register on a first-come first-served basis.
- A final communication on RFID in Europe.

(source : www.europa.eu.int/information_society/policy/rfid)

Les *workshops* ont traité de l'état actuel de l'emploi de la RFID, des questions éthiques, mais aussi très amplement des questions de gouvernance des standards de fréquence et d'une politique de support à l'industrie Européenne. Les fragments d'intention suivants montrent bien ce double intérêt :

« From today's simple radio tags to tomorrow's intelligent and networked systems, RFID applications will create many opportunities for business and society. »

« However, the more intensive and extensive use of RFID also raises questions in the areas of privacy, security, technological reliability and international compatibility. One key challenge for decision-makers is to devise a common vision and set of goals of how RFID can keep Europe more innovative and competitive in the world economy while at the same time giving citizens the tools and choices they need to ensure privacy and security. »¹⁵⁶

La consultation par la Commission Européenne cherche donc à combiner une politique de support de l'industrie dans ce nouveau champ de commerce et recherche technologique avec une gouvernance des développements quant aux menaces de cette technologie.

¹⁵⁴ Voir : www.europa.eu.int/information_society/policy/rfid ; www.rfidconsultation.eu

¹⁵⁵ « Your voice on RFID. Background document for public consultation on Radio Frequency Identification (RFID) – Summary of five workshops »

¹⁵⁶ www.europa.eu.int/information_society/policy/rfid

4.4 Évaluation des manifestations critiques

Les approches critiques quant à l'emploi de la RFID portent principalement sur la menace de la vie privée. Des groupes d'action, dont notamment *CASPIAN*, conduit par Katherine Albrecht, qualifient la puce RFID comme puce d'espionnage, *spychip*. Des sociétés sont attentives à de telles critiques, craignant la perte de la confiance de leur clientèle ou des actions de *boycott*. Les actions de boycott demandent plus de transparence et de communication sur la RFID de la part des sociétés. Il est cependant clair que le risque de boycottage peut aussi empêcher la communication ouverte. L'Union Européenne a récemment montré l'intention de développer une politique quant à la RFID. L'approche de consultation des experts et des citoyens peut être un complément riche à la « lutte » des groupes d'action et l'industrie RFID.

La RFID est devenu la technologie d'emblée menaçant la vie privée. Il n'est cependant pas sûr, que la RFID est la plus dangereuse des nouvelles technologies. La téléphonie mobile et le GPS (*Global Positioning System*) sont des technologies plus puissantes à l'égard du traçage. Il est difficile de réconcilier l'usage étendu des téléphones portables avec l'action « Stop RFID ». Les actions de *boycott* sont efficace en attirant d'attention pour la RFID, mais risquent de ne pas réussir à poser le problème général de traçage et des notions de la vie privée en train de changer.

Dans les chapitres suivants on essaie d'appliquer les réflexions sur l'éthique des techniques développées dans la première partie pour approfondir la problématisation des effets sociaux de la RFID et d'autres technologies de communication et d'information.

5. Quel avenir pour la RFID ?

On reprend maintenant les développements à propos de la RFID en les abordant du point de vue de l'éthique des techniques, déployée dans la première partie. Les réflexions et recherches quant à la philosophie et l'éthique des techniques ont donné des repères pour approfondir la question de savoir en quoi consistent les possibilités et les soucis de la RFID. Comment peuvent-ils être évalués ? Et, où se trouvent les possibilités pour corriger la direction des développements ?

5.1 Le rêve et le cauchemar de la RFID

La technologie RFID rend possible, en principe, l'identification de toutes les choses au monde. Cela fait rêver pas mal de constructeurs, et suscite en même temps chez beaucoup de gens la peur d'une surveillance permanente. Un des développeurs du EPC (*Universal Product Code*), Sanjay Sarma, se souvient du jour où son collègue David Brock est venu lui présenter l'idée primitive:

« The bug that David infected me with, was the idea of ubiquitous RFID – *let's put it everywhere*. We could use it in the supply chain, we could use it in robots and machines to replace computer vision, and we could use it to track food, drugs and cattle ».¹⁵⁷

Aux yeux de Katherine Albrecht, militante de *Spychip*, ce rêve technique présente le plus grand danger :

« A few years ago, the notion of a government-mandated RFID surveillance-network would have sounded preposterous. However the federal government's recent willingness to sacrifice civil liberties on the altar of post-9-11 security makes such a scenario all too conceivable today. »¹⁵⁸

Il n'est pas difficile de reconnaître le thème du panoptique dans ces citations avec l'aspect du rêve de réforme technico-politique aussi bien que celui de la menace de domination par les détenteurs des techniques. Cette peur d'une surveillance omniprésente a poussé un autre développeur de *CPE* à réagir en contestant toute théorie de complot. Kevin Ashton :

« First, RFID is not the work of the Devil. The Devil, by all accounts, is a supernatural being with inhuman powers: He doesn't need RFID. Second, RFID is not part of a plot by evil corporate interests intent on spying on everyone. »¹⁵⁹

Cette affirmation est à prendre au sérieux. Souvent, les discours critiques adoptent trop vite des arguments de soupçon injustifiés, faisant forte impression, mais peu étayés sur la

¹⁵⁷ Sanjay Sarma, « A history of EPC », dans : Garfinkel 2005, p. 37-55, op. cit. p. 38.

¹⁵⁸ Katherine Albrecht « RFID : The doomsday scenario », ans : Garfinkel 2005, p.259-281, op. cit. p. 265.

¹⁵⁹ Kevin Ashton, « Foreword », dans : Garfinkel 2005, p. XXI-XXIII.

réalité.¹⁶⁰ L'appel au complot et à *Big Brother* peut être efficace de façon stratégique ou politique. Mais, il ne présente pas le plus souvent l'état vrai des choses ; il risque plutôt de le masquer. L'ensemble des techniques ont bien une sorte de force autonome, mais cette force ne provient pas d'un centre personnifié. Elle est plutôt le résultat d'effets de système, d'interactions mal contrôlables. Prendre pour cible quelque *Big brother* fantôme, ne peut arrêter de tels effets d'interaction de se disperser. Cette figure peut aider à signaler un problème, mais non à le résoudre ; pour cela il faut des analyses et des essais de correction des interactions dans leur opérativité. S'il y a des effets de complot, il faut dévoiler les comploteurs. Ainsi on ne trouve pas normalement des actes de mauvais foi, mais plutôt des engagements dans des relations stratégiques.

La société Procter & Gamble, par exemple, affirme qu'elle respecte soigneusement tous les critères de la vie privée quant à la récupération des données de ses clients. Cette approche est estimée indispensable pour gagner la confiance de clients. Cela vaut pour l'introduction prochaine de la RFID, comme pour l'introduction récente des nouveaux services par l'internet. La société est fière d'avoir gagné la confiance de beaucoup de gens. La participation au programme *Pampers Parenting Website and Newsletter* en fait preuve :

« Over 2 million parents trust us with personal information like their names and addresses, children's ages, due dates for expectant moms, and household income in addition to answers to occasional product surveys. In exchange, we provide them with monthly newsletters customized to the age of their babies, children, or month of pregnancy. »¹⁶¹

Le montant des participants au programme parental de Procter & Gamble est censé donner la mesure de la confiance des clients dans l'entreprise. Sans être soupçonneux, il est clair que d'autres opinions que celle de Procter & Gamble sont possibles sur la relation entre la confiance, le service et la vie privée dans le programme parental. Tandis que tous les gens participent volontairement, il est pourtant clair qu'un nouvel assemblage des relations stratégiques est en train de se former. Ce sont des formes de relations qui ont aussi un aspect manipulateur.

C'est là une question au cœur des développements d'aujourd'hui : outre les cas extrêmes de transparence totale et contrôle total, dans quelles formes d'influence ou de manipulation nous nous engageons par l'usage des nouvelles techniques ?

¹⁶⁰ Bruno Latour insiste fortement sur l'abandon des théories de complot. « Qualifieriez-vous de scientifique une discipline qui mettrait de côté l'information précise offerte par le travail de terrain pour lui substituer d'autres instances, des forces invisibles, expliquant des choses que les acteurs n'ont pas dites et qu'ils réfutent avec véhémence ? » (Latour 2006, p. 72) La même figure de parole se retrouve d'ailleurs dans *Surveiller et punir*. Foucault analyse un ensemble des techniques de pouvoir disciplinaires, qu'il dénomme des *disciplines*. Mais très vite le parole le mène à écrire sur « la discipline », comme si des disciplines s'étaient surgi en devenant une substance agissant – de caractère mauvais génie. Ce style d'écriture renforce le message critique du livre. Mais Foucault oublie alors quelque peu son impératif fort de rester dans le registre opératif, auquel il faut retourner. Latour affirme : De la bonne science n'est pas l'imposition d'un cadre d'explication aux faits empiriques, mais un compte rendu le plus détaillé que possible des faits et des événements.

¹⁶¹ Sandy Hughes, « P&G: RFID and privacy in the supply chain. », dans : Garfinkel 2005, p. 397-412, op. cit. p. 399.

5.2 *Éléments d'une éthique des techniques RFID*

En suivant la suggestion de Foucault, quatre aspects de l'éthique comme subjectivisation ont été distingués, qui ont ensuite été liés aux techniques. La *substance éthique* est la part de l'homme qui est susceptible d'être saisie par l'agent des techniques. Le souci quant aux techniques a toujours été de perdre le contrôle sur soi-même et d'être façonné et gouverné par les techniques. La saisie des hommes par les techniques se comprend comme *hybridation*, ou fusion progressive des humains et des techniques. L'hybridation prend la forme d'une délégation progressive des fonctions corporelles, comme des fonctions intellectuelles et la détermination du comportement. Quant aux applications de la RFID, elles tendent à nous influencer de multiples façons. Le plus souvent cette influence ne concerne pas une coercition directe et physique, mais elle fonctionne en intervenant dans les relations que nous constituons avec les autres, et par lesquelles nos vies sont structurées. Cette action des techniques peut se révéler en privilégiant des faits empiriques et historiques, comme le font des approches de recherche historiques et anthropologiques de Foucault et Latour. Le chapitre suivant sur l'agent des techniques RFID aborde ces thèmes.

Le *mode d'assujettissement*, la raison de se soumettre à une éthique, a été identifié comme le souhait d'approfondir la compréhension de l'influence des techniques et d'améliorer la gouvernance des développements techniques. La reconnaissance des limites et lois est une façon de réguler le façonnement et gouvernement des gens. Cette reconnaissance des lois n'est pas cependant à comprendre comme estime des principes obligatoires, universels et vrais une fois pour toutes. Plus généralement l'appel à des lois se comprend mieux comme essai de constituer des critères provisoires qui sont toutefois aussi communs que possible. L'engagement dans une éthique des techniques répond alors au souci de mener l'hybridation à bien. L'imposition des lois contribue, avec plus au moins de succès, à empêcher des développements qualifiés d'intolérables par la majorité des gens. Mais tout un champ d'hybridation échappe à la législation. D'une part, parce que la législation et les principes fondamentaux ont perdu de leur force pour assujettir les gens. Et d'autre part, parce que c'est la nature de l'hybridation que d'opérer en des lieux et par des pratiques qui ne sont pas traditionnellement reconnus comme appartenant à l'éthique et au droit. Cela, la force et le défaut de la régulation seront analysés dans le chapitre sur le principe de la vie privée.

Les *pratiques de soi* sont les actions et les exercices par lesquels de nouvelles formes d'usage des techniques et de nouveaux modes de vie hybrides sont mis en oeuvre. Une approche attentive à ces pratiques vise à compléter l'approche de la régulation. Des pratiques, et spécialement celles liées aux techniques nouvelles, provoquent des idées établies sur la vie et l'homme. Et dans ces pratiques l'homme crée de nouvelles formes d'existence et des idées là-dessus. Du fait de sa référence à des idées préétablies, l'éthique des principes, tend à méconnaître cette pratique éthique. L'originalité de Foucault, importante pour l'éthique des techniques, est d'avoir insisté sur cette pratique éthique. À l'expérience éthique s'ouvre tout un champ des pratiques où l'homme s'engage dans l'usage des techniques nouvelles. De telles pratiques impliquent le façonnement et gouvernement de

soi, parce que par l'usage des techniques l'homme entraîne des gestes corrélés aux techniques et s'engage dans des nouvelles régimes qui structurent sa vie. Nous avons reconnu de telles pratiques dans l'*usage* et la domestication quotidiens des techniques, dans les *arts et spectacles* traitant des problèmes et possibilités des techniques nouvelles, et enfin dans des *épreuves et projets-pilotes*. Dans le chapitre sur la subjectivisation et les pratiques d'usage des techniques RFID, on tentera de caractériser quelques champs où les techniques RFID sont ainsi éprouvées et où se forment des nouveaux assemblages des hommes, les techniques et les idées.

Foucault a distingué un quatrième aspect de l'éthique comme subjectivisation, notamment le *télos*. C'est le but, le résultat espéré des efforts éthiques. En correspondance avec les notions d'hybridation, le souhait de la mener à bien et les pratiques d'épreuve et d'entraînement, nous avons choisi l'*expérience de maîtrise* comme le complément de finalité de l'éthique des techniques. Il ne s'agit pas de liberté ou d'autonomie face aux déterminations par les techniques, mais d'une attitude pratique qui ne veut pas seulement subir le façonnement et gouvernement par les techniques, mais vise à établir une autonomie qui consiste dans le façonnement et gouvernement de soi-même. Il est difficile de donner une description universelle du *télos*. La définition même de l'éthique comme constitution de soi, ou comme esthétique de l'existence, empêche la définition d'un but univoque et universel. Mais, il est clair qu'une telle éthique de subjectivisation liée au domaine des techniques, a pour essence de prendre un engagement dans le jeu stratégique et inquiétant de l'hybridation pour le mener à bien. Il ne s'agit pas en tout cas d'une attitude qui sous-évalue le rôle structurant que vont jouer les techniques RFID. Il ne s'agit pas non plus d'une dénonciation catégorique de la RFID, sur la base d'un principe univoque et universel d'autonomie qui empêcherait l'engagement conscient dans des relations de contraintes. Il s'agit d'une attitude de reconnaissance et d'acceptation de l'inévitable agent des techniques qui prend pour défi d'en gagner plus de conscience afin de ne plus seulement subir. Tel est le message d'une éthique de constitution de soi à travers l'usage des techniques.

6. *L'agent social des techniques RFID*

Les techniques jouent un grand rôle en participant à la constitution de nos vies. Les relations entre l'homme et les techniques dépassent le modèle de techniques comme moyens neutres à l'usage de l'homme pour atteindre quelque but. La philosophie empirique des techniques vise à saisir les façons dont les techniques sont des médiateurs de nos conditions de vie et comment ils tentent de nous diriger.

En suivant Michel Foucault, deux figures d'agent social des techniques ont été évoquées. La première figure d'agent social des techniques est celle de l'*imposition des relations de pouvoir*, comme notamment dans le projet de la prison panoptique. La deuxième figure consiste dans l'*entraînement des gestes corrélés aux techniques*.

Foucault a pu percevoir et distinguer ces figures d'agent des techniques en focalisant sur l'opérativité du pouvoir : ne pas essayer de systématiser idéologiquement les rapports entre les gens, mais regarder les faits historiques et empiriques et voir quels rapports de pouvoir sont effectivement assemblés et de quelle façon. Sans qu'il soit possible ici d'entreprendre des analyses détaillées de terrain, nous voulons pourtant traiter de l'agent de quelques dispositifs RFID.

6.1 *Imposition des relations de pouvoir*

Le panoptique est d'emblée l'exemple d'un dispositif technique qui impose des relations de pouvoir sur les usagers qui sont des prisonniers. Des dispositifs RFID peuvent manifester cette figure d'agent technique. Mais les usagers ne sont pas normalement emprisonnés et le pouvoir est moins omniprésent. Nous voulons dans ce paragraphe mettre à l'épreuve la manifestation de cette figure d'agent des techniques par des applications réelles.

Prenons le passe Navigo dans le métro parisien comme premier exemple. Il est clair que le système Navigo impose des comportements aux usagers. Le système décide de laisser passer ou non les voyageurs qu'il reconnaît par leur passe RFID et dont il garde un fichier personnel. Le système communique ses décisions par son et signes visibles. Et il agit par des moyens mécaniques, en fermant les tripodes et portes. Il y a beaucoup plus de technique dans le système Navigo que dans le panoptique. Dans le panoptique la configuration des espaces et le regard fixent les relations de pouvoir de façon que les prisonniers y soient entièrement soumis. Ils n'ont aucune chance d'échapper. Et cette toute-puissance détermine toutes les pensées des prisonniers jusqu'à constituer leur âme leurs idées morales, leur volonté.

Or, des dispositifs RFID, comme le système Navigo, ne disposent pas d'un tel pouvoir. Le système Navigo est à la fois plus puissant et plus facile à éviter. Il consiste dans un réseau d'objets techniques beaucoup plus étendu que le panoptique. Tous les dispositifs techniques

dans le métro, comme les bornes, dirigent le comportement des gens plus physiquement. L'espace dans le panoptique ne détermine pas les comportements des prisonniers de façon physique, mais interfère dans leur volonté par des effets d'inégalité de visibilité. Le système Navigo interfère moins dans la volonté, parce qu'on est libre d'essayer ce que le système permet et ce qu'il empêche. En revanche, il y a plus de possibilités d'explorer et d'utiliser le système, au lieu d'y être soumis.

Pourtant, il y a des effets disciplinaires. Utiliser les transports communs, c'est entrer dans un monde structuré en avance. Les services du système Navigo intensifient cette automatisation des procédures qui est aussi une délégation des décisions des voyageurs. Ce développement ne se comprend pas comme imposition de pouvoir, mais plutôt comme engagement progressif dans des procédures structurées. Cet engagement implique donc des activités des clients vis-à-vis le système, qu'on peut appeler des pratiques de façonnement et de gouvernement de soi. L'introduction du système Navigo a fait augmenter la vente des abonnements annuels Intégrale, ce qui indique que les gens souhaitent progressivement profiter du passe Navigo et performent la pratique de s'accorder au système.¹⁶²

Le modèle panoptique semble également bien s'appliquer au EPC, parce que ce système vise à la traçabilité de tous les produits au monde. Mais, il y a des contraintes techniques et des difficultés pratiques. La technologie adoptée pour le EPC est tellement simplifiée que les rêves de traçabilité ne sont pas faciles à réaliser. La simplicité permet des marqueurs bon marché.¹⁶³ Cependant, pour le moment leur prix dépasse encore 20 centimes, ce qui est trop cher pour les appliquer à tous les produits. On attend que les prix baissent à 5 centimes¹⁶⁴, ce qui permettra éventuellement une application plus étendue. Le prix bas restreint cependant la puissance. Les marqueurs EPC ne sont lisibles que jusqu'à un mètre de distance. Pour une visibilité partout et à chaque moment, le monde entier devrait être couvert de lecteurs. La configuration technique du EPC ne permet pas de traquer, positionner et identifier tout produit partout et toujours. Elle se restreint, volontairement, à pouvoir suivre les produits passant de lecteur à lecteur appliqués en des lieux stratégiques dans les chaînes de production, transport et vente.

Avec des lecteurs « illégaux », munis d'une antenne fonctionnant à un niveau de puissance beaucoup plus haute que celle qui est permise, il serait pourtant possible de lire des marqueurs EPC à une distance de quelques dizaines de mètres.¹⁶⁵ Dans une épreuve sur ce principe d'augmenter la puissance d'un lecteur, des chercheurs au MIT ont réussi une augmentation de distance de lecture d'un certain marqueur de « 24 inches » par le lecteur officiel à plus de « 4 feet » par un lecteur avec une antenne optimisée.¹⁶⁶ De tels lecteurs

¹⁶² « De plus de 30% entre 2003 et 2004 comme entre 2002 et 2003 ». (Jean-Louis Lamalle, « La télébilletique à la RATP »).

¹⁶³ Sanja Sarma, « A history of the EPC », dans : Garfunkel 2005, p. 37-55.

¹⁶⁴ « The five cent-tag ». Voir : « Frequency, standards, adoption and innovation », *JISC Technology and Standards Watch*, May 2006, p. 26.

¹⁶⁵ Michael R. Arneson et William Bandy, « Randomization: Another approach to robust RFID security. », dans : Garfunkel 2005, p. 341-345.

¹⁶⁶ Simson Garfinkel et Henry Holtzman, « *Understanding RFID technology* », dans : Garfunkel 2005,

illégaux ne seront cependant sûrement jamais pas appliqués systématiquement de façon de faciliter une surveillance continue. L'emploi de la RFID, pour le système EPC et en général, permet bien le traçage de produits et personnes. Il s'agit cependant d'une traçabilité restreinte et dispersée et non pas panoptique.

Il est aussi éclairant, par ailleurs, d'approcher la question de traçabilité de la façon suivante. On sait que l'avocat général mexicain porte une puce sous-cutanée (*VeriChip*) pour être traçable. Ainsi il espère se protéger contre un enlèvement. Il est cependant très improbable que jamais un système RFID pourrait réellement le traquer. Pour cela il faudrait utiliser tous les lecteurs installés, en espérant que la victime passe devant un lecteur. En ce moment il n'y a guère de lecteurs. En plus, tous les lecteurs devraient savoir reconnaître le numéro identificateur de la puce, ce qui exigerait une connexion improbable des systèmes de stockage. Bref, il est très improbable que la RFID permette de retrouver l'avocat général s'il est enlevé.

La RFID, comme les marqueurs EPC, ne permettent pas de traquer des produits ni des personnes perdues. Elle permet d'enregistrer les produits marqués qui passent un lecteur. Mais même le succès de cette tâche n'est pas assuré. Un producteur des techniques RFID, NCR, a testé une caisse automatique. Cette caisse consiste en une porte équipée d'une antenne par laquelle on passe avec les produits à payer. La difficulté est de distinguer les produits l'un de l'autre. De plus, les produits ou les emballages contiennent de l'eau et des métaux qui empêchent la circulation des ondes radio. On n'arrive, à l'heure actuelle, à enregistrer que la moitié des produits.¹⁶⁷ Une fois de plus, il paraît qu'une traçabilité totale facilitée par la RFID n'est pas facile à achever.

Il y a pourtant une possibilité pas encore prise en compte. Dans l'avenir non seulement tout le monde portera des marqueurs RFID, mais aussi des lecteurs RFID. Nokia a été le premier fabricant de téléphones portables qui a incorporé dans ses appareils un lecteur RFID. L'idée est de pouvoir lire soi-même les marqueurs des produits afin d'obtenir des renseignements sur leur usage ou sur les services après vente. Si tout le monde disposait d'un lecteur, il y aurait en quelque sorte un réseau mondial. Mais ce réseau mondial n'est pas la propriété de quelqu'un, il consiste dans des connexions des dispositifs nombreux et variés.¹⁶⁸

6.2 *L'interconnexion des multiples fonction*

La figure d'imposition des relations de pouvoir est l'extrémité de formes possibles d'agent des techniques. C'est bien la forme d'agent des techniques qui est la plus claire. Mais, il y a des effets d'agent des techniques, qui ne se comprennent pas bien par la figure de

p. 15-36, op. cit. p. 25.

¹⁶⁷ Dan White, « NCR: RFID in retail », dans : Garfunkel 2005, p. 381-395, op. cit. p. 393.

¹⁶⁸ Un phénomène pareil s'est produit par la combinaison des téléphones portables et appareils de photo. Désormais il y a des appareils de photo partout. Un journal Néerlandais a rapporté des problèmes quant aux élèves qui ont fait des photos d'autres élèves et les ont publiées sur l'internet. (Algemeen Dagblad, 29-3-2006)

l'imposition de pouvoir et qui ne sont pas faciles à contrôler ni gouverner. Il s'agit de l'engagement volontaire dans des relations de pouvoir par l'usage quotidien des techniques qui changent les modes de vie.

Foucault a suggéré dans *Surveiller et punir* que la dispersion des techniques disciplinaires aboutirait à l'installation d'une société panoptique ou disciplinaire. Plus tard, il a affirmé que la forme générale d'engagement dans des relations stratégiques ne converge pas avec cette figure extrême : « Après tout, l'architecte n'a pas de pouvoir sur moi. »¹⁶⁹ Dans le cas d'un camp militaire (ou le projet de la prison panoptique), l'architecture peut reproduire une pyramide de pouvoir. Mais cela reste un cas exceptionnel ; ce n'est pas la figure générale : « Heureusement pour l'imagination humaine, les choses sont un peu plus compliquées que cela »¹⁷⁰. Des nouvelles techniques influencent bien la formation des rapports humains, « mais il est impossible de penser qu'elle se serait développée et conformée à cette visée s'il n'y avait eu, dans le jeu et la stratégie des rapports humains, quelque chose qui allait dans ce sens. »¹⁷¹

En suivant cette pensée, des développements plus petits gagnent de l'importance, comme par exemple le programme parental de *Procter & Gamble (Pampers Parenting Website and Newsletter)*. L'introduction de tels programmes permet aux usagers d'interagir avec le système, de décider si de tels services « vont dans leur sens ». Mais, il est également clair que la participation au programme implique de s'exposer aux publicités et services qui vont influencer la pensée, les décisions et les comportements des clients. Ce sont des effets qui proviennent d'une délégation progressive des activités humaines aux techniques et procédures qui fonctionnent par la collection et comparaison des informations.¹⁷²

L'exemple montre bien comment les stratégies de façonnement et gouvernement s'exercent dans deux directions ; il est aussi bien question de manipulation des clients que de subjectivisation et stylisation de soi par la part des clients.

Les développements du système Navigo sont également bien caractérisés par l'interconnexion des différents systèmes techniques, procédures et services. La RATP affirme que l'« enjeu essentiel pour le projet est de mieux connaître nos clients réguliers afin de leur offrir un meilleur service ». La personnalisation du contact avec les clients par le passe Navigo sert à l'« identification des clients » et permet la « fidélisation » et des « offres ciblées ». ¹⁷³ Les services et fonctions du passe peuvent s'étendre en constituant un « passe urbain » avec de multiples fonctions. Le passe des agents de la RATP en constitue un exemple et une épreuve :

¹⁶⁹ Foucault 200, « Espace, pouvoir et savoir », t. II, p. 1097.

¹⁷⁰ Idem, p. 1103.

¹⁷¹ Idem, p. 1102.

¹⁷² La mise en relation des données rassemblées aux différents lieux, par des différents systèmes, permettrait d'ailleurs une forme approfondie de traçabilité et d'identification : « tracking by proxy ». Il serait, par exemple possible d'identifier et suivre une personne après avoir liés un marqueur de produit avec l'identité de l'acheteur d'après des informations de paiement électronique. Ou encore, on pourrait imaginer découvrir des mouvements habituels d'une personne par suivre le marqueur RFID de son chien.

¹⁷³ Jean-Louis Lamalle, « La télébillettique à la RATP ».

« La ‘carte de service’ sans contact utilisée par les agents de la RATP depuis 1998 est un support multiusages comportant une fonction de paiement préfigurant un futur ‘passe urbain’ pour les voyageurs. Sur un support identique à celui des voyageurs, il permet :

- De voyager sur les réseaux de transport de l’entreprise
- D’accéder à différents bâtiments ou locaux de l’entreprise selon son statut
- De gérer ses horaires de travail
- D’autoriser l’accès aux terminaux de vente
- De payer ses repas dans les restaurants de l’entreprise »¹⁷⁴

Toutes ces fonctions combinées n’imposent peut-être pas des coercitions, mais demandent bien une organisation intensifiée de la vie de la part des usagers du passe, en tout cas une organisation différente qu’avant. Pour comprendre ces demandes, il faut maintenant mettre l’accent sur l’autre figure d’agent des techniques : l’entraînement des gestes corrélés aux techniques.

6.3 Gestes corrélés aux techniques

Quant aux applications de la RFID et de bien des techniques d’information et de communication (ICT), les relations de pouvoir imposées par les techniques prendront probablement de plus en plus la forme de « services spécialisés en échange de collection des données et d’enregistrement d’un fichier personnel ». Les rapports humains et les rapports entre des clients/usagers et des sociétés commerciales changent et elles seront progressivement assemblées par l’utilisation des techniques. Et cela non pas normalement selon le modèle extrême du panoptique, mais dans des jeux stratégiques.

De cette façon, il est possible de mieux comprendre l’importance sociale et éthique de la construction, de la dispersion et de l’usage de beaucoup de techniques RFID. L’agent des techniques ne consiste généralement pas dans l’imposition une fois pour toutes de bons ou mauvaises rapports. Il consiste dans le rôle important des techniques comme médiateurs dans l’assemblage de modes de vie et de relations stratégiques. C’est l’entraînement des gestes corrélés aux techniques qui implique en même temps un engagement dans des relations stratégiques. Ces relations, par exemple entre les parents et le programme parental de *P&G*, sont des relations de service, mais en même temps elles impliquent des rapports d’influence et de gouvernance.

Par le développement et entraînement des gestes corrélés aux techniques nouvelles s’assemblent des modes de vie. Pour élaborer l’entraînement des gestes corrélés aux techniques, il faut rechercher les expériences des acteurs engagés dans la construction et l’usage des nouvelles techniques.

Les deux chapitres suivants traitent des façons dont une éthique des techniques peut conquérir les formes d’agent des techniques RFID révélées ici. D’abord sera abordé la façon dont la régulation s’applique à veiller la vie privée. Le panoptique ou encore *Big Brother*

¹⁷⁴ Idem.

sont les notions d'emblée de soucis à ce propos. Des lois sur la vie privée peuvent aider à restreindre l'imposition des relations de pouvoir.

On a vu, cependant, que l'imposition des relations de pouvoir n'est que l'extrémité de figures d'agent des techniques. Plus difficiles à percevoir, sont les nouveaux modes de vie qui se forment. Traditionnellement ces pratiques n'occupent pas une place centrale dans la philosophie morale. Elles sont, au contraire, plutôt considérées comme menaçant une morale claire et sûre. La pensée de Foucault a indiqué une conception plus large de l'éthique pour inclure des pratiques de subjectivisation. Nous voulons par la suite élaborer une éthique des techniques qui se focalise sur les pratiques de subjectivisation, c'est-à-dire les pratiques de se façonner et se gouverner à travers l'usage des techniques.

7. Principes de la vie privée et la RFID

Le principe omniprésent dans les discussions sur la RFID est le « principe de la vie privée ». Ce principe est souvent conçu comme principe fondateur. Effectivement, dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 a été inclus un article sur la protection de la vie privée. On peut alors dire que les droits universels de l'homme donnent la base à laquelle les lois spécifiques et dans des différents pays doivent s'accorder. Une telle conception cache cependant quelque peu l'histoire du droit à la vie privée. De nouvelles circonstances ont à chaque fois engendré le besoin de nouvelles définitions. Dans ce chapitre nous voulons montrer les fonctions et les défauts de la régulation sur le cas des techniques RFID.

7.1 Des techniques débordant la vie privée

Lynsey Dubbeld, dans une thèse sur la surveillance par caméra vidéo¹⁷⁵, a donné un survol de l'histoire des conceptions philosophiques et juridiques de la vie privée. L'histoire contemporaine du droit à la vie privée a commencé dans les années 1890. Warren et Brandeis ont appelé dans un article en 1890 à la protection contre les pratiques d'intrusion dans la vie des gens par les médias. Ils ont alors affirmé : « The press is overstepping in every direction the obvious bounds of propriety and of decency »¹⁷⁶. Cette intrusion est allée de pair avec l'invention de la photographie. Inventée quelques décennies avant, la photographie a connu des développements techniques qui ont permis vers la fin du XIX^e siècle de prendre des photos instantanées. Et ainsi s'est répandu l'usage des photos dans les journaux. Il y a eu des lois concernant la protection des propriétés et des lois comme le droit d'auteur. Cependant, face aux pratiques des médias utilisant des techniques nouvelles, Warren et Brandeis proposent le droit « to be left alone »¹⁷⁷. Dubbeld insiste sur le fait que de nouveaux concepts de la vie privée sont toujours produits en fonction des « pratiques socio-techniques ».

Dans les décennies suivantes des nouveaux développements techniques ont engendré de nouveaux problèmes concernant la vie privée. Après la photographie, la radio et la télévision ont rendu problématique la relation entre les sphères publique et commune. L'usage des noms et images des gens dans des publicités des sociétés commerciales a été un enjeu de débats.¹⁷⁸

¹⁷⁵ Lynsey Dubbeld, *The regulation of the observing gaze: privacy implications of camera surveillance*. Enschede, Ipskamp, 2004.

¹⁷⁶ Cité dans idem, p.27.

¹⁷⁷ Idem, p. 26-27.

¹⁷⁸ Idem, p. 28-29.

L'invention de l'ordinateur et l'informatique est le grand développement technique qui a ensuite renouvelé les débats sur la vie privée. Cette fois ce n'était pas la publication des images et faits sur la vie personnelle, mais la collection et l'enregistrement mêmes des données pour des raisons de statistique et de gestion. Des actions ont été menées contre des projets des pays européens ou des États-Unis visant à l'enregistrement des données sur tous les citoyens, notamment contre l'introduction de numéros d'identification des citoyens et le stockage électronique des données des recensements.¹⁷⁹ Les problèmes suscités par les techniques informatiques ont nécessité la formation d'un nouveau concept de vie privée, *informational privacy*.¹⁸⁰ Il est alors question des règles sur la collection, l'enregistrement et l'usage des données.

Des nouvelles techniques de communication et information ont encore multiplié les problèmes quant aux définitions de ce qu'est le droit à la vie privée. Il est clair que la RFID, comme les caméras de surveillance, s'inscrit dans cette histoire des techniques qui provoquent les conceptions établies sur la vie privée.

7.2 Adapter et recombinaison des principes

Des lois sur la vie privée ont été introduites depuis les années 1940. Elles concernent la protection de la sphère intime, la vie personnelle, exprimant *the right to be let alone*. Il y a eu alors cinquante d'années de discussion et des procès avant qu'on a pu s'accorder sur le fait qu'il existe effectivement un droit à la vie privée et en plus sur le contenu.

Dès ce moment, ce droit a été provoqué par des nouvelles techniques et pratiques. Il a fallu des nouvelles délibérations pour trouver des bonnes procédures quant à la protection d'informations personnelles, comme pour des pratiques de régulation quant à l'usage des caméras de surveillance. Maintenant la RFID exige encore des nouveaux critères. On parle alors toujours du principe de la vie privée, tandis que jamais le contenu ne soit clair. C'est une propriété de ce principe et de tous les principes.

Dubbeld accentue clairement la diversité des aspects du principe de la vie privée, de même qu'elle insiste sur la relation entre l'évocation de nouveaux aspects et la dispersion des nouvelles techniques qui ont provoqué les critères actuels. Sa recherche s'interroge sur comment la surveillance par caméra vidéo peut faire l'objet d'une réglementation. Elle a inventorié de nombreuses manifestations de la notion de vie privée et en a distingué trois « aspects » : la protection de la « sphère intime », de l'« intégrité du corps », et des « informations personnelles ».¹⁸¹ Puis, elle a analysé dans quelle mesure les trois aspects (représentant tout la gamme des notions actuelles) s'appliquent à la surveillance vidéo. Il y a par exemple la difficulté que les caméras puissent récupérer des images intimes lorsqu'on n'est pas à la maison et donc non protégé par un loi sur la sphère intime. La notion de

¹⁷⁹ Idem, p. 30-31.

¹⁸⁰ Idem, p. 34.

¹⁸¹ Idem, p. 50.

l'intégrité du corps fut formulée pour protéger contre des recherches médicales sans consentement. Quant à la surveillance on souhaite l'appliquer, mais pour cela il faut la formulation d'une forme d'atteinte du corps en l'absence de contact. Ainsi l'enregistrement des images de personnes nues est maintenant considéré comme un atteinte à l'intégrité du corps.

Pour que les principes déjà établis puissent s'appliquer à la réglementation de la surveillance vidéo, Dubbeld a comparé les propriétés des caméras de surveillance à d'autres techniques comme l'appareil photographique et le stockage numérique des données personnelles. En conclusion Dubbeld dégage des conseils sur l'adaptation des principes. La notion de protection des « informations personnelles », s'applique sans adaptations. La notion de protection de la « sphère intime » est importante, car elle peut servir à distinguer des lieux publics où la surveillance est acceptable et des lieux non publics. Il ne s'agit pas alors de la protection de la sphère intime de la famille, mais d'une distinction plus générale entre lieux publics et non publics. L'aspect de l'« intégrité du corps » peut s'appliquer à la surveillance quand il inclut des asymétries dans les rapports de pouvoir entre surveillants et surveillés (comme dans le panoptique).

7.3 *Législation et « self regulation » à propos de la RFID*

Est-ce qu'il faut des adaptations des règles sur la vie privée face aux techniques RFID ? Les entreprises visant à introduire la RFID sont conscientes des problèmes relatifs à la vie privée suscités par les dispositifs RFID. Du moins, est-ce le cas des services de communication et relations extérieures. Les sociétés proposent en général d'adopter volontairement des régimes de protection des données. Les raisons en sont qu'ils s'inquiètent de perdre la confiance des clients et, qu'ils doutent que des lois imposées puissent bloquer les développements de la RFID.

À propos de la protection des données, les directives conçues en 1980 par l'OECD¹⁸² (Organisation for Economic Co-operation and Development) sont très importantes. Des lois sur la collection des données et la vie privée ont été promulguées en accord avec ces directives. De même, les entreprises accordent également leur politique avec ces principes, comme c'est le cas pour les « EPCglobal Guidelines on EPC for Consumer Products ».

Entre temps l'OECD a spécifié ces directives face aux nouvelles techniques et souligné leur importance face à la RFID.¹⁸³ Les principes comme la spécification de l'objectif de la collection et accès aux données restent cependant la base des directives.

¹⁸² « Radio-Frequency Identification (RFID): Drivers, challenges and public policy considerations », OECD, 2006.

¹⁸³ Idem.

1980 OECD Guidelines on the Protection of Privacy and Transborder Flows of Personal Data

1. **Collection limitation:** There should be limits to the collection of personal data and any such data should be obtained by lawful and fair means and, where appropriate, with the knowledge or consent of the data subject.
2. **Data quality:** Personal data should be relevant to the purposes for which they are to be used, and, to the extent necessary for those purposes, should be accurate, complete and kept up-to-date.
3. **Purpose specification:** The purposes for which personal data are collected should be specified not later than at the time of data collection and the subsequent use limited to the fulfilment of those purposes or such others as are not incompatible with those purposes and as are specified on each occasion of change of purpose.
4. **Use limitation:** Personal data should not be disclosed, made available or otherwise used for purposes other than those specified except a) with the consent of the data subject; or b) by the authority of law.
5. **Security safeguards:** Personal data should be protected by reasonable security safeguards against such risks as loss or unauthorised access, destruction, use, modification or disclosure of data.
6. **Openness:** There should be a general policy of openness about developments, practices and policies with respect to personal data. Means should be readily available of establishing the existence and nature of personal data, and the main purposes of their use, as well as the identity and usual residence of the data controller.
7. **Individual participation:** An individual should have the right a) to obtain from a data controller, or otherwise, confirmation of whether or not the data controller has data relating to him; b) to have communicated to him, data relating to him (within a reasonable time; at a charge, if any, that is not excessive; in a reasonable manner; and in a form that is readily intelligible to him); c) to be given reasons if a request made under subparagraphs a) and b) is denied, and to be able to challenge such denial; and d) to challenge data relating to him and, if the challenge is successful to have the data erased, rectified, completed or amended.
8. **Accountability:** A data controller should be accountable for complying with measures which give effect to the principles.

L'entreprise *Metro* donne un exemple d'une attitude aux directives de l'OECD et à la législation. *Metro* affirme l'importance des certaines règles qu'on souhaite adopter. En même temps *Metro* fait tout pour empêcher une législation supplémentaire :

« Application of the technology takes place in line with the European data protection regulations and the data protection laws (...). Usage of RFID does not therefore require any new action or regulation. In cases where the technology is used in the area of internal production, in logistics or in warehouse management, no personal data is involved anyway. For all other areas of application, the same applies to RFID as to all other communication and information technologies: personal data may only be gathered, processed or stored if the customer has given his prior written consent. »¹⁸⁴

Dans le cadre des *workshops* sur la RFID organisés par l'Union Européenne l'industrie RFID a accentué l'effet négatif de la législation sur l'innovation technique :

In the workshop, developers and early adopters of RFID warned against regulation that

¹⁸⁴ « RFID – A driving force for innovation ». Metro Group et IBM , 2005, p. 10.

may hamper further uptake, as many of these applications are still in the early stages of development. Many speakers argued that at this stage of RFID development, self-regulatory programs and guidance should be encouraged. It was suggested that the European Commission should monitor the deployment and range of uses of RFID.¹⁸⁵

7.4 *Défauts des principes sur la vie privée*

Comparée à l'approche de Dubbeld, l'éthique des techniques d'après Foucault insiste encore plus sur les changements que provoquent de nouvelles techniques dans la vie privée. Elles déterminent de nouveaux modes de vie et de nouvelles vérités sur la vie. Il n'est alors pas question de dévoiler progressivement la vérité sur la vie privée chaque fois qu'elle est atteinte par des techniques provocantes. Il s'agit, en revanche, de concevoir l'appel à la régulation comme un souci des changements de vie provoqués par les techniques et comme un souhait et un essai de construire des récits aussi communs que possible pour styliser les modes de vie.

Les directives sur la vie privée de l'OECD sont évidentes en ce qu'elles font appel à des sentiments largement partagés. Elles peuvent bien protéger contre des effets panoptiques qui pourraient provenir de l'emploi de la RFID non souhaitables par des sociétés ou des gouvernements. Il n'est pas cependant clair si de telles directives peuvent jamais suffisamment couvrir les questions morales qui sont engendrées par l'engagement volontaire dans des relations d'influence. C'est là un champ des pratiques et problèmes qui échappera toujours à la réglementation.

Au final, le bricolage avec des notions déjà établies ne suffit pas. Des lois définissent les limites de ce qui est permis. Foucault a souligné que l'éthique ne concerne pas seulement cette partie, mais aussi le champ des pratiques où sont établis des modes de vie. L'éthique d'après Foucault essaie d'accompagner dans le registre opératif les pratiques et épreuves où ces nouveaux modes sont élaborés.

¹⁸⁵ « Your voice on RFID. Background document for public consultation on Radio Frequency Identification (RFID) – Summary of five workshops », 2006, p. 9.

8. Subjectivisation à travers l'usage des techniques RFID

La notion de régulation est le mot clé pour l'évaluation éthique d'agent des techniques RFID, au sens où l'agent des techniques permet le gouvernement et le façonnement des gens. Mais cette approche ne suffit pas pour comprendre et régulariser tous les effets de l'agent des techniques RFID. Les pratiques d'usage créent de nouveaux modes de vie qui ne se comprennent pas vraiment à partir des critères et principes préexistants. Dans ces pratiques se créent des modes de vie, que nous qualifions en suivant l'éthique de Foucault de pratiques éthiques. L'usage des techniques est à considérer comme une manière de se gouverner et se façonner soi-même.

L'importance donnée dans cette étude aux pratiques éthiques pousse évidemment aux recherches de terrain approfondies. Il n'est pas possible de les conduire dans le cadre de cette étude, mais nous voulons néanmoins rassembler quelques indications des sites où de telles pratiques sont à trouver. En général l'usage quotidien, les arts et des projets-pilotes sont de tels sites. On traite ici d'un projet-pilote, *Future Store*, et des projets artistiques sur la traçabilité.

8.1 *Future Store*

Un des plus grands projets-pilotes au sujet de la RFID, est le magasin du futur, le *Future Store* à Rheinberg, près de Düsseldorf en Allemagne. Ce magasin futuriste a été établi en 2003 par la société de commerce allemand, *Metro*, en coopération avec *IBM* et quelques dizaines d'autres collaborateurs.

« In this supermarket (...) cooperating partners test newly developed applications for warehouse management and for the sales floor under real conditions. The focus here is on benefit to the consumer. Whether customer, employee or specialist visitor: in the Future Store they can today already experience the future of retail. »¹⁸⁶

Le *Future Store* a été installé en fonction de l'importance que vont jouer des techniques nouvelles comme la RFID.

« All of the parties involved are united by a single vision: the setting of new technological standards for the consumer goods industry and the speeding up of the modernization process in commerce. The METRO Group Future Store Initiative is the joint platform for this objective. »¹⁸⁷

¹⁸⁶ « The Future Store », www.future-store.org

¹⁸⁷ « About the initiative », www.future-store.org

De tels projets-pilotes ont le plus souvent des buts définis en termes économiques et techniques. Les clients sont pris en considération aussi, mais non pas du point de vue de la subjectivisation à travers l'usage des techniques. Le client ou usager est quelqu'un qui dispose de propriétés préétablies qu'il faut connaître aussi bien que possible pour pouvoir construire de bonnes techniques. De plus, l'usager peut être hésitant face aux nouvelles inventions. Il arrive que des efforts soient nécessaires de convaincre les clients de l'utilité des inventions.

Du point de vue de l'importance de pratiques de subjectivisation pour une éthique, le défi sera d'incorporer explicitement des épreuves relatives aux modes de subjectivisation qui permettent les dispositifs du *Future Store*. Le discours sur la collection des données sur les propriétés des clients ne fait pas suffisamment paraître que les techniques doivent, d'une certaine manière, d'abord préparer et façonner leurs propres clients. L'invention des techniques ne suit pas le modèle linéaire avec analyse préalable du problème des futurs usagers et ensuite recherche de la meilleure solution. Si les inventions sont prêtes, mais que les clients hésitent à les accepter, le problème n'est pas seulement de gagner leur confiance. On pourrait reformuler cette situation en disant que les clients ont besoin d'éprouver l'usage des nouveaux produits pour éprouver s'ils permettent un bon usage. Des essais sont alors indispensables pour l'adaptation des nouvelles inventions. Une technique doit servir quelque but, mais doit aussi permettre un bon usage dans le sens de permettre une *expérience de maîtrise de soi*.

Les projets-pilotes ont une importance éthique, parce qu'on essaie non seulement le fonctionnement des techniques, mais aussi les usages possibles. Le *Future Store* peut être un lieu où l'on voit quelle mesure d'automatisation dans un magasin est souhaitable. À l'heure actuelle ni les constructeurs ni les clients n'en ont une image réaliste ; ils sont plutôt dans le rêve merveilleux ou dans le cauchemar. Si on mettait de tels projets au service de l'éthique comme pratique de soi, le magasin du futur n'était pas seulement un lieu d'essais techniques, mais aussi un lieu d'essais de l'existence humaine. On pourrait explorer des formes de subjectivité que permettent des différentes configurations du magasin automatisé.

8.2 *Explorations artistiques du sens de la traçabilité*

Avec la prolifération des applications de la RFID, se répand la peur de la traçabilité. En même temps il y a d'autres technologies, comme la téléphonie mobile ou le *GPS* (Global Positioning System, utilisé par exemple dans des systèmes de navigation de voiture) qui sont déjà bien intégrées dans la vie quotidienne et qui permettent une plus grande mesure de traçabilité que la RFID. Faut-il conclure que le GPS est alors un danger encore plus grand que la RFID, ou faut-il prendre pour acquis que la domestication et l'usage du GPS ne pose pas de grands problèmes de la vie privée, malgré la possibilité de positionner les usagers ? Il faut affirmer les deux possibilités. L'intégration dans la vie des téléphones mobiles et du GPS démontre que le scénario panoptique ne s'applique pas. Mais, en même temps, on

souhaiterait mieux percevoir et gouverner les effets sociaux des techniques GPS. Un problème principal est le manque de conscience qui provient d'un manque de visibilité de telles techniques.

Des projets artistiques peuvent traiter de la RFID comme du GPS. Un premier essai de porter un regard artistique sur la RFID a été lancé cette année. « *How I learned to love RFID* », était le titre surprenant d'une conférence sur la RFID à Dortmund, Allemagne, qui a eu lieu le 26 avril 2006. La conférence avait pour but d'explorer par des projets artistiques les implications sur la vie de la RFID.

« The series of lectures brings together approaches and projects that artistically and critically deal with Radio Frequency Identification (...). What will it be like to live in a world where all the objects constantly will be talking to each other? »¹⁸⁸

Les résultats de cette rencontre ne nous sont pas encore connus. Par référence à un autre projet on peut néanmoins montrer de quelle façon les arts peuvent contribuer aux pratiques éthiques en explorant le sens des techniques nouvelles concernant la traçabilité.

Une artiste néerlandaise, Esther Polak, a conçu des projets artistiques qui rendent visibles une partie invisible des techniques GPS. Et en plus, ses projets sont des expérimentations, des recherches, à propos des manières dont les techniques GPS peuvent transformer les modes de vie. En 2003 elle a présenté le projet Amsterdam Realtime.¹⁸⁹ Des habitants d'Amsterdam ont été équipés d'un marqueur GPS. Leurs voies de mouvements à travers la ville ont été enregistrées et reportées sur une carte, comme des lignes blanches sur une carte qui n'était d'abord qu'une feuille noire. Les lignes blanches se sont multipliées au fil des jours jusqu'à donner une carte d'Amsterdam « en direct », c'est-à-dire montrant comment les gens traversent la ville.

Le projet de Polak donne la mesure de la traçabilité possible. Il est possible de positionner très précisément chaque personne ou chose équipée d'un marqueur GPS. Toute personne qui a vécu l'expérience de voyager en voiture à l'aide d'un système de navigation GPS pouvait déjà le savoir, mais les projets artistiques de Polak le démontrent explicitement.

Plus intéressant encore, ce projet ne montre pas seulement ce dont les techniques sont capables, mais il expérimente le sens de ses effets. La reproduction de la carte d'Amsterdam par les traces GPS des habitants met en relation la technique de cartographie et les nouvelles techniques de positionnement. La cartographie aussi dispose d'un agent social. Des cartes ont façonné l'expérience spatiale de nous-mêmes depuis quelques siècles, gouvernant et structurant nos modes de vie. Par des techniques nouvelles de positionnement Polak a produit une autre carte. Quelques rues n'ont jamais apparues, d'autres sont rapidement devenues des lignes très épaisses. Contrairement à une carte classique qui donne une vue sur toutes les rues, mais comme les rues étaient vides, la carte de Polak donne une vision « en

¹⁸⁸ Cité d'une lettre d'information sur la conférence.

¹⁸⁹ <http://realtime.waag.org/>

direct » des rues et places d'Amsterdam, désertées dans des quartiers tranquilles ou grouillantes aux endroits touristiques.

Dans un autre projet, *Milk*¹⁹⁰, Esther Polak a suivi, toujours à l'aide du système GPS, le mouvement du fromage, produit à partir du lait de Lettonie jusqu'à la vente au marché d'Utrecht aux Pays-Bas et la consommation dans un restaurant de cette même ville. Cette fois, le parcours du produit étant connu, le projet a exploré la transformation et le transport du produit en suivant tout un jour les mouvements de neuf personnes qui participent au parcours du fromage. Puis les traces obtenues ont été montrées aux participants qui ont ajouté des commentaires aux mouvements en expliquant toutes leurs activités. Dans ce projet aussi la traçabilité est mise en relief. La recherche des commentaires des gens qui ont d'abord été identifiés comme points et lignes, est une épreuve de la notion et l'expérience des « traces ». Les traces GPS en-soi ne sont que des lignes, mais ce sont des lignes qui piquent la curiosité. Par le renvoi de données aux participants, l'artiste a trouvé un façon de faire parler ces points et lignes.

¹⁹⁰ <http://milkproject.net/en/index.html>

9. Notes de conclusion

Dans cette partie ont été déployés des problèmes moraux engendrés par des dispositifs RFID. La RFID permet de traquer et identifier des choses équipées d'un marqueur RFID. Cette technologie a engendré un rêve de traçage de toutes les choses et personnes au monde, mais représente en même temps un cauchemar de surveillance totale. La RFID pose alors des problèmes à la vie privée.

Les deux figures générales d'agent des techniques empruntées à Foucault ont été utilisées pour caractériser les façons dont les dispositifs RFID changent le mode de vie humain. Des repères historiques et techniques et l'analyse de quelques dispositifs RFID opératifs (le passe Navigo, l'EPC, etc.) ont montré que la RFID ne permettra pas une visibilité continue, capable d'imposer des relations de pouvoir selon le modèle panoptique. La figure d'imposition de relations de pouvoir se présente comme la forme extrême d'agent des techniques, qui ne décrit pas adéquatement toutes les formes importantes d'influence sociale des techniques RFID.

L'autre figure d'agent des techniques, c'est-à-dire l'entraînement de gestes corrélés aux techniques permet une analyse plus étendue et précise. L'emploi des techniques RFID implique souvent un engagement volontaire dans des relations stratégiques. L'usage quotidien des produits équipés des fonctions RFID revient souvent à un profit des services spécifiques en échange d'une collection des informations sur l'utilisateur. Par l'usage de tels services on s'expose à un aide qui est en même temps une gouvernance de la vie. On n'est pas soumis au pouvoir, mais on s'engage bien dans des relations stratégiques. Ce n'est pas seulement la mesure de visibilité et de traçabilité, qui est important, mais plutôt le mode de gouvernement qui opère par celles-ci.

De tels développements ne manifestent leur importance morale que dans une approche éthique qui s'intéresse à la subjectivisation des gens à travers l'usage des techniques. Une façon de réguler ces pratiques est la constitution des lois sur la protection des informations. Cependant, des lois ne suffisent pas. Car, comme c'est déjà le cas à propos de la téléphonie mobile et le GPS, les gens souhaitent profiter des services liés à la collection des informations et au traçage. Il faut donc des nouvelles distinctions entre des formes de traçage acceptables et inacceptables. Il est nécessaire de reconsidérer la notion de la vie privée et de délibérer la mesure justifiée de collection de données. Pour cela nous estimons insuffisant de relier des techniques nouvelles aux critères préexistants, et nous avons proposé des analyses de l'expérience de la maîtrise de soi des usagers en utilisant des appareils.

Par l'usage des dispositifs RFID l'utilisateur s'engage dans un processus d'hybridation. Des différentes tâches sont déléguées aux techniques, impliquant une augmentation des capacités, mais également une dépendance des techniques. L'usage des techniques contribue

ainsi au façonnement et gouvernement de soi, c'est-à-dire à la subjectivisation. Pour l'éthique des techniques cette hybridation est une cible des problématisations. Le souhait de mener à bien cette hybridation constitue un motif pour l'éthique des techniques. On espère parvenir à une culture technique dans laquelle la configuration des appareils permet une mesure suffisante de maîtrise de soi. Cette accentuation sur la subjectivisation à travers l'usage des techniques mène à mettre au jour l'importance d'avoir conscience de la signification de la pratique de l'invention et de la domestication des objets techniques. C'est là le niveau opératif où sont assemblés et où sont entraînés des modes de vie dépendant des dispositifs techniques. Nous affirmons donc l'importance pour l'éthique des techniques de saisir ces pratiques. À ce propos ont été proposés trois terrains de recherche. Généralement il faut des recherches à l'égard de l'usage des dispositifs RFID pour découvrir quelle forme de subjectivité et maîtrise de soi ils permettent. Ces recherches peuvent, deuxièmement, être liées aux projets-pilotes déjà existants dans la pratique du design des produits, comme l'exemple du *Metro Future Store*. Le défi serait de mettre ces projets au service des analyses de subjectivisation à travers les techniques. Troisièmement, l'analyse de la subjectivisation peut profiter des arts qui donnent souvent lieu aux explorations de manières d'être sujet en relation avec les techniques. Ainsi l'artiste Esther Polak a exploré dans ses projets le sens du traçage par GPS.

Nous estimons que l'approche éthique qui avance par l'analyse des modes de subjectivisation à travers l'usage des techniques constitue ainsi une contribution complémentaire aux approches qui tiennent à la formulation des critères fondamentaux ou qui insistent sur la démocratisation de la culture technique. Notre approche accentue davantage l'agent des techniques et son rôle dans la constitution des formes de subjectivité, ce qui aide à la conception des jugements adéquates sur les techniques nouvelles. Elle veut donc contribuer à une conscience des pratiques quotidiennes qui échappent souvent au regard de l'éthique et ainsi elle veut également informer le travail théorique dans la philosophie morale et les essais de démocratiser la technique.

La RFID est une technologie qui pose beaucoup des questions importantes à l'égard d'hybridation. Elle permet des bons usages comme des usages inacceptables. L'approche élaborée ici peut contribuer à approfondir les réflexions sur les applications de la RFID et de distinguer entre les configurations souhaitables et inacceptables.

Bibliographie

Sur la philosophie et l'éthique des techniques

- Achterhuis, Hans (éd.), *De maat van de techniek*, Baarn, Ambo, 1992.
- Arendt, Hannah, « Questions de la philosophie morale ». Dans : idem, *Responsabilité et jugement*. Paris, Payot & Rivages, 2005. (*Responsibility and judgement*, New York, Schocken Books, 2003).
- Audard, Catherine, *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme*. Paris, PUF, 1999.
- Bentham, Jeremy, *Panoptique. Mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection, et nommément des maisons de force*. Mille et une nuits, 2002.
- Chabot, Pascal et Gilbert Hottois, *Les philosophes et la technique*. Paris, Vrin, 2003.
- Delruelle, Edouard, « Les techniques de soi chez Michel Foucault ». Dans : Chabot, Pascal et Gilbert Hottois, *Les philosophes et la technique*. Paris, Vrin, 2003, p. 243-252.
- Dijn, Herman de, *Taboes, monsters en loterijen. Ethiek in de laatmoderne tijd*. Kapellen, Pelckmans, 2003.
- Dubbeld, Lynsey, *The regulation of the observing gaze: privacy implications of camera surveillance*. Enschede, Ipskamp, 2004.
- Dreyfus, Herbert et Paul Rabinow, *Michel Foucault. Un parcours Philosophique*. Paris, Gallimard, 1984. (*Michel Foucault. Beyond structuralism and hermeneutics*. second edition, Chicago, University of Chicago Press, 1983)
- Foucault, Michel, *Les mots et les choses*, Gallimard, 1966.
- , *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Gallimard, 1975.
- , *Histoire de la sexualité 2. L'usage des plaisirs*, Collection Tel. Paris, Gallimard 1997a (1^{er} éd. 1984).
- , *Histoire de la sexualité 3. Le souci de soi*, Collection Tel. Paris, Gallimard 1997b (1^{er} éd. 1984).
- , *Dits et écrits*. 2^e édition, en deux tomes, Paris Gallimard, 2001. (1^{er} éd. en 4 tomes 1994).
- Fukuyama, Francis, *La fin de l'homme. Les conséquences de la révolution biotechnique*. Paris Gallimard, 2004. (*Our Posthuman Future: Consequences of the Biotechnology Revolution*. Farrar Straus Giroux, 2002).
- Gerrie, Jim, « Was Foucault a Philosopher of Technology? ». Dans : *Techné: Research in Philosophy and Technology*, 7/2 (winter 2003). <http://scholar.lib.vt.edu/ejournals/SPT/> (consulté 04-06-2006)
- Gros, Frédéric, « La parrhêsia chez Foucault », dans : Idem (éd.), *Foucault. Le courage de la vérité*. Paris, PUF, 2002, p. 155-166.
- Hacking, Ian, « Façonner les gens II ». Cours au Collège de France de l'année 2004-2005. www.college-de-france.fr/site/phi_his/p998922592913.htm (consulté 04-06-2006).
- Haraway, Donna, « Manifesto for Cyborgs : Science, Technology, and Socialists

- Feminism in the 1980 », dans : *Socialist Review*, 80, 1985, p. 85-108.
- Hottois, Gilbert, « De la philosophie des sciences à la philosophie des techniques ». Dans : idem, *La science entre valeurs modernes et postmodernité*. Paris, Vrin, 2005.
- Hottois, Gilbert, « Des principes normatifs universels en bioéthique ? À propos du projet de Déclaration Universelle de Bioéthique de l'UNESCO. ». Dans : idem, *La science entre valeurs modernes et postmodernité*. Paris, Vrin, 2005.
- Kockelkoren, Petran, *Technology: Art, Fairground and Theatre*, Rotterdam, NAI, 2003.
- Latour, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte & Syros, 1991.
- , *La clef de Berlin*. Paris, La Découverte, 1993.
- , *Changer de société – Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006. (*Re-assembling the social. An introduction to Actor-Network Theory*. Oxford University Press, 2005)
- O'Leary, Timothy, *Foucault. The art of ethics*. Londre et New York, Continuum, 2002.
- Michel Onfray, *Cynismes*. Paris, Grasset, 1990.
- Rabinow, Paul, *Essays on the anthropology of reason*. Princeton, 1996.
- , *French Modern. Norms and forms of the social environment*, MIT Press, 1989. (*Une France si moderne : Naissance du social 1800-1950*. Buchet-Chastel, 2006)
- , *Le déchiffrement du génome. L'aventure française*. Paris, Éditions Odile Jacob, 2000. (*French DNA. Trouble in purgatory*. University of Chicago Press, 1999)
- , *Anthropos Today. Reflections on modern equipment*. Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2003.
- , *Anthropologie der Vernunft. Studien zur Wissenschaft und Lebensführung*. Frankfurt, Suhrkamp, 2004.
- Rip, A., Th. Misa, J.W. Schot (eds.), *Managing Technology in Society. The Approach of Constructive Technology Assessment*, London, Pinter Publishers, 1995.
- Verbeek, Peter-Paul, *What Things Do: Philosophical Reflections on Technology, Agency, And Design*. Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 2005. (*De daadkracht der dingen. Over techniek, filosofie en vormgeving*. Amsterdam, Boom, 2000.)
- Weele, Marina van, 'Acceptatie snelheidsbegrenzer groter dan verwacht'. In: *Connexie* 55/9 (2001), p. 18-20.
- Willcocks, Leslie P., "Michel Foucault in the social study of ICTs. Critique and reappraisal", dans : *Social science computer review*, 24/3 (fall 2006), p. 274-295. (<http://sagepub.com>)
- Zwart, Hub, *Technocratie en onbehagen. De plaats van de ethiek in het werk van Michel Foucault*. Nijmegen, Sun, 1995.

Sur la RFID

Garfunkel, Simon et Beth Rosenberg (éd.), *RFID. Applications, Security, and Privacy*. Upper Saddle River NJ, Addison-Wesley Professional, 2005.

Articles accessibles sur l'internet

- Lamalle, Jean-Louis, « La télébillettique à la RATP », 2005,
(http://v5.kermeet.com/Data/kmreed_rfid/event/F_e461a7db61dcae400d2ea0c7de1c78e343707b792a09c.pdf#search=%22lamalle%20pdf%20RATP%22 ; consulté 4-9-2006).
- Landt Jeremy, « The schrouds of time : A history of RFID », AimGlobal, 2001,
(www.aimglobal.org/technologies/rfid/resources/schrouds_of_time.pdf).
- « Radio-Frequency Identification (RFID): Drivers, challenges and public policy considerations », OECD, 2006 (www.oecd.org/dataoecd/57/43/36323191.pdf).
- « RFID – A Driving Force for Innovation », IBM Deutschland et Metro Group, 2005,
(www.rfidconsultation.eu/docs/ficheiros/RFID_Driving_Force_for_Innovation_EN.pdf)
- « The Internet of Things », ITU, 2005, (www.itu.int/internetofthings).
- « Your voice on RFID. Background document for public consultation on Radio Frequency Identification (RFID) – Summary of five workshops », 2006,
(http://europa.eu.int/information_society/policy/rfid/index_en.htm)

Sites internet

- « Le fil rouge de la RFID ». Le portail francophone de la technologie RFID : (filrfid.org).
- « InternetActu.net ». Archives de la catégorie 'Rfid' sur InternetActu.net :
(www.internetactu.net/index.php?cat=41).
- « RFID Journal » : (www1.rfidjournal.com).
- « RFID Consultation Webstite ». Union Européenne : (www.rfidconsultation.eu).
- « EPCglobal » Electronic Puct Code : (www.epcglobalinc.org).
- « Spychips » How Major Corporations and Government Plan to Track Your Every Move with RFID : (www.spychips.com).
- « Stop RFID » Die StopRFID-Seiten des FoeBuD e.V. : (www.foebud.org/rfid).

